

# T2 2025

## Le Rapport de Gestion

A large, white, abstract shape that resembles a stylized letter 'P' or a thick, curved line. It starts from the top left, curves around the right side, and then drops down to the bottom left, leaving a rectangular cutout in the lower-left area. This shape is set against a solid blue background.

Parkland

# Rapport aux actionnaires

## Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2025

### Table des matières

|     |                                                            |                    |
|-----|------------------------------------------------------------|--------------------|
| 1.  | Vue d'ensemble de Parkland                                 | <a href="#">2</a>  |
| 2.  | Revue de la performance                                    | <a href="#">3</a>  |
| 3.  | Durabilité                                                 | <a href="#">6</a>  |
| 4.  | Survol, faits saillants et résultats sectoriels            | <a href="#">7</a>  |
| 5.  | Données financières trimestrielles                         | <a href="#">13</a> |
| 6.  | Flux de trésorerie et dividendes                           | <a href="#">14</a> |
| 7.  | Gestion du capital, liquidités et engagements              | <a href="#">16</a> |
| 8.  | Dépenses d'investissement                                  | <a href="#">19</a> |
| 9.  | Produits des activités ordinaires et résultat net          | <a href="#">20</a> |
| 10. | Information sur les secteurs d'activité                    | <a href="#">22</a> |
| 11. | Facteurs de risque                                         | <a href="#">23</a> |
| 12. | Perspectives                                               | <a href="#">24</a> |
| 13. | Autres                                                     | <a href="#">24</a> |
| 14. | Méthodes comptables et estimations comptables critiques    | <a href="#">28</a> |
| 15. | Mesures financières et mesures non financières déterminées | <a href="#">28</a> |
| 16. | Énoncés prospectifs                                        | <a href="#">46</a> |

### Mode de présentation

Le présent rapport de gestion de Corporation Parkland (« Parkland », la « société », « nous », « notre » ou « nos ») daté du 5 août 2025 doit être lu en tenant compte des états financiers consolidés résumés intermédiaires du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025 (les « états financiers consolidés résumés intermédiaires »), nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (les « états financiers consolidés annuels »), notre rapport de gestion annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le « rapport de gestion annuel ») et notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 datée du 5 mars 2025 (la « notice annuelle »). L'information contenue dans le rapport de gestion annuel n'est pas reproduite dans le présent rapport de gestion si elle est quasi identique.

À moins d'indication contraire, l'information financière a été préparée conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 ») publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »), également appelées les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels et à la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires. Le rapport de gestion est présenté en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Des renseignements supplémentaires sur Parkland, notamment les rapports trimestriels et annuels ainsi que la notice annuelle, sont disponibles dans le système électronique de données, d'analyse et de recherche + (« SEDAR+ ») à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ainsi que sur le site Web de Parkland au [www.parkland.ca](http://www.parkland.ca).

### Mesures financières et mesures non financières déterminées

Parkland a établi plusieurs mesures de performance financière et opérationnelle clés qui, de l'avis de la direction, permettent d'obtenir des renseignements utiles pour évaluer le rendement sous-jacent de Parkland. Les lecteurs sont priés de garder à l'esprit que ces mesures n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS de comptabilité, et peuvent par conséquent ne pas être comparables aux mesures similaires que présentent d'autres entités. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion pour obtenir la liste des mesures financières et non financières déterminées.

### Risques et énoncés prospectifs

La performance financière et opérationnelle de Parkland est tributaire de plusieurs facteurs, notamment ceux décrits aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion et de la notice annuelle. Les informations contenues dans ces rubriques du rapport de gestion se fondent sur les attentes, estimations, projections et hypothèses actuelles de Parkland, lesquelles peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux évoqués dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes indépendants de la volonté de Parkland, notamment l'évolution du marché, du contexte concurrentiel, ainsi que celle du cadre législatif ou réglementaire, de même que la conjoncture économique générale et d'autres facteurs énoncés à la rubrique 11 du présent rapport de gestion et à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion annuel et de la notice annuelle. Les lecteurs sont priés de noter que les énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion ne doivent pas être utilisés à des fins autres que celles pour lesquelles ils sont communiqués et ils sont également priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 16 du présent rapport de gestion.

## 1. VUE D'ENSEMBLE DE PARKLAND

Parkland est un distributeur, négociant et détaillant de pointe de carburant actif à l'échelle internationale exerçant des activités fiables et sécuritaires dans 26 pays partout dans les Amériques. Notre réseau de vente au détail répond aux besoins quotidiens en matière de carburant et de dépanneurs des clients. Nos activités du secteur Ventes commerciales offrent aux entreprises du carburant nécessaire à l'exploitation de leurs activités, la réalisation de projets et l'amélioration des services offerts à leur clientèle. En plus de répondre aux besoins des clients en matière de carburants essentiels, Parkland offre un éventail de choix leur permettant de réduire leur impact environnemental, notamment la production et le mélange des carburants renouvelables, l'établissement d'un réseau de bornes de recharge ultrarapide pour véhicules électriques (VE), diverses solutions pour les crédits carbone et les carburants renouvelables, et l'énergie solaire. Comptant plus de 4 000 établissements de vente au détail et d'établissements commerciaux au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles, nous avons mis au point des capacités en approvisionnement, en distribution et en négociation qui permettent d'accélérer la croissance et la performance opérationnelle.

Notre stratégie est axée sur deux piliers interconnectés, soit les avantages que nous offrons aux clients et notre avantage en matière d'approvisionnement. Grâce aux avantages que nous offrons aux clients, nous cherchons à être le premier choix de nos clients par nos marques exclusives, nos offres distinctives, notre vaste réseau, nos prix compétitifs, la fiabilité de nos services et notre programme de fidélisation alléchant. Notre avantage en matière d'approvisionnement est fonction de l'atteinte du coût le plus bas pour la prestation des services aux négociants en carburant indépendants et aux entreprises de vente au détail de carburant dans des marchés difficiles à desservir dans lesquels nous exerçons des activités grâce à nos actifs bien situés, notre envergure considérable ainsi que nos grandes capacités en matière d'approvisionnement et de logistique. Nos activités reposent sur notre personnel ainsi que sur nos valeurs en matière de sécurité, d'intégrité, d'action sociale et de respect, qui sont ancrées partout dans l'entreprise.

Les actions ordinaires de Parkland sont inscrites à la Bourse de Toronto et négociées sous le symbole PKI. La société exerce ses activités dans quatre secteurs à présenter, soit Canada, International, États-Unis et Raffinage.

### Acquisition de Parkland par Sunoco LP

Le 5 mai 2025, Parkland et Sunoco LP (NYSE : SUN) (« Sunoco ») ont annoncé qu'elles avaient conclu une entente définitive (l'« entente ») aux termes de laquelle Sunoco fera l'acquisition indirecte de la totalité des actions en circulation de Parkland dans le cadre d'une transaction au comptant et sur capitaux propres évaluée à environ 12,5 G\$, y compris la dette prise en charge (la « transaction » ou la « transaction avec Sunoco »). La transaction proposée sera réalisée aux termes d'un plan d'arrangement en vertu de la *Business Corporations Act* (Alberta). Dans le cadre de la transaction, Sunoco a l'intention d'inscrire une société à responsabilité limitée du Delaware à la New York Stock Exchange, SunocoCorp LLC (« SunocoCorp »). SunocoCorp détiendra des parts de société en commandite de Sunoco qui ont des caractéristiques semblables à celles des parts ordinaires cotées en bourse de Sunoco à raison d'une part ordinaire de Sunoco pour chaque part de SunocoCorp en circulation. Aux termes de l'entente, les actionnaires de Parkland recevront 0,295 part de SunocoCorp et 19,80 \$ par action de Parkland. Les actionnaires de Parkland peuvent également choisir de recevoir 44,00 \$ par action de Parkland en espèces ou 0,536 part de SunocoCorp pour chaque action de Parkland, sous réserve de certains calculs au prorata, de nombres maximaux d'unités et d'ajustements énoncés plus en détail dans l'entente.

L'entente impose des restrictions à Parkland avant la clôture, notamment en ce qui concerne l'engagement de dépenses d'investissement ou d'endettement ou la réalisation d'acquisitions et de cessions, dans chaque cas, au-delà de certains seuils sans le consentement écrit préalable de Sunoco.

La transaction a été approuvée par les actionnaires de Parkland le 24 juin 2025 et devrait être conclue au quatrième trimestre de 2025, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, y compris les approbations des organismes de réglementation et des marchés boursiers.

## 2. REVUE DE LA PERFORMANCE

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                        |                             |        |        |                            |        |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------|--------|----------------------------|--------|--------|
| Sommaire financier                                                                                              | Trimestres clos les 30 juin |        |        | Semestres clos les 30 juin |        |        |
|                                                                                                                 | 2025                        | 2024   | 2023   | 2025                       | 2024   | 2023   |
| Ventes et produits des activités ordinaires                                                                     | 6 874                       | 7 504  | 7 819  | 13 687                     | 14 443 | 15 975 |
| BAlIA ajusté <sup>1)</sup>                                                                                      | 508                         | 504    | 470    | 883                        | 831    | 865    |
| Canada <sup>2), 3)</sup>                                                                                        | 190                         | 168    | 150    | 300                        | 354    | 317    |
| International <sup>2), 3)</sup>                                                                                 | 168                         | 180    | 168    | 349                        | 327    | 351    |
| États-Unis <sup>2), 3)</sup>                                                                                    | 26                          | 47     | 74     | 42                         | 78     | 95     |
| Raffinage <sup>2), 3)</sup>                                                                                     | 136                         | 119    | 109    | 215                        | 86     | 147    |
| Siège social <sup>2), 3)</sup>                                                                                  | (12)                        | (10)   | (31)   | (23)                       | (14)   | (45)   |
| Résultat net                                                                                                    | 172                         | 70     | 78     | 236                        | 65     | 155    |
| Résultat net par action – de base (\$ par action)                                                               | 0,99                        | 0,40   | 0,44   | 1,35                       | 0,37   | 0,88   |
| Résultat net par action – dilué (\$ par action)                                                                 | 0,97                        | 0,39   | 0,44   | 1,34                       | 0,37   | 0,87   |
| Bénéfice (perte) ajusté <sup>4)</sup>                                                                           | 158                         | 156    | 130    | 223                        | 199    | 244    |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation                                              | 502                         | 450    | 521    | 788                        | 667    | 835    |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation des 12 derniers mois (« DDM ») <sup>5)</sup> | 1 656                       | 1 612  | 1 868  | 1 656                      | 1 612  | 1 868  |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation des DDM par action <sup>5)</sup>             | 9,52                        | 9,19   | 10,99  | 9,52                       | 9,19   | 10,99  |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>4), 6)</sup>                                                                | 187                         | 222    | 161    | 304                        | 309    | 298    |
| Flux de trésorerie disponibles des DDM par action <sup>4), 6)</sup>                                             | 3,17                        | 4,69   | 3,05   | 3,17                       | 4,69   | 3,05   |
| Ratio de distribution des DDM <sup>4), 6)</sup>                                                                 | 45 %                        | 29 %   | 44 %   | 45 %                       | 29 %   | 44 %   |
| Dividendes                                                                                                      | 63                          | 61     | 60     | 126                        | 122    | 120    |
| Dividendes par action <sup>5)</sup>                                                                             | 0,3600                      | 0,3500 | 0,3400 | 0,7200                     | 0,7000 | 0,6800 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions d'actions) <sup>7)</sup>                                 | 174                         | 175    | 176    | 174                        | 175    | 176    |
| Rendement du capital investi (« RCI ») DDM <sup>4)</sup>                                                        | 7,7 %                       | 9,0 %  | 7,7 %  | 7,7 %                      | 9,0 %  | 7,7 %  |
| Dépenses d'investissement de croissance <sup>5), 8)</sup>                                                       | 50                          | 40     | 57     | 79                         | 67     | 91     |
| Dépenses d'investissement de maintien <sup>5)</sup>                                                             | 70                          | 53     | 61     | 132                        | 112    | 140    |
| Total de l'actif                                                                                                | 13 617                      | 13 859 | 13 295 | 13 617                     | 13 859 | 13 295 |
| Passifs financiers non courants                                                                                 | 5 623                       | 6 296  | 6 322  | 5 623                      | 6 296  | 6 322  |

<sup>1)</sup> Total des mesures sectorielles. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>2)</sup> À des fins de comparaison, certains montants de 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée en ce qui a trait à la répartition des coûts du secteur Siège social. Se reporter à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information.

<sup>3)</sup> Mesure du résultat sectoriel. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>4)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio financier non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>5)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>6)</sup> À des fins de comparaison, certains montants ont été reclassés entre le profit (la perte) réalisé et latent sur la gestion des risques, sans que le BAlIA ajusté ou le résultat net ait changé, afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

<sup>7)</sup> Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est calculé conformément à la méthode comptable de Parkland décrite à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels.

<sup>8)</sup> À des fins de comparaison, certains montants ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée.

## A. BAIIA ajusté, résultat net et bénéfice (perte) ajusté

### BAIIA ajusté

Parkland a dégagé un BAIIA ajusté de 508 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 et 883 M\$ pour le premier semestre de 2025, respectivement, soit une hausse de 4 M\$ et de 52 M\$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024. Dans l'ensemble, la variation du BAIIA ajusté d'une période à l'autre est attribuable aux éléments suivants :

- Le BAIIA ajusté du secteur Canada a augmenté de 22 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025, en raison principalement i) de l'augmentation des marges unitaires liée à l'optimisation continue des prix et de l'approvisionnement et ii) de la croissance des volumes de notre réseau d'établissements appartenant en propre à la société, reflétant une exécution solide et un engagement accru grâce à notre programme de fidélisation. La hausse a été en partie contrebalancée par la cession des activités commerciales de vente de propane au Canada au quatrième trimestre de 2024. Le BAIIA ajusté a diminué de 54 M\$ au premier semestre de 2025, en raison surtout i) de la décision commerciale de réduire nos positions sur le marché de la conformité en Californie au premier trimestre de 2025 en raison des développements réglementaires aux États-Unis qui ont créé de la volatilité et intensifié les perturbations du marché, ce qui a entraîné des pertes réalisées de 53 M\$, et ii) de la cession des activités commerciales de vente de propane au Canada, en partie contrebalancée par l'incidence de l'amélioration des marges liée à l'optimisation continue des prix et de l'approvisionnement.
- Le secteur International a enregistré une baisse de 12 M\$ du BAIIA ajusté au deuxième trimestre de 2025, principalement en raison du recul temporaire des marges unitaires attribuable à l'instabilité des marchés découlant de la volatilité des prix, partiellement contrebalancée par la vigueur soutenue du secteur Vente au détail. Le secteur a toutefois enregistré une hausse de 22 M\$ du BAIIA ajusté au premier semestre de 2025 en raison surtout i) du raffermissement du dollar américain, ii) de la vigueur des activités de détail de base, iii) de la vigueur des activités commerciales des clients des secteurs de l'énergie et maritime, et iv) des revenus de transport supplémentaires découlant de la location de l'espace d'expédition disponible pour la livraison de carburant. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par i) l'incidence de l'instabilité des marchés dont il a été question plus haut, ii) la hausse des charges d'exploitation découlant de l'accroissement des volumes, et iii) une modification de la réglementation qui a entraîné des frais de licence supplémentaires.
- Le secteur États-Unis a enregistré une baisse de 21 M\$ du BAIIA ajusté au deuxième trimestre de 2025 et de 36 M\$ au premier semestre de 2025, principalement en raison i) de la baisse des marges unitaires sur le carburant en raison d'une concurrence accrue au chapitre des prix et de la réduction des opportunités d'arbitrage ferroviaire et régional, et ii) de la baisse des volumes de vente au détail et de la réduction des dépenses des consommateurs et de l'achalandage dans les dépanneurs, ce qui reflète les tendances générales du secteur.
- Le BAIIA ajusté du secteur Raffinage a augmenté de 17 M\$ au deuxième trimestre de 2025, principalement en raison de l'amélioration de la marge de raffinage, et a augmenté de 129 M\$ au premier semestre de 2025, en raison de l'augmentation du taux d'utilisation composite<sup>1</sup>, qui a atteint 85,1 % comparativement à 58,8 % au premier semestre de 2024, lorsque la raffinerie de Burnaby<sup>2</sup> a connu une fermeture non prévue de 11 semaines et de l'optimisation continue de l'approvisionnement.
- Le BAIIA ajusté du secteur Siège social a enregistré une hausse de 2 M\$ au deuxième trimestre de 2025 et de 9 M\$ au premier semestre de 2025, respectivement, en raison principalement des profits de change liés au règlement de certains soldes libellés en dollars américains au cours de la période correspondante et du calendrier de certaines charges.

### Résultat net

Le résultat net a augmenté de 102 M\$ pour s'établir à 172 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 et de 171 M\$ pour atteindre 236 M\$ pour le premier semestre de 2025, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024. Outre les résultats du BAIIA ajusté, présentés plus haut, les variations d'une période à l'autre sont surtout attribuables à la hausse du résultat net découlant i) des profits latents sur les contrats de gestion des risques sur marchandises découlant de la baisse des prix des marchandises et de l'incidence du reclassement de pertes de périodes précédentes des pertes non réalisées aux pertes réalisées lors du règlement de la transaction, notamment des pertes sur la liquidation au premier trimestre des positions sur le marché de la conformité en Californie, ii) d'un profit net à la réévaluation des options de remboursement anticipé favorisées par la diminution attendue des taux d'intérêt à moyen terme et le resserrement des écarts de crédit, et iii) du profit de change latent découlant de la volatilité des taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Ce résultat a été contrebalancé en partie par i) une augmentation de la charge d'impôt liée à la hausse du bénéfice imposable et à l'incidence de l'impôt minimum mondial adopté au deuxième trimestre de 2024, ii) les coûts liés à la transaction avec Sunoco, et iii) une hausse de la dotation aux amortissements de certains actifs qui ne répondent plus aux critères des actifs détenus en vue de la vente en raison de changements dans la stratégie d'optimisation du portefeuille de Parkland liés à la transaction avec Sunoco, et un volume accru d'actifs de location requis afin de soutenir la croissance interne.

<sup>1</sup> Mesure non financière. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>2</sup> La raffinerie de Parkland à Burnaby, en Colombie-Britannique (la « raffinerie de Burnaby »).

### Bénéfice ajusté

Le bénéfice ajusté est demeuré relativement stable au deuxième trimestre de 2025 et a augmenté de 24 M\$ pour s'établir à 223 M\$ au premier semestre de 2025, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024. Ce résultat découle surtout de la hausse du BAIIA ajusté, partiellement compensée par i) une augmentation de la charge d'impôt, ii) une hausse de la dotation aux amortissements, et iii) un volume accru d'actifs de location requis afin de soutenir la croissance interne, comme il en est question plus haut.

## B. Flux de trésorerie, liquidités et affectation du capital

- Les flux de trésorerie disponibles par action ont diminué, passant de 4,69 \$ à 3,17 \$ pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025, comparativement à la période correspondante close le 30 juin 2024, en raison principalement i) du recul important des marges de raffinage au second semestre de 2024, ii) des pertes réalisées découlant de la liquidation des positions sur le marché de la conformité en Californie au premier trimestre de 2025, iii) de l'augmentation des remplacements prévus de la flotte et du matériel et de l'entretien des infrastructures, iv) de la hausse des paiements de loyers attribuable à l'expansion du stockage dans les terminaux et de la capacité d'expédition dans les marchés du secteur International et v) d'une augmentation de la charge d'impôt liée à la hausse des bénéfices imposables et de l'incidence de l'impôt minimum mondial adopté au deuxième trimestre de 2024. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de l'augmentation du taux d'utilisation composite attribuable à la fermeture non prévue, à la période correspondante de l'exercice précédent, de 11 semaines de la raffinerie de Burnaby au cours du premier trimestre de 2024.
- Le ratio de levier financier<sup>3</sup> s'est amélioré, pour s'établir à 3,4 au 30 juin 2025 comparativement à 3,6 au 31 décembre 2024, en raison surtout d'une diminution de l'endettement découlant du raffermissement du dollar canadien. Parkland respectait l'ensemble des clauses restrictives liées à ses facilités de crédit au 30 juin 2025, comme il en est question à la rubrique 7A du présent rapport de gestion.
- Le RCI a diminué, passant de 9,0 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2024 à 7,7 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025, en raison principalement i) du recul important des marges de raffinage au second semestre de 2024, ii) des pertes réalisées de 53 M\$ découlant de la liquidation des positions sur le marché de la conformité en Californie au premier trimestre de 2025 et iii) de taux d'imposition applicables plus élevés attribuables à l'impôt minimum mondial adopté au deuxième trimestre de 2024.
- Les liquidités disponibles<sup>4</sup> au 30 juin 2025 se sont établies à 2 177 M\$ et se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la capacité d'emprunt disponible aux termes de la facilité de crédit.

## C. Dividendes et ratio de distribution

En 2025, Parkland a accru les dividendes par action pour un 13<sup>e</sup> exercice consécutif, ce qui témoigne d'un engagement à l'égard d'une croissance stable et modeste du dividende.

Au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025, Parkland a déclaré des dividendes aux actionnaires de 63 M\$ et de 126 M\$, respectivement. Les dividendes déclarés ont été supérieurs à ceux de la période correspondante de 2024 en raison d'une hausse de 0,04 \$ par action du dividende annuel, qui a ainsi été porté à 1,44 \$ par action.

Le ratio de distribution des dividendes a augmenté pour s'établir à 45 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025 par rapport à 29 % pour la période correspondante close le 30 juin 2024. Ce résultat découle surtout de la baisse des flux de trésorerie disponibles, mentionnée plus haut à la rubrique 2B, et à une hausse des dividendes.

## D. Dépenses d'investissement

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, les dépenses d'investissement de Parkland ont augmenté de 27 M\$ et de 32 M\$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024, en raison surtout de la hausse des dépenses d'investissement de maintien prévues et des dépenses d'investissement de croissance dans l'agrandissement du réseau d'établissements de vente au détail exploités par l'opérateur et la portée des programmes de fidélisation. Se reporter à la rubrique 8 pour de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Mesure de gestion du capital. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>4</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

### 3. DURABILITÉ

Parkland poursuit ses progrès en ce qui a trait à sa stratégie en matière de durabilité à l'échelle de l'entreprise. En 2025, nous continuerons à progresser dans la réalisation de nos objectifs de développement durable récemment mis à jour. Ces objectifs représentent nos sujets ESG les plus importants qui contribuent à créer de la valeur à long terme pour notre entreprise et nos actionnaires et sont regroupés en cinq domaines prioritaires :

- promouvoir la santé et la sécurité au travail;
- accompagner la transition énergétique de la clientèle;
- réduire l'impact des activités de Parkland sur le climat;
- favoriser la diversité et l'inclusion;
- investir dans les communautés.

Les principales mises à jour dans la progression de la démarche de Parkland visant à favoriser le développement durable comprennent ce qui suit :

- Parkland a cotraité 40 millions de litres de biocarburants au cours du deuxième trimestre de 2025 (43 millions de litres en 2024) et 69 millions de litres de biocarburants au cours du premier semestre de 2025 (47 millions de litres en 2024). Les volumes cotraités pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 équivalent respectivement à une réduction de 104 772 et 182 712 tonnes d'éqCO<sub>2</sub><sup>5</sup> (116 300 et 129 063 tonnes, respectivement, en 2024) pour nos clients, comparativement à l'essence et au diesel raffinés de manière conventionnelle.
- Au 30 juin 2025, Parkland avait mené à terme la construction de 60 emplacements de recharge pour véhicules électriques (« VE ») (58 au 31 décembre 2024) et de 232 sites de recharge (218 au 31 décembre 2024) dans le cadre de son projet visant la construction d'un réseau de recharges ultrarapides pour VE dans les centres urbains denses et le long des autoroutes principales de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta.
- Au cours du premier semestre de 2025, le secteur International, de par son investissement dans l'entreprise d'énergie renouvelable (« Sol Ecolution »)<sup>6</sup> dans les Antilles, a achevé quatre expansions de ses systèmes solaires photovoltaïques, portant le total à 76 au 30 juin 2025 (72 au 31 décembre 2024).

#### Santé, sécurité et environnement (« SSE »)

Le tableau ci-après présente la fréquence des accidents avec arrêt de travail et la fréquence totale des accidents à déclarer consolidées de Parkland des 12 derniers mois. Parkland maintient son engagement en faveur de la sécurité, et nous sommes convaincus que nos efforts constants à l'égard de nos indicateurs SSE amèneront des améliorations durables à long terme en matière de fréquence des accidents avec arrêt de travail et de fréquence totale des accidents à déclarer.

|                                                                     | 30 juin 2025 | 30 juin 2024 |
|---------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Fréquence des accidents avec arrêt de travail des DDM <sup>1)</sup> | 0,25         | 0,21         |
| Fréquence totale des accidents à déclarer des DDM <sup>1)</sup>     | 1,15         | 1,21         |

<sup>1)</sup> Mesure non financière. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>5</sup> L'équivalent en dioxyde de carbone (« eqCO<sub>2</sub> ») s'entend du nombre de tonnes métriques d'émissions de CO<sub>2</sub> ayant le même potentiel de réchauffement planétaire qu'une tonne métrique d'un autre gaz à effet de serre. La réduction des émissions des clients est calculée à l'aide de la méthode décrite dans la norme de carburant à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le Rapport de développement durable 2023 de Parkland daté du 31 juillet 2024, qui est également disponible en ligne sur le site Web de Parkland à l'adresse <https://www.parkland.ca/fr/durabilite/rapport-sur-la-durabilite>.

<sup>6</sup> La participation de Parkland dans Sol Ecolution est prise en compte dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises des états financiers consolidés résumés intermédiaires et elle est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

## 4. SURVOL, FAITS SAILLANTS ET RÉSULTATS SECTORIELS

Se reporter à la rubrique 15 du rapport de gestion annuel pour la description des secteurs opérationnels de Parkland.

### A. Canada

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                                            | Trimestres clos les 30 juin |         |            |         | Semestres clos les 30 juin |         |            |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------|------------|---------|----------------------------|---------|------------|---------|
|                                                                                                                                                     | 2025                        | 2024    | Variation  | %       | 2025                       | 2024    | Variation  | %       |
| Volume de carburant et de produits pétroliers <sup>1)</sup> (en millions de litres)                                                                 | <b>3 269</b>                | 3 139   | 130        | 4 %     | <b>6 498</b>               | 6 162   | 336        | 5 %     |
| Marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers <sup>2), 3)</sup>                                                              | <b>336</b>                  | 319     | 17         | 5 %     | <b>587</b>                 | 666     | (79)       | (12) %  |
| Marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits <sup>2)</sup>      | <b>94</b>                   | 92      | 2          | 2 %     | <b>179</b>                 | 182     | (3)        | (2) %   |
| Marge brute ajustée <sup>2)</sup>                                                                                                                   | <b>430</b>                  | 411     | 19         | 5 %     | <b>766</b>                 | 848     | (82)       | (10) %  |
| Charges d'exploitation                                                                                                                              | <b>174</b>                  | 178     | (4)        | (2) %   | <b>337</b>                 | 362     | (25)       | (7) %   |
| Frais de marketing, frais généraux et frais d'administration <sup>4)</sup>                                                                          | <b>66</b>                   | 66      | —          | — %     | <b>129</b>                 | 133     | (4)        | (3) %   |
| Autres éléments – (produits) charges <sup>5)</sup>                                                                                                  | <b>—</b>                    | (1)     | 1          | (100) % | <b>—</b>                   | (1)     | 1          | (100) % |
| BAIIA ajusté <sup>2), 4)</sup>                                                                                                                      | <b>190</b>                  | 168     | 22         | 13      | <b>300</b>                 | 354     | (54)       | (15)    |
| <b>Mesures de performance clés :</b>                                                                                                                |                             |         |            |         |                            |         |            |         |
| Croissance des ventes des magasins comparables en fonction du volume de la société <sup>6)</sup>                                                    | <b>4,6 %</b>                | (1,0) % | 5,6 p.p.   |         | <b>1,4 %</b>               | 2,3 %   | (0,9) p.p. |         |
| Croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et dépanneurs comparables de la société (compte non tenu des cigarettes) <sup>7)</sup> | <b>4,2 %</b>                | (0,7) % | 4,9 p.p.   |         | <b>2,0 %</b>               | 1,1 %   | 0,9 p.p.   |         |
| Croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et dépanneurs comparables de la société (compte tenu des cigarettes) <sup>7)</sup>     | <b>(0,3) %</b>              | (3,0) % | 2,7 p.p.   |         | <b>(2,1) %</b>             | (1,3) % | (0,8) p.p. |         |
| Pourcentage de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs <sup>7)</sup>                                                | <b>34,2 %</b>               | 34,6 %  | (0,4) p.p. |         | <b>35,1 %</b>              | 34,9 %  | 0,2 p.p.   |         |

<sup>1)</sup> Y compris les volumes d'essence, de diesel et de propane.

<sup>2)</sup> Mesures du résultat sectoriel. Se reporter à la rubrique 15 pour obtenir un complément d'information et une répartition de la marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits.

<sup>3)</sup> La marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers (en cents par litre) s'est établie à 10,28 pour le deuxième trimestre de 2025 (10,16 en 2024) et à 9,03 pour le premier semestre de 2025 (10,81 en 2024). La variation de la composition des volumes de vente au détail, de gros et commerciale a une incidence sur les indicateurs en cents par litre. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion pour la description de mesures financières supplémentaires. La marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers (en cents par litre) ajustée en fonction de l'incidence des pertes réalisées du marché de la conformité en Californie s'est établie à 9,85 pour le premier semestre de 2025.

<sup>4)</sup> À des fins de comparaison, certains montants de 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée en ce qui a trait à la répartition des coûts du secteur Siège social. Se reporter à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information.

<sup>5)</sup> Les autres éléments du deuxième trimestre et du premier semestre de 2025 comprennent d'autres produits de néant (1 M\$ en 2024).

<sup>6)</sup> Mesure non financière. La croissance des ventes des magasins comparables en fonction du volume de la société indique une croissance du volume des magasins comparables, qui comprend les volumes d'essence et de diesel, mais ne tient pas compte des volumes de propane vendus dans les commerces de vente au détail. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>7)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

#### Comparaison de la performance des deuxièmes trimestres de 2025 et de 2024

Le secteur Canada a dégagé un BAIIA ajusté de 190 M\$ au deuxième trimestre de 2025 et de 300 M\$ au premier semestre de 2025, soit une hausse de 22 M\$ et une baisse de 54 M\$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024. La variation du BAIIA ajusté découle principalement des facteurs suivants :

- La marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers a augmenté de 17 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025, en raison surtout i) de l'amélioration des marges unitaires liée à l'optimisation continue des prix et de l'approvisionnement, et ii) d'une solide croissance de 4,6 % des ventes des magasins comparables, ce qui témoigne de la hausse de l'achalandage dans le secteur et de la vigueur du réseau d'établissements appartenant en propre à la société, soutenue par une meilleure exécution sur les sites et un engagement accru par le biais de notre programme de fidélisation. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la cession de nos activités commerciales de vente de propane au Canada au quatrième trimestre de 2024. La marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers a diminué de 79 M\$ pour le premier semestre de 2025, en raison principalement i) des pertes réalisées



de 53 M\$ au premier trimestre de 2025 découlant de la décision commerciale de liquider nos positions sur le marché de la conformité en Californie, et ii) de la cession de nos activités commerciales de vente de propane au Canada mentionnée plus haut. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'optimisation continue des prix et de l'approvisionnement.

- La marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits est demeurée relativement stable au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025.
- La croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et dépanneurs comparables de la société compte non tenu des cigarettes s'est établie à 4,2 % pour le deuxième trimestre de 2025 et à 2,0 % pour le premier semestre de 2025, en raison de la croissance soutenue des ventes des principales catégories comme les boissons conditionnées et l'alcool grâce à l'augmentation de l'achalandage dans le secteur, à une exécution rigoureuse et aux avantages de nos programmes de vente au détail.
- La croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables de la société compte tenu des cigarettes s'est établie à (0,3) % et à (2,1) %, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 en raison du déclin continu des ventes de cigarettes, contrebalancé par les facteurs susmentionnés.
- Les produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs et le pourcentage de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs sont demeurés relativement stables pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025.
- Les charges d'exploitation ont diminué de 4 M\$ et de 25 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025, en raison surtout de la cession de nos activités commerciales de vente de propane au Canada mentionnée plus haut et de plans de réduction ciblée des coûts. Pour le deuxième trimestre de 2025, ces facteurs ont été contrebalancés par les charges ponctuelles liées à un grossiste.
- Les frais de marketing, frais généraux et frais d'administration sont demeurés stables pour le deuxième trimestre de 2025 et ont diminué de 4 M\$ pour le premier semestre de 2025, en raison principalement de la cession des activités commerciales de vente de propane au Canada et des plans de réduction ciblée de coûts. Pour le deuxième trimestre de 2025, ces facteurs ont été contrebalancés par le calendrier des investissements marketing stratégiques dans le secteur Vente au détail.

## B. International

| (en millions de dollars, à moins<br>d'indication contraire)                                                                                    | Trimestres clos les 30 juin |       |           |       | Semestres clos les 30 juin |       |           |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------|-----------|-------|----------------------------|-------|-----------|------|
|                                                                                                                                                | 2025                        | 2024  | Variation | %     | 2025                       | 2024  | Variation | %    |
| Volume de carburant et de produits pétroliers <sup>1)</sup> (en millions de litres)                                                            | <b>1 692</b>                | 1 713 | (21)      | (1) % | <b>3 429</b>               | 3 410 | 19        | 1 %  |
| Marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers <sup>2), 3)</sup>                                                         | <b>216</b>                  | 228   | (12)      | (5) % | <b>446</b>                 | 416   | 30        | 7 %  |
| Marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits <sup>2)</sup> | <b>32</b>                   | 32    | —         | — %   | <b>71</b>                  | 65    | 6         | 9 %  |
| Marge brute ajustée <sup>2)</sup>                                                                                                              | <b>248</b>                  | 260   | (12)      | (5) % | <b>517</b>                 | 481   | 36        | 7 %  |
| Charges d'exploitation                                                                                                                         | <b>59</b>                   | 54    | 5         | 9 %   | <b>124</b>                 | 107   | 17        | 16 % |
| Frais de marketing, frais généraux et frais d'administration <sup>5)</sup>                                                                     | <b>34</b>                   | 32    | 2         | 6 %   | <b>70</b>                  | 64    | 6         | 9 %  |
| Autres éléments – (profits) charges <sup>4)</sup>                                                                                              | <b>(13)</b>                 | (6)   | (7)       | 117 % | <b>(26)</b>                | (17)  | (9)       | 53 % |
| BAIIA ajusté <sup>2), 5)</sup>                                                                                                                 | <b>168</b>                  | 180   | (12)      | (7) % | <b>349</b>                 | 327   | 22        | 7 %  |

<sup>1)</sup> Y compris les volumes d'essence, de diesel et de propane.

<sup>2)</sup> Mesures du résultat sectoriel. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>3)</sup> La marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers (en cents par litre) s'est établie à 12,77 pour le deuxième trimestre de 2025 (13,31 en 2024) et à 13,01 pour le premier semestre de 2025 (12,20 en 2024). La variation de la composition des volumes de vente au détail, de gros et commerciale a une incidence sur les indicateurs en cents par litre. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion pour la description de mesures financières supplémentaires.

<sup>4)</sup> Les autres éléments pour le deuxième trimestre de 2025 comprennent i) la quote-part de la perte de valeur et de l'impôt sur le résultat au titre des participations dans des coentreprises et des entreprises associées de 8 M\$ (3 M\$ en 2024), ii) la quote-part du résultat des entreprises associées et des coentreprises de 4 M\$ (2 M\$ en 2024), et iii) d'autres produits de 1 M\$ (1 M\$ en 2024). Les autres éléments pour le premier semestre de 2025 comprennent i) la quote-part de 13 M\$ (7 M\$ en 2024) de la perte de valeur et de l'impôt sur le résultat et d'autres ajustements des participations dans des entreprises associées et des coentreprises, ii) la quote-part du résultat des entreprises associées et des coentreprises de 10 M\$ (7 M\$ en 2024), et iii) d'autres produits de 3 M\$ (3 M\$ en 2024).

<sup>5)</sup> À des fins de comparaison, certains montants de 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée en ce qui a trait à la répartition des coûts du secteur Siège social. Se reporter à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information.

### Comparaison de la performance des deuxièmes trimestres et des premiers semestres de 2025 et de 2024

Le secteur International a dégagé un BAIIA ajusté de 168 M\$ et de 349 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, soit une baisse de 12 M\$ et une hausse de 22 M\$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024. Outre l'incidence de la conversion sur les résultats présentés à la suite de l'appréciation du dollar américain<sup>7</sup>, la variation du BAIIA ajusté découlait principalement des facteurs suivants :

- La marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers a diminué de 12 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025, surtout en raison de la baisse temporaire des marges unitaires découlant de l'instabilité des marchés liée à la volatilité des prix, particulièrement du diesel. La marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers a augmenté de 30 M\$ pour le premier semestre de 2025, surtout en raison i) des résultats favorables dans nos activités de vente au détail découlant de la solidité continue de nos activités principales, et ii) de bonnes performances dans les activités commerciales des clients des secteurs de l'énergie et maritime, en raison de l'augmentation des volumes ou de l'amélioration des marges des clients.
- La marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits est demeurée stable pour le deuxième trimestre de 2025 et a augmenté de 6 M\$ pour le premier semestre de 2025, en raison d'autres revenus provenant des revenus de transport générés par la location d'espace de transport disponible pour la livraison de carburant.
- Les charges d'exploitation ont augmenté de 5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 et de 17 M\$ pour le premier semestre de 2025, en raison surtout i) de l'augmentation des frais liés au débit et des frais d'inspection et ii) d'une hausse des frais liés aux permis d'exploitation en raison d'un changement réglementaire aux Bahamas au premier trimestre de 2025.
- Les frais de marketing, les frais généraux et les frais d'administration ont augmenté de 2 M\$ au deuxième trimestre de 2025 et de 6 M\$ au premier semestre de 2025 en raison surtout du calendrier de certaines charges liées aux employés.
- Les produits au titre des autres éléments ont augmenté de 7 M\$ et de 9 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025, en raison surtout de l'augmentation des produits de la coentreprise Isla.

---

<sup>7</sup> Par suite de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, l'incidence nette de la conversion en dollars canadiens des résultats présentés pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 par rapport aux périodes correspondantes de 2024 a été une augmentation du BAIIA ajusté de 2 M\$ et de 9 M\$, respectivement. De plus, la conversion a eu une incidence sur tous les postes de produits et de charges.

## C. États-Unis

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                                            | Trimestres clos les 30 juin |         |            |         | Semestres clos les 30 juin |         |            |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------|------------|---------|----------------------------|---------|------------|---------|
|                                                                                                                                                     | 2025                        | 2024    | Variation  | %       | 2025                       | 2024    | Variation  | %       |
| Volume de carburant et de produits pétroliers <sup>1)</sup> (en millions de litres)                                                                 | <b>1 132</b>                | 1 114   | 18         | 2 %     | <b>2 133</b>               | 2 211   | (78)       | (4) %   |
| Marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers <sup>2), 3)</sup>                                                              | <b>81</b>                   | 91      | (10)       | (11) %  | <b>161</b>                 | 176     | (15)       | (9) %   |
| Marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits <sup>2)</sup>      | <b>64</b>                   | 70      | (6)        | (9) %   | <b>123</b>                 | 132     | (9)        | (7) %   |
| Marge brute ajustée <sup>2)</sup>                                                                                                                   | <b>145</b>                  | 161     | (16)       | (10) %  | <b>284</b>                 | 308     | (24)       | (8) %   |
| Charges d'exploitation                                                                                                                              | <b>86</b>                   | 85      | 1          | 1 %     | <b>177</b>                 | 168     | 9          | 5 %     |
| Frais de marketing, frais généraux et frais d'administration <sup>4)</sup>                                                                          | <b>33</b>                   | 30      | 3          | 10 %    | <b>65</b>                  | 63      | 2          | 3 %     |
| Autres éléments – produits (charges) <sup>5)</sup>                                                                                                  | –                           | (1)     | 1          | (100) % | –                          | (1)     | 1          | (100) % |
| BAIIA ajusté <sup>2), 4)</sup>                                                                                                                      | <b>26</b>                   | 47      | (21)       | (45) %  | <b>42</b>                  | 78      | (36)       | (46) %  |
| <b>Mesures de performance clés :</b>                                                                                                                |                             |         |            |         |                            |         |            |         |
| Croissance des ventes des magasins comparables en fonction du volume de la société <sup>6)</sup>                                                    | <b>(4,0) %</b>              | (8,4) % | 4,4 p.p.   |         | <b>(5,8) %</b>             | (9,3) % | 3,5 p.p.   |         |
| Croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et dépanneurs comparables de la société (compte non tenu des cigarettes) <sup>7)</sup> | <b>(4,9) %</b>              | – %     | (4,9) p.p. |         | <b>(7,0) %</b>             | 0,8 %   | (7,8) p.p. |         |
| Croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et dépanneurs comparables de la société (compte tenu des cigarettes) <sup>7)</sup>     | <b>(5,3) %</b>              | (0,9) % | (4,4) p.p. |         | <b>(7,2) %</b>             | – %     | (7,2) p.p. |         |
| Pourcentage de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs <sup>7)</sup>                                                | <b>32,3 %</b>               | 33,3 %  | (1,0) p.p. |         | <b>32,6 %</b>              | 33,9 %  | (1,3) p.p. |         |

<sup>1)</sup> Y compris les volumes d'essence, de diesel et de propane.

<sup>2)</sup> Mesures du résultat sectoriel. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>3)</sup> La marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers (en cents par litre) s'est établie à 7,16 pour le deuxième trimestre de 2025 (8,17 en 2024) et à 7,55 pour le premier semestre de 2025 (7,96 en 2024). La variation de la composition des volumes de vente au détail, de gros et commerciale a une incidence sur les indicateurs en cents par litre. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion pour la description de mesures financières supplémentaires.

<sup>4)</sup> À des fins de comparaison, certains montants de 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée en ce qui a trait à la répartition des coûts du secteur Siège social. Se reporter à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information.

<sup>5)</sup> Les autres éléments du deuxième trimestre de 2025 comprennent d'autres produits de néant (1 M\$ en 2024). Les autres éléments du premier semestre de 2025 comprennent d'autres produits de néant (1 M\$ en 2024).

<sup>6)</sup> Mesure non financière. La croissance des ventes des magasins comparables en fonction du volume de la société indique une croissance du volume des magasins comparables, qui comprend les volumes d'essence et de diesel, mais ne tient pas compte des volumes de propane vendus dans les commerces de vente au détail. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>7)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

### Comparaison de la performance des deuxièmes trimestres et des premiers semestres de 2025 et de 2024

Le secteur États-Unis a dégagé un BAIIA ajusté de 26 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 et de 42 M\$ pour le premier semestre de 2025, soit une baisse de 21 M\$ et de 36 M\$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024. Outre l'incidence de la conversion sur les résultats présentés à la suite de l'appréciation du dollar américain<sup>8)</sup>, la variation du BAIIA ajusté découle principalement des facteurs suivants :

- La marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers a diminué de 10 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 et de 15 M\$ pour le premier semestre de 2025, principalement en raison i) de la diminution des marges unitaires des secteurs Vente au détail et Ventes commerciales en raison d'une concurrence continue au chapitre des prix et de la réduction des opportunités d'arbitrage ferroviaire et régional, et ii) de la baisse des volumes de vente au détail affectée principalement par les tendances générales de l'industrie, comme le reflète la croissance des ventes des magasins comparables en fonction du volume de la Société de (4,0) % pour le deuxième trimestre de 2025 et de (5,8) % pour le premier semestre de 2025.

<sup>8)</sup> Par suite de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, l'incidence nette de la conversion en dollars canadiens des résultats présentés pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 par rapport aux périodes correspondantes de 2024 a été une augmentation du BAIIA ajusté de néant et de 1 M\$, respectivement. De plus, la conversion a eu une incidence sur tous les postes de produits et de charges.

- La marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits a diminué de 6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 et de 9 M\$ pour le premier semestre de 2025, principalement en raison i) de la baisse de la demande des consommateurs, qui reflète les tendances générales du secteur, découlant de la réduction des dépenses de consommation et de la fréquentation des dépanneurs et ii) de la diminution des revenus de transport découlant du ralentissement de l'activité des clients et d'une concurrence accrue au chapitre des prix.
- La croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables de la société compte non tenu et compte tenu des cigarettes de (4,9) % et de (5,3) % respectivement pour le deuxième trimestre de 2025 et de (7,0) % et de (7,2) % respectivement pour le premier semestre de 2025 découle principalement des pressions inflationnistes, qui ont réduit les dépenses discrétionnaires des consommateurs. Les produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 ont diminué de 9 M\$ et de 14 M\$, respectivement, en raison des facteurs susmentionnés.
- Le pourcentage de la marge brute des services d'alimentation et des dépanneurs a diminué, pour passer de 33,3 % à 32,3 % au deuxième trimestre de 2025 et de 33,9 % à 32,6 % au premier semestre de 2025. Ces baisses sont attribuables à la diminution des ventes des aliments à marge élevée et des produits connexes.
- Les charges d'exploitation sont demeurées relativement stables au deuxième trimestre de 2025 et ont augmenté de 9 M\$ au premier semestre de 2025, en raison surtout de certaines charges ponctuelles liées à un client commercial, contrebalancées par l'incidence de la réduction des volumes au premier trimestre de 2025 et les plans de réduction ciblée des coûts en cours d'exécution.
- Les frais de marketing, frais généraux et frais d'administration ont augmenté de 3 M\$ et de 2 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, en raison des pressions inflationnistes sur les coûts et du calendrier des charges, contrebalancés par les plans de réduction ciblée des coûts.

## D. Raffinage

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                       | Trimestres clos les 30 juin |        |            |         | Semestres clos les 30 juin |        |           |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------|------------|---------|----------------------------|--------|-----------|-------|
|                                                                                                | 2025                        | 2024   | Variation  | %       | 2025                       | 2024   | Variation | %     |
| Volume externe de carburant et de produits pétroliers <sup>1)</sup><br>(en millions de litres) | <b>632</b>                  | 425    | 207        | 49 %    | <b>970</b>                 | 894    | 76        | 9 %   |
| Volume interne de carburant et de produits pétroliers (en millions de litres)                  | <b>803</b>                  | 698    | 105        | 15 %    | <b>1 407</b>               | 1 273  | 134       | 11 %  |
| Volume total de carburant et de produits pétroliers (en millions de litres)                    | <b>1 435</b>                | 1 123  | 312        | 28 %    | <b>2 377</b>               | 2 167  | 210       | 10 %  |
| Marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers <sup>2)</sup>             | <b>211</b>                  | 190    | 21         | 11 %    | <b>362</b>                 | 237    | 125       | 53 %  |
| Marge brute ajustée <sup>2)</sup>                                                              | <b>211</b>                  | 190    | 21         | 11 %    | <b>362</b>                 | 237    | 125       | 53 %  |
| Charges d'exploitation                                                                         | <b>69</b>                   | 65     | 4          | 6 %     | <b>135</b>                 | 139    | (4)       | (3) % |
| Frais de marketing, frais généraux et frais d'administration <sup>4)</sup>                     | <b>6</b>                    | 6      | —          | — %     | <b>12</b>                  | 12     | —         | — %   |
| BAILA ajusté <sup>2)</sup>                                                                     | <b>136</b>                  | 119    | 17         | 14 %    | <b>215</b>                 | 86     | 129       | 150 % |
| <b>Mesures de performance clés :</b>                                                           |                             |        |            |         |                            |        |           |       |
| Taux d'utilisation du brut <sup>3)</sup>                                                       | <b>89,0 %</b>               | 92,3 % | (3,3) p.p. |         | <b>80,7 %</b>              | 55,8 % | 24,9 p.p. |       |
| Taux d'utilisation composite <sup>3)</sup>                                                     | <b>94,0 %</b>               | 97,7 % | (3,7) p.p. |         | <b>85,1 %</b>              | 58,8 % | 26,3 p.p. |       |
| Débit de traitement du brut <sup>3)</sup><br>(en milliers de barils par jour)                  | <b>48,9</b>                 | 50,8   | (1,9)      | (3,7) % | <b>44,4</b>                | 30,7   | 13,7      | 45 %  |
| Débit de traitement du biocarburant <sup>3)</sup><br>(en milliers de barils par jour)          | <b>2,8</b>                  | 3,0    | (0,2)      | (7) %   | <b>2,4</b>                 | 1,7    | 0,7       | 41 %  |

<sup>1)</sup> Y compris les volumes externes d'essence, de diesel, de propane, de pétrole brut et d'autres volumes. Les volumes intersectoriels, y compris les volumes produits par la raffinerie de Burnaby et transférés aux autres secteurs, sont exclus des volumes indiqués.

<sup>2)</sup> Mesures du résultat sectoriel. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>3)</sup> Mesure non financière. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>4)</sup> À des fins de comparaison, certains montants de 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée en ce qui a trait à la répartition des coûts du secteur Siège social. Se reporter à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information.

## Comparaison de la performance des deuxièmes trimestres et des premiers semestres de 2025 et de 2024

Le secteur Raffinage a dégagé un BAIIA ajusté de 136 M\$ et de 215 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, soit une hausse de 17 M\$ et de 129 M\$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024. La variation du BAIIA ajusté découle principalement des facteurs suivants :

- La marge brute ajustée a augmenté de 21 M\$ et de 125 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025. La hausse au deuxième trimestre de 2025 était principalement attribuable à l'amélioration des marges de raffinage, à une solide optimisation de l'approvisionnement et à un taux d'utilisation composite robuste de 94,0 %. Le taux d'utilisation composite pour le premier semestre de 2025 a augmenté pour s'établir à 85,1 % comparativement à 58,8 % à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète l'achèvement réussi d'une maintenance planifiée de trois semaines au cours du premier trimestre de 2025, comparativement à une fermeture non prévue de 11 semaines à la raffinerie en 2024.
- Les charges d'exploitation ont augmenté de 4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 et ont diminué de 4 M\$ au premier semestre de 2025, en raison surtout du calendrier des travaux d'entretien dans les périodes correspondantes de l'exercice précédent.
- Les frais de marketing, frais généraux et frais d'administration sont demeurés stables au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025.

## E. Siège social

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                   | Trimestres clos les 30 juin |      |           |        | Semestres clos les 30 juin |      |           |        |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------|-----------|--------|----------------------------|------|-----------|--------|
|                                                                            | 2025                        | 2024 | Variation | %      | 2025                       | 2024 | Variation | %      |
| Frais de marketing, frais généraux et frais d'administration <sup>3)</sup> | <b>15</b>                   | 15   | —         | — %    | <b>28</b>                  | 23   | 5         | 22 %   |
| Autres éléments – (produits) charges <sup>1)</sup>                         | <b>(3)</b>                  | (5)  | 2         | (40) % | <b>(5)</b>                 | (9)  | 4         | (44) % |
| Charge au titre du BAIIA ajusté <sup>2)</sup>                              | <b>12</b>                   | 10   | 2         | 20 %   | <b>23</b>                  | 14   | 9         | 64 %   |

<sup>1)</sup> Les autres éléments du deuxième trimestre de 2025 comprennent i) la marge brute non liée au carburant des ventes internes de 3 M\$ (3 M\$ en 2024) et ii) des profits de change réalisés de néant (2 M\$ en 2024). Les autres éléments du premier semestre de 2025 comprennent i) la marge brute non liée au carburant des ventes internes de 5 M\$ (5 M\$ en 2024) et ii) des profits de change réalisés de néant (4 M\$ en 2024).

<sup>2)</sup> Mesures du résultat sectoriel. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>3)</sup> À des fins de comparaison, certains montants de 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée en ce qui a trait à la répartition des coûts du secteur Siège social. Se reporter à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information.

La charge au titre du BAIIA ajusté du secteur Siège social a augmenté de 2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 et de 9 M\$ pour le premier semestre de 2025 par rapport à la période correspondante de 2024.

- Les frais de marketing, frais généraux et frais d'administration sont demeurés relativement stables au deuxième trimestre de 2025 et ont augmenté de 5 M\$ au premier semestre de 2025 en raison du calendrier de certaines charges liées aux employés.
- Les autres éléments ont diminué de 2 M\$ et de 4 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025 en raison principalement des profits de change découlant du règlement de certains soldes libellés en dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent.

## 5. DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales données financières consolidées tirées des plus récents états financiers consolidés intermédiaires et annuels.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)<br>Trimestres clos les | 2025         |         | 2024    |          |         |         | 2023    |          |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------|---------|----------|---------|---------|---------|----------|
|                                                                                 | 30 juin      | 31 mars | 31 déc. | 30 sept. | 30 juin | 31 mars | 31 déc. | 30 sept. |
| <b>Sommaire financier</b>                                                       |              |         |         |          |         |         |         |          |
| Ventes et produits des activités ordinaires                                     | <b>6 874</b> | 6 813   | 6 734   | 7 126    | 7 504   | 6 939   | 7 746   | 8 731    |
| Marge brute ajustée <sup>1)</sup>                                               | <b>1 031</b> | 894     | 968     | 955      | 1 020   | 849     | 1 012   | 1 101    |
| BAIIA ajusté <sup>1)</sup>                                                      | <b>508</b>   | 375     | 428     | 431      | 504     | 327     | 463     | 585      |
| Canada <sup>2), 3)</sup>                                                        | <b>190</b>   | 110     | 185     | 196      | 168     | 186     | 190     | 206      |
| International <sup>2), 3)</sup>                                                 | <b>168</b>   | 181     | 169     | 150      | 180     | 147     | 157     | 170      |
| États-Unis <sup>2), 3)</sup>                                                    | <b>26</b>    | 16      | 30      | 52       | 47      | 31      | 39      | 52       |
| Raffinage <sup>2), 3)</sup>                                                     | <b>136</b>   | 79      | 59      | 48       | 119     | (33)    | 106     | 188      |
| Siège social <sup>2), 3)</sup>                                                  | <b>(12)</b>  | (11)    | (15)    | (15)     | (10)    | (4)     | (29)    | (31)     |
| Résultat net                                                                    | <b>172</b>   | 64      | (29)    | 91       | 70      | (5)     | 86      | 230      |
| Résultat net par action – de base (\$ par action)                               | <b>0,99</b>  | 0,37    | (0,17)  | 0,52     | 0,40    | (0,03)  | 0,49    | 1,31     |
| Résultat net par action – dilué (\$ par action)                                 | <b>0,97</b>  | 0,36    | (0,17)  | 0,52     | 0,39    | (0,03)  | 0,48    | 1,28     |
| Bénéfice (perte) ajusté <sup>4)</sup>                                           | <b>158</b>   | 65      | 100     | 106      | 156     | 43      | 151     | 231      |
| Bénéfice (perte) ajusté par action <sup>4)</sup> – de base (\$ par action)      | <b>0,91</b>  | 0,37    | 0,58    | 0,61     | 0,89    | 0,25    | 0,86    | 1,31     |
| Bénéfice (perte) ajusté par action <sup>4)</sup> – dilué (\$ par action)        | <b>0,90</b>  | 0,37    | 0,57    | 0,60     | 0,88    | 0,25    | 0,84    | 1,28     |

<sup>1)</sup> Total des mesures sectorielles. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>2)</sup> À des fins de comparaison, certains montants de 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée en ce qui a trait à la répartition des coûts du secteur Siège social. Se reporter à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information.

<sup>3)</sup> Mesures du résultat sectoriel. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>4)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio financier non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, les ventes et produits des activités ordinaires, la marge brute ajustée, le BAIIA ajusté et le bénéfice (perte) ajusté de Parkland ont été touchés principalement par i) les variations des cours de change, particulièrement entre le dollar américain et le dollar canadien, ii) les variations des prix du carburant et des produits pétroliers, iii) les conditions du marché qui ont eu une incidence sur les marges unitaires et le volume des ventes, iv) les acquisitions et la réalisation des synergies connexes de Parkland, v) la croissance interne, vi) l'optimisation continue de nos capacités d'approvisionnement et de logistique intégrée, vii) l'incidence du conflit entre la Russie et l'Ukraine et de celui au Moyen-Orient sur les prix des marchandises et les marges, viii) une hausse des marges de raffinage au troisième trimestre de 2023, ix) une panne d'électricité à B.C. Hydro au quatrième trimestre de 2023, x) des profits de change réalisés non récurrents<sup>9</sup> découlant du règlement de soldes de financement, xi) la température particulièrement chaude pour la saison, ce qui a réduit les volumes de nos activités de chauffage commercial et résidentiel et de logistique en 2024, xii) la concurrence accrue résultant en une baisse des volumes des entreprises commerciales du secteur International en 2024, xiii) la fermeture non prévue de la raffinerie de Burnaby au premier trimestre de 2024, xiv) les tendances défavorables du secteur et les conditions macroéconomiques aux États-Unis en 2024, qui se sont prolongées au premier semestre de 2025, xv) le recul important des marges de raffinage au cours du second semestre de 2024, xvi) la renégociation réussie des contrats d'approvisionnement aux États-Unis au cours du troisième trimestre de 2024, xvii) le ralentissement de la demande pour nos activités de vente dans les établissements exploités par l'opérateur et de logistique intégrée au Canada en 2024, xviii) la décision de réduire nos positions sur le marché de la conformité en Californie en raison des récents développements réglementaires aux États-Unis qui ont créé de la volatilité et intensifié les perturbations du marché au premier trimestre de 2025, xix) la réduction des occasions d'arbitrage sur le diesel au Canada et aux États-Unis au premier semestre de 2025, xx) l'amélioration des marges de raffinage au deuxième trimestre de 2025, xxi) l'instabilité des marchés découlant des conflits mondiaux au premier trimestre de 2025, qui a entraîné une volatilité des prix, xxii) la réussite des plans de réduction ciblée des coûts en cours d'exécution, et xxiii) l'inflation générale.

<sup>9</sup> Des profits de change réalisés de cette importance ne devraient pas se reproduire à l'avenir, car ils découlent du règlement d'anciens soldes de financement émis à des cours de change nettement moins favorables que les cours de change en vigueur à la date de règlement.

## 6. FLUX DE TRÉSORERIE ET DIVIDENDES

### A. Flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente un résumé des états consolidés des flux de trésorerie.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                              | Trimestres clos les 30 juin |       | Semestres clos les 30 juin |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------|----------------------------|-------|
|                                                                                                       | 2025                        | 2024  | 2025                       | 2024  |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation                                    | <b>502</b>                  | 450   | <b>788</b>                 | 667   |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement                                  | <b>(128)</b>                | (102) | <b>(210)</b>               | (195) |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement                                    | <b>(280)</b>                | (412) | <b>(506)</b>               | (541) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                           | <b>94</b>                   | (64)  | <b>72</b>                  | (69)  |
| Incidence de la conversion des devises sur la trésorerie                                              | <b>(17)</b>                 | 7     | <b>(18)</b>                | 18    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie reclassés depuis (vers) les actifs détenus en vue de la vente | —                           | (20)  | —                          | (20)  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période                                   | <b>362</b>                  | 393   | <b>385</b>                 | 387   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période                                    | <b>439</b>                  | 316   | <b>439</b>                 | 316   |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation par action <sup>1)</sup>           | <b>2,89</b>                 | 2,58  | <b>4,52</b>                | 3,81  |

<sup>1)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

#### Activités d'exploitation

Parkland a généré 502 M\$ et 788 M\$, respectivement, d'entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, contre 450 M\$ et 667 M\$ pour les périodes correspondantes de 2024. Cette augmentation est principalement attribuable i) à la hausse du BAIIA ajusté, dont il est question à la section 2 ci-dessus, et ii) à l'augmentation des entrées d'éléments hors trésorerie du fonds de roulement, favorisée par le calendrier du règlement de contrats de gestion des risques et de certaines créances, et à la baisse des prix des marchandises, partiellement atténuée par l'incidence de l'élimination le 1<sup>er</sup> avril 2025 de la taxe sur le carbone imposée aux consommateurs au Canada.

#### Activités d'investissement

Parkland a investi 128 M\$ et 210 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025, contre 102 M\$ et 195 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux dépenses d'investissement dont il est question aux rubriques 2 et 8 du présent rapport de gestion, contrebalancées en partie par l'incidence de l'investissement dans Sol Ecolution au cours du premier semestre de 2024.

#### Activités de financement

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, Parkland a inscrit des sorties de trésorerie liées aux activités de financement de 280 M\$ et de 506 M\$, respectivement, contre 412 M\$ et 541 M\$ pour les périodes correspondantes de 2024. La diminution est principalement attribuable à i) la baisse des remboursements aux termes de la facilité de crédit au premier trimestre de 2024 et ii) au rachat d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») au cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent.



## B. Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                             | Trimestres<br>clos les 30 juin |      | Périodes de 12 mois<br>closes les 30 juin |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------|-------------------------------------------|-------|
|                                                                                                                                      | 2025                           | 2024 | 2025                                      | 2024  |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation <sup>1)</sup>                                                     | <b>502</b>                     | 450  | <b>1 656</b>                              | 1 612 |
| Reprise : Variation des autres passifs et des autres actifs                                                                          | <b>(7)</b>                     | 3    | <b>6</b>                                  | 34    |
| Reprise : Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement en lien avec les activités d'exploitation <sup>5)</sup> | <b>(87)</b>                    | (34) | <b>(193)</b>                              | 24    |
| Ajout : Dépenses d'investissement de maintien <sup>2)</sup>                                                                          | <b>(70)</b>                    | (53) | <b>(299)</b>                              | (257) |
| Ajout : Dividendes reçus de participations dans des entreprises associées et des coentreprises                                       | <b>6</b>                       | 8    | <b>21</b>                                 | 17    |
| Ajout : Intérêts sur les contrats de location et la dette à long terme                                                               | <b>(83)</b>                    | (88) | <b>(344)</b>                              | (344) |
| Ajout : Paiements de capital des contrats de location                                                                                | <b>(74)</b>                    | (64) | <b>(296)</b>                              | (263) |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>3)</sup>                                                                                         | <b>187</b>                     | 222  | <b>551</b>                                | 823   |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions) <sup>4)</sup>                                                                |                                |      | <b>174</b>                                | 175   |
| Flux de trésorerie disponibles des DDM par action <sup>3)</sup>                                                                      |                                |      | <b>3,17</b>                               | 4,69  |

<sup>1)</sup> Mesure financière supplémentaire pour la période de 12 mois. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>2)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>3)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio financier non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>4)</sup> Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est calculé conformément à la méthode comptable de Parkland décrite à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels.

<sup>5)</sup> À des fins de comparaison, certains montants inclus dans la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement en lien avec les activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée.

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 35 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à la période correspondante de 2024, en raison surtout i) de la hausse des dépenses d'investissement de maintien attribuable principalement à l'augmentation des remplacements prévus de la flotte et du matériel et l'entretien des infrastructures, et ii) de la hausse des paiements de loyers attribuable à l'expansion du stockage dans les terminaux et de la capacité d'expédition dans les marchés du secteur International pour une croissance interne relative future.

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 272 M\$ pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025, comparativement à la période correspondante close le 30 juin 2024, en raison i) du recul important des marges de raffinage au second semestre de 2024, ii) des pertes réalisées découlant de la liquidation des positions sur le marché de la conformité en Californie au premier trimestre de 2025, iii) de la hausse des dépenses d'investissement de maintien attribuable principalement à l'augmentation des remplacements prévus de la flotte et du matériel et à l'entretien des infrastructures, iv) d'une hausse des paiements de loyers attribuable à l'expansion du stockage dans les terminaux et de la capacité d'expédition dans les marchés du secteur International, et v) d'une augmentation de la charge d'impôt liée à la hausse des bénéfices imposables et à l'incidence de l'impôt minimum mondial adopté au deuxième trimestre de 2024. Ce résultat a été contrebalancé en partie par l'incidence de la fermeture non prévue de la raffinerie de Burnaby d'une durée de 11 semaines au cours du premier trimestre de 2024.

Les flux de trésorerie disponibles par action ont diminué, passant de 4,69 \$ pour la période de 12 mois close le 30 juin 2024 à 3,17 \$ pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025, en raison principalement de la baisse des flux de trésorerie disponibles mentionnée plus haut, contrebalancée en partie par la diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation attribuable aux 0,4 million d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'ORCN au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2025.

La trésorerie liée aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 30 juin 2025 a augmenté de 52 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, en raison surtout de la hausse des entrées de trésorerie provenant des variations nettes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement découlant de l'incidence du moment du règlement des contrats de gestion des risques, contrebalancée en partie par l'élimination le 1<sup>er</sup> avril 2025 de la taxe sur le carbone imposée aux consommateurs au Canada.

La trésorerie liée aux activités d'exploitation pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025 a augmenté de 44 M\$ par rapport à la période correspondante close le 30 juin 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à une variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement correspondant à des entrées de trésorerie plus élevées en raison i) du moment du règlement de contrats de gestion des risques, et ii) des fluctuations des prix à terme des marchandises. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés en partie par i) l'incidence du recul important des marges de raffinage au second semestre de 2024 et des pertes réalisées découlant de la liquidation des positions sur le marché de la conformité en Californie au premier trimestre de 2025, ii) l'élimination le 1<sup>er</sup> avril 2025 de la taxe sur le carbone imposée aux consommateurs au Canada, et iii) l'augmentation de la charge d'impôt liée à la hausse des bénéfices imposables et à l'incidence de l'impôt minimum mondial adopté au deuxième trimestre de 2024.



## C. Dividendes

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire) | Trimestres clos les 30 juin |      |           |     | Semestres clos les 30 juin |       |           |     |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------|------|-----------|-----|----------------------------|-------|-----------|-----|
|                                                          | 2025                        | 2024 | Variation | %   | 2025                       | 2024  | Variation | %   |
| Dividendes déclarés aux actionnaires                     | <b>63</b>                   | 61   | 2         | 3 % | <b>126</b>                 | 122   | 4         | 3 % |
| Dividendes versés aux actionnaires                       | <b>(63)</b>                 | (61) | (2)       | 3 % | <b>(124)</b>               | (121) | (3)       | 2 % |

Parkland a augmenté le dividende annuel de 0,04 \$ par action, le portant de 1,36 \$ par action à 1,40 \$ par action à compter du 22 mars 2024 et de 0,04 \$ par action, le portant de 1,40 \$ par action à 1,44 \$ par action à compter du 21 mars 2025.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, les dividendes déclarés aux actionnaires ont augmenté de 2 M\$ et de 4 M\$, respectivement, en raison de la hausse du dividende annuel par action. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation découlant des 0,4 million d'actions ordinaires rachetées aux termes de l'ORCN au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2025.

Les dividendes en trésorerie versés aux actionnaires ont atteint 63 M\$, soit une hausse de 2 M\$, pour le deuxième trimestre de 2025, et 124 M\$, soit une hausse de 3 M\$, pour le premier semestre de 2025; ces hausses découlent des augmentations de dividendes annuels par action dont il est question plus haut.

## D. Ratio de distribution

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire) | Périodes de 12 mois closes les 30 juin |      |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------|------|
|                                                          | 2025                                   | 2024 |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>1), 3)</sup>         | <b>551</b>                             | 823  |
| Dividendes <sup>2)</sup>                                 | <b>248</b>                             | 242  |
| Ratio de distribution <sup>1)</sup>                      | <b>45 %</b>                            | 29 % |

<sup>1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio financier non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>2)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>3)</sup> À des fins de comparaison, certains montants inclus dans les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 31 mars 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée.

Le ratio de distribution a augmenté pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025, comparativement à la période correspondante close le 30 juin 2024, en raison d'une baisse des flux de trésorerie disponibles, évoquée à la rubrique 6B et d'une hausse des dividendes, comme indiqué à la rubrique 6C.

## 7. GESTION DU CAPITAL, LIQUIDITÉS ET ENGAGEMENTS

### A. Gestion du capital

#### Ratio de levier financier

Le ratio de levier financier est l'une des principales mesures de gestion du capital de Parkland et elle est utilisée à l'interne par les principaux dirigeants pour surveiller la solidité financière globale de Parkland, la souplesse de la structure de son capital et sa capacité à assurer le service de sa dette et à respecter ses engagements actuels et futurs. Pour gérer son capital et ses obligations au titre du financement, Parkland peut i) ajuster les dépenses d'investissement prévues, les dividendes à verser aux actionnaires prévus et les rachats d'actions prévus ou ii) émettre de nouveaux titres de capitaux propres ou de créance.

Le ratio de levier financier s'est amélioré pour s'établir à 3,4 au 30 juin 2025, comparativement à 3,6 au 31 décembre 2024, en raison surtout de la diminution de l'endettement attribuable à l'appréciation du dollar canadien et à la solidité des flux de trésorerie.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire) | 30 juin 2025 | 31 décembre 2024 |
|----------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Endettement                                              | <b>4 979</b> | 5 268            |
| Levier financier - BAIIA                                 | <b>1 468</b> | 1 481            |
| Ratio de levier financier <sup>1)</sup>                  | <b>3,4</b>   | 3,6              |

<sup>1)</sup> Mesure de gestion du capital. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

## RCI

Le RCI est une mesure clé utilisée par Parkland pour surveiller le rendement des investissements et évaluer l'efficacité de son affectation du capital dont elle a le contrôle. En outre, le RCI est utilisé comme indicateur pour évaluer l'efficacité de l'affectation du capital à long terme en ce qui a trait au coût du capital.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire) | Périodes de 12 mois closes les 30 juin |       |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------|
|                                                          | 2025                                   | 2024  |
| Résultat d'exploitation net après impôt                  | 714                                    | 836   |
| Capital investi moyen <sup>2)</sup>                      | 9 282                                  | 9 277 |
| RCI <sup>1)</sup>                                        | 7,7 %                                  | 9,0 % |

<sup>1)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>2)</sup> À des fins de comparaison, certains montants du capital investi moyen pour la période de 12 mois close le 30 juin 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée.

Le RCI était de 7,7 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025, comparativement à 9,0 % pour la période correspondante close le 30 juin 2024, en raison principalement de la diminution du BAIIA ajusté découlant i) d'un recul important des marges de raffinage au cours du second semestre de 2024, et ii) des pertes réalisées de 53 M\$ découlant de la liquidation des positions sur le marché de la conformité en Californie au premier trimestre de 2025 et de la hausse des taux d'impôt applicables en raison de l'adoption de l'impôt minimum mondial au deuxième trimestre de 2024.

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« ORCN »)

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, Parkland n'a acheté ni annulé aucune action ordinaire (708 600 et 2 526 088 actions ordinaires, respectivement, en 2024) pour des coûts totaux respectifs de néant (29 M\$ et 111 M\$, respectivement, en 2024) aux termes de l'ORCN.

## Clauses restrictives liées aux facilités de crédit

Outre les mesures internes de gestion du capital, Parkland a respecté l'ensemble des restrictions liées aux facilités de crédit, notamment i) le ratio de la dette à long terme de premier rang au BAIIA aux fins de la facilité de crédit, ii) le ratio du total de la dette à long terme au BAIIA aux fins de la facilité de crédit et iii) le ratio de couverture des intérêts (calculé comme le ratio du BAIIA aux fins de la facilité de crédit à la charge d'intérêts) tout au long du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, et Parkland prévoit respecter ces clauses au cours du prochain exercice. Se reporter à la rubrique sur la convention de crédit dans SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Le 20 juin 2025, Parkland a conclu des conventions de fiducie supplémentaires pour les billets de premier rang (à l'exception des billets de premier rang à 3,875 % échéant en 2026) afin d'éliminer l'obligation potentielle de Parkland de faire une offre de changement de contrôle à la suite de la transaction avec Sunoco et de modifier la définition du changement de contrôle afin d'inclure Sunoco et ses sociétés affiliées en tant que propriétaires qualifiés de Parkland.

## B. Sources de capitaux disponibles

Les sources de capitaux de Parkland au 30 juin 2025 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les fonds disponibles aux termes de sa facilité de crédit et de son financement de projet sans recours. Bien que les flux de trésorerie de Parkland présentent d'ordinaire des variations saisonnières, celles-ci n'ont pas d'incidence significative sur la situation de trésorerie. La direction estime que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffiront à financer les dépenses d'investissement, la charge d'intérêts, la charge d'impôt, les dividendes et les rachats d'actions sur une base annuelle. Les acquisitions ou les engagements futurs seront financés au moyen des flux de trésorerie disponibles provenant des activités d'exploitation, des placements de titres d'emprunt et de capitaux propres, au besoin, et de la capacité d'emprunt disponible sur la facilité de crédit.

Le tableau qui suit présente un résumé de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles, des facilités de crédit inutilisées et du financement de projet inutilisé.

| (en millions de dollars)                              | 30 juin 2025 | 31 décembre 2024 |
|-------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1)</sup> | 439          | 385              |
| Facilités de crédit inutilisées                       | 1 738        | 1 660            |
| Liquidités disponibles <sup>2)</sup>                  | 2 177        | 2 045            |

<sup>1)</sup> Comprennent la trésorerie détenue dans les comptes sur marge et les comptes courants liés au financement de projet au 30 juin 2025, qui s'est chiffrée à 128 M\$ (94 M\$ au 31 décembre 2024).

<sup>2)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

### Financement de projet sans recours

Le 15 novembre 2023, Parkland a conclu, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive OTR Infrastructure LP (« EVCo »), une convention de financement de projet sans recours d'un maximum de 210 M\$ avec la Banque de l'infrastructure du Canada (l'« emprunt consenti par BIC »). L'emprunt consenti par BIC est garanti par une sûreté de premier rang visant des actifs précis et des polices d'assurance maintenues par EVCo en lien avec les bornes de recharge financées.

Au 30 juin 2025, 54 M\$ avaient été prélevés aux termes de l'emprunt consenti par BIC (30 M\$ au 31 décembre 2024).

## C. Obligations contractuelles

Parkland a des obligations contractuelles au titre de la dette à long terme, notamment des contrats de location, des dépenses d'investissement et d'autres engagements contractuels dont les dates d'échéance vont de moins de un an à plus de cinq ans. Les obligations contractuelles de Parkland ont diminué, passant de 13 213 M\$ au 31 décembre 2024 à 12 533 M\$ au 30 juin 2025, principalement en raison i) d'une diminution des soldes de la dette à long terme attribuable à l'appréciation du dollar canadien, à la baisse des obligations d'intérêt à mesure que nous nous rapprochons des échéances de la dette et de la réduction du passif locatif en raison des paiements de loyers continus, et ii) d'un recul des soldes de dettes d'exploitation découlant de l'élimination le 1<sup>er</sup> avril 2025 de la taxe sur le carbone imposée aux consommateurs au Canada. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des provisions et autres passifs attribuable surtout à une hausse du passif lié à la rémunération fondée sur des actions en raison de la modification des options sur actions, des unités d'actions liées au rendement (« UALR ») et des unités d'actions restreintes (« UAR »), qui sont désormais réglées en trésorerie à l'acquisition des droits à la date de clôture de la transaction avec Sunoco.

| Au 30 juin 2025 (en millions de dollars)                | Moins de<br>un an | Deux à<br>trois ans | Quatre à<br>cinq ans | Par la suite | Total         |
|---------------------------------------------------------|-------------------|---------------------|----------------------|--------------|---------------|
| <b>Engagements</b>                                      |                   |                     |                      |              |               |
| Engagements en capital <sup>1)</sup>                    | 84                | 175                 | 183                  | 1 525        | 1 967         |
| Acquisition d'immobilisations corporelles <sup>2)</sup> | 129               | 12                  | —                    | —            | 141           |
| Autres engagements                                      | 40                | 13                  | 8                    | 8            | 69            |
| <b>Total des engagements</b>                            | <b>253</b>        | <b>200</b>          | <b>191</b>           | <b>1 533</b> | <b>2 177</b>  |
| <b>Autres obligations</b>                               |                   |                     |                      |              |               |
| Dettes d'exploitation et charges à payer                | 2 477             | —                   | —                    | —            | 2 477         |
| Dividendes déclarés et à verser                         | 63                | —                   | —                    | —            | 63            |
| Gestion des risques et autres passifs financiers        | 72                | —                   | —                    | —            | 72            |
| Dette à long terme (y compris les intérêts)             | 986               | 1 593               | 2 584                | 2 451        | 7 614         |
| Provisions et autres passifs                            | 107               | 2                   | 2                    | 19           | 130           |
| <b>Total des autres obligations</b>                     | <b>3 705</b>      | <b>1 595</b>        | <b>2 586</b>         | <b>2 470</b> | <b>10 356</b> |
| <b>Total des obligations contractuelles</b>             | <b>3 958</b>      | <b>1 795</b>        | <b>2 777</b>         | <b>4 003</b> | <b>12 533</b> |

<sup>1)</sup> L'engagement porte sur un contrat d'une durée de 20 ans. Les droits sont établis d'après la dernière structure tarifaire publiée du fournisseur de services et ils sont assujettis à d'autres modifications.

<sup>2)</sup> Rend compte d'un engagement de capital de 28 M\$ à l'égard d'EVCo, qui devrait être financé au moyen d'un financement de projet sans recours par le biais de la dette sans recours (se reporter à la note 14 c) des états financiers consolidés annuels).

### Dépenses d'investissement faisant l'objet d'un engagement

Au 30 juin 2025, les engagements contractuels visant l'acquisition d'immobilisations corporelles se chiffraient à 141 M\$ (178 M\$ au 31 décembre 2024). Nous nous attendons à ce que les engagements contractuels soient pris essentiellement dans les 12 prochains mois, et ils porteront surtout sur i) les projets d'investissement de maintien continus et les initiatives de croissance de la fabrication de carburants à faible teneur en carbone de la raffinerie de Burnaby, ii) les travaux de rénovation des infrastructures et de mise à niveau du matériel et iii) les projets d'expansion de notre réseau au Canada, notamment le réseau de recharges pour VE. Parkland envisage d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, le produit tiré des activités de dessaisissement, la capacité d'emprunt disponible aux termes de la facilité de crédit et le financement de projet sans recours pour financer ces engagements.

### Carburant et produits pétroliers et autres engagements d'achat

En plus des engagements décrits plus haut, Parkland a conclu, dans le cours normal de ses activités, des ententes d'achat et des contrats visant l'achat de biens et services. Ces engagements comprennent des contrats d'achat de marchandises qui sont négociés au prix du marché.

## D. Ententes hors bilan

Parkland n'a conclu aucune entente hors bilan qui a, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle ait, une incidence significative, actuelle ou future, sur la performance financière ou la situation financière, y compris la situation de trésorerie et les sources de financement, de la société. Dans le cours normal des activités, Parkland est tenue d'effectuer des paiements futurs, notamment ceux effectués aux termes d'obligations contractuelles et de garanties.

### Lettres de crédit

Au 30 juin 2025, Parkland a émis des lettres de crédit de 64 M\$ (74 M\$ au 31 décembre 2024) afin de fournir des garanties pour le compte de ses filiales dans le cours normal des activités, qui ne sont pas constatées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires. Ces garanties comportent diverses dates d'échéance allant jusqu'au 31 mars 2035, inclusivement.

## 8. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le tableau qui suit présente un résumé et un rapprochement des dépenses d'investissement de maintien et de croissance.

| (en millions de dollars)                                                                                                     | Trimestres clos les 30 juin |           | Semestres clos les 30 juin |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------|----------------------------|------------|
|                                                                                                                              | 2025                        | 2024      | 2025                       | 2024       |
| <b>Dépenses d'investissement de croissance</b>                                                                               |                             |           |                            |            |
| Canada                                                                                                                       | 36                          | 8         | 57                         | 18         |
| International                                                                                                                | 12                          | 9         | 17                         | 12         |
| États-Unis                                                                                                                   | 2                           | 2         | 4                          | 3          |
| Raffinage                                                                                                                    | 1                           | 13        | 12                         | 23         |
| Siège social                                                                                                                 | 4                           | 9         | 7                          | 15         |
| Dépenses d'investissement de croissance, y compris le financement de projet sans recours                                     | 55                          | 41        | 97                         | 71         |
| Déduction : dépenses d'investissement de croissance liées au financement de projet sans recours <sup>2), 4)</sup>            | 5                           | 1         | 18                         | 4          |
| <b>Dépenses d'investissement de croissance<sup>1), 4)</sup></b>                                                              | <b>50</b>                   | <b>40</b> | <b>79</b>                  | <b>67</b>  |
| <b>Dépenses d'investissement de maintien</b>                                                                                 |                             |           |                            |            |
| Canada                                                                                                                       | 20                          | 16        | 37                         | 28         |
| International                                                                                                                | 12                          | 7         | 28                         | 10         |
| États-Unis                                                                                                                   | 5                           | 3         | 10                         | 6          |
| Raffinage                                                                                                                    | 31                          | 27        | 55                         | 68         |
| Siège social                                                                                                                 | 2                           | —         | 2                          | —          |
| <b>Dépenses d'investissement de maintien<sup>1)</sup></b>                                                                    | <b>70</b>                   | <b>53</b> | <b>132</b>                 | <b>112</b> |
| Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles <sup>1), 3)</sup>                                                     | 125                         | 94        | 229                        | 183        |
| Déduction : entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles liées au financement de projet sans recours <sup>2)</sup> | 5                           | 1         | 18                         | 4          |
| <b>Dépenses d'investissement<sup>1)</sup></b>                                                                                | <b>120</b>                  | <b>93</b> | <b>211</b>                 | <b>179</b> |

<sup>1)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>2)</sup> Les dépenses d'investissement de croissance et les dépenses d'investissement de maintien liées à EVCo devraient être financées au moyen du financement de projet sans recours par le biais de la dette sans recours. Se reporter à la rubrique 7B du présent rapport de gestion.

<sup>3)</sup> Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

<sup>4)</sup> À des fins de comparaison, certains montants ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée.

Les dépenses d'investissement de Parkland ont augmenté de 27 M\$ et de 32 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 par rapport aux périodes correspondantes de 2024.

Les dépenses d'investissement de croissance ont augmenté de 10 M\$ et de 12 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025, et ont surtout porté sur i) les achats de véhicules, de réservoirs de stockage et de matériel liés à des projets d'expansion de notre réseau au Canada, ii) l'accroissement de la capacité et les initiatives de la fabrication de carburants à faible teneur en carbone de la raffinerie de Burnaby, iii) les améliorations en cours du programme de fidélisation JOURNIE Récompenses<sup>MC</sup> sur différentes plateformes numériques et iv) les conversions et la mise à niveau de Marché Express / On the Run et la modification des marques des secteurs Canada et États-Unis.

Les dépenses d'investissement de maintien ont augmenté de 17 M\$ et de 20 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025, et ont surtout porté sur i) la réparation prévue d'infrastructures et les remplacements prévus de la flotte et du matériel dans les secteurs Canada, États-Unis et International et ii) les travaux d'entretien continu à la raffinerie de Burnaby, aux terminaux et aux autres infrastructures pour assurer la fiabilité et la conformité de la raffinerie.

Les dépenses d'investissement de croissance liées au financement de projet sans recours ont augmenté de 4 M\$ et de 14 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, comparativement aux périodes correspondantes de 2024, alors que nous poursuivons la construction de bornes de recharge pour VE dans le cadre de notre projet visant la construction d'un réseau de recharges ultrarapides dans certains marchés partout au Canada.

## 9. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES ET RÉSULTAT NET

### A. Produits des activités ordinaires

| (en millions de dollars)                                                                                                          | Canada <sup>1)</sup> |             | International <sup>1)</sup> |             | États-Unis <sup>1)</sup> |             | Raffinage <sup>1)</sup> |             | Chiffres consolidés |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-----------------------------|-------------|--------------------------|-------------|-------------------------|-------------|---------------------|-------------|
| <b>Trimestres clos les 30 juin</b>                                                                                                | <b>2025</b>          | <b>2024</b> | <b>2025</b>                 | <b>2024</b> | <b>2025</b>              | <b>2024</b> | <b>2025</b>             | <b>2024</b> | <b>2025</b>         | <b>2024</b> |
| Produits des activités ordinaires tirés du carburant et des produits pétroliers                                                   | 3 262                | 3 557       | 1 812                       | 2 083       | 1 052                    | 1 168       | 386                     | 315         | 6 512               | 7 123       |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments, des dépanneurs et autres produits non liés au carburant | 117                  | 118         | 47                          | 46          | 198                      | 217         | —                       | —           | 362                 | 381         |
| Ventes et produits des activités ordinaires <sup>2)</sup>                                                                         | 3 379                | 3 675       | 1 859                       | 2 129       | 1 250                    | 1 385       | 386                     | 315         | 6 874               | 7 504       |

  

| (en millions de dollars)                                                                                                          | Canada <sup>1)</sup> |             | International <sup>1)</sup> |             | États-Unis <sup>1)</sup> |             | Raffinage <sup>1)</sup> |             | Chiffres consolidés |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-----------------------------|-------------|--------------------------|-------------|-------------------------|-------------|---------------------|-------------|
| <b>Semestres clos les 30 juin</b>                                                                                                 | <b>2025</b>          | <b>2024</b> | <b>2025</b>                 | <b>2024</b> | <b>2025</b>              | <b>2024</b> | <b>2025</b>             | <b>2024</b> | <b>2025</b>         | <b>2024</b> |
| Produits des activités ordinaires tirés du carburant et des produits pétroliers                                                   | 6 505                | 6 710       | 3 810                       | 4 101       | 2 029                    | 2 239       | 623                     | 653         | 12 967              | 13 703      |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments, des dépanneurs et autres produits non liés au carburant | 229                  | 233         | 102                         | 93          | 389                      | 414         | —                       | —           | 720                 | 740         |
| Ventes et produits des activités ordinaires <sup>2)</sup>                                                                         | 6 734                | 6 943       | 3 912                       | 4 194       | 2 418                    | 2 653       | 623                     | 653         | 13 687              | 14 443      |

<sup>1)</sup> Voir la note 15 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour obtenir des précisions sur les secteurs opérationnels de Parkland.

<sup>2)</sup> Les ventes et les produits des activités ordinaires rendent uniquement compte des produits provenant de clients externes.

Les ventes et produits des activités ordinaires ont diminué de 630 M\$ et de 756 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 par rapport aux périodes correspondantes de 2024. Dans l'ensemble, cette variation est attribuable aux facteurs suivants :

- Les ventes et produits des activités ordinaires du secteur Canada ont diminué de 296 M\$ et de 209 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 en raison surtout de l'incidence de la baisse des prix des marchandises, contrebalancée en partie par la croissance des volumes dans notre réseau de vente au détail détenu par la société, soutenue par une meilleure exécution sur les sites et un engagement accru par le biais de notre programme de fidélisation.
- Les ventes et produits des activités ordinaires du secteur International ont diminué de 270 M\$ et de 282 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, en raison principalement de la baisse des prix des marchandises, atténuée par l'incidence de l'appréciation du dollar américain.
- Les ventes et produits des activités ordinaires du secteur États-Unis ont diminué de 135 M\$ et de 235 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, en raison surtout i) de la réduction des prix des marchandises, et ii) de la baisse des achats dans les dépanneurs attribuable à la diminution de l'achalandage, facteurs compensés en partie par l'incidence de l'appréciation du dollar américain.
- Les ventes et produits des activités ordinaires du secteur Raffinage ont augmenté de 71 M\$ au deuxième trimestre de 2025 et diminué de 30 M\$ au premier semestre de 2025, en raison surtout du niveau de pétrole brut permettant d'optimiser la capacité pipelinière en fonction de l'utilisation de la raffinerie de Burnaby.

## B. Résultat net

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025.

| (en millions de dollars)                                                 | Trimestres clos les 30 juin |      | Semestres clos les 30 juin |      |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------|----------------------------|------|
|                                                                          | 2025                        | 2024 | 2025                       | 2024 |
| BAIIA ajusté <sup>1)</sup>                                               | <b>508</b>                  | 504  | <b>883</b>                 | 831  |
| Déduction/(ajout) :                                                      |                             |      |                            |      |
| Coûts d'acquisition, d'intégration et autres                             | <b>46</b>                   | 46   | <b>75</b>                  | 76   |
| Dotation aux amortissements                                              | <b>220</b>                  | 202  | <b>422</b>                 | 408  |
| Charges financières                                                      | <b>93</b>                   | 99   | <b>192</b>                 | 190  |
| (Profit) perte de change latent                                          | <b>(4)</b>                  | 4    | <b>(9)</b>                 | 7    |
| (Profit) perte latent sur la gestion des risques et autres <sup>4)</sup> | <b>(51)</b>                 | 56   | <b>(48)</b>                | 59   |
| Coûts liés à la transaction avec Sunoco                                  | <b>46</b>                   | —    | <b>46</b>                  | —    |
| Autres (profits) et pertes <sup>2)</sup>                                 | <b>(70)</b>                 | (1)  | <b>(89)</b>                | 9    |
| Autres éléments d'ajustement <sup>3), 4)</sup>                           | <b>17</b>                   | 8    | <b>11</b>                  | 26   |
| Charge (produit) d'impôt                                                 | <b>39</b>                   | 20   | <b>47</b>                  | (9)  |
| Résultat net                                                             | <b>172</b>                  | 70   | <b>236</b>                 | 65   |

<sup>1)</sup> Total des mesures sectorielles. Se reporter à la rubrique 15 du présent rapport de gestion.

<sup>2)</sup> Les autres (profits) et pertes pour le trimestre clos le 30 juin 2025 comprennent i) un profit hors trésorerie lié à l'évaluation de 55 M\$ (perte de 11 M\$ en 2024) attribuable à la variation de la juste valeur des options de remboursement anticipé, ii) un profit hors trésorerie lié à l'évaluation de 8 M\$ (profit de 12 M\$ en 2024) attribuable à la variation des estimations des provisions environnementales, iii) d'autres produits de 3 M\$ (3 M\$ en 2024), iv) un profit de 3 M\$ (profit de 1 M\$ en 2024) à la cession d'actifs, et v) un profit de 1 M\$ (perte de 4 M\$ en 2024) dans les autres éléments. Les autres (profits) et pertes pour le semestre clos le 30 juin 2025 comprennent : i) un profit hors trésorerie lié à l'évaluation de 76 M\$ (perte de 24 M\$ en 2024) attribuable à la variation de la juste valeur des options de remboursement anticipé, ii) d'autres produits de 7 M\$ (5 M\$ en 2024), iii) un profit hors trésorerie lié à l'évaluation de 4 M\$ (profit de 16 M\$ en 2024) attribuable à la variation des estimations des provisions environnementales, iv) un profit de 2 M\$ (profit de 3 M\$ en 2024) à la cession d'actifs, et v) aucun montant (perte de 9 M\$ en 2024) dans les autres éléments.

<sup>3)</sup> Les autres éléments d'ajustement pour le trimestre clos le 30 juin 2025 comprennent : i) des profits et pertes réalisés découlant des actifs et des passifs liés à la gestion des risques et d'autres actifs et passifs, dont une perte de 12 M\$ (perte de 1 M\$ en 2024), liés aux ventes physiques sous-jacentes d'une autre période, ii) la quote-part de 8 M\$ (3 M\$ en 2024) de la perte de valeur, de l'impôt sur le résultat et d'autres ajustements des participations dans des entreprises associées et des coentreprises, iii) un ajustement des pertes de change de 4 M\$ (perte de 2 M\$ en 2024) résultant de conventions de gestion centralisée de la trésorerie, iv) d'autres produits de 1 M\$ (3 M\$ en 2024), et v) des profits réalisés sur les instruments liés à la gestion des risques de néant (profit de 1 M\$ en 2024) au titre des swaps de taux d'intérêt, ces profits n'étant pas liés aux transactions de vente et d'achat de marchandises. Les autres éléments d'ajustement pour le semestre clos le 30 juin 2025 comprennent : i) la quote-part de la perte de valeur, de l'impôt sur le résultat et d'autres ajustements au titre des participations dans des coentreprises et des entreprises associées de 13 M\$ (7 M\$ en 2024), ii) l'ajustement des pertes de change liées aux conventions de gestion centralisée de la trésorerie de 4 M\$ (4 M\$ en 2024), iii) d'autres produits de 3 M\$ (5 M\$ en 2024), iv) des profits et des pertes réalisés associés aux actifs et passifs liés à la gestion des risques et aux autres actifs et passifs, dont un profit de 1 M\$ (perte de 12 M\$ en 2024), liés aux ventes physiques sous-jacentes d'une autre période, et v) des profits réalisés sur les instruments liés à la gestion des risques de néant (profit de 2 M\$ en 2024) au titre des swaps de taux d'intérêt, ces profits n'étant pas liés aux transactions de vente et d'achat de marchandises.

<sup>4)</sup> À des fins de comparaison, certains montants ont été reclassés entre le profit (la perte) réalisé et latent sur la gestion des risques pour le semestre clos le 30 juin 2024, sans que le résultat net ait changé.

Le résultat net s'est établi à 172 M\$ et à 236 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, soit une hausse de 102 M\$ et de 171 M\$, respectivement, par rapport à la période correspondante de 2024. La hausse du résultat net était surtout attribuable à ce qui suit :

- une augmentation des profits latents liés à la gestion des risques et autres respectivement de 107 M\$ et de 107 M\$ pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025, en raison surtout de profits sur les contrats de gestion des risques sur marchandises au deuxième trimestre de 2025 attribuables à la baisse des prix des marchandises et au reclassement des pertes latentes à la liquidation de certaines positions sur marchandises. En outre, la hausse au cours du premier semestre de 2025 comprend l'incidence de la réalisation de pertes de périodes précédentes liées à la gestion des risques et autres de 38 M\$, à la suite de la liquidation des positions sur le marché de la conformité en Californie, ce qui a entraîné des gains latents au cours du premier trimestre de 2025;
- une augmentation des profits nets à la réévaluation des options de remboursement anticipé comptabilisée dans les autres (profits) et des pertes de 66 M\$ et de 100 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 découlant de la diminution attendue des taux d'intérêt à moyen terme aux États-Unis et des variations des écarts de crédit;
- une augmentation du BAIIA ajusté de 4 M\$ et de 52 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025 comme indiqué à la rubrique 2A;
- une augmentation des gains de change non réalisés de 8 M\$ et de 16 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 découlant principalement de la volatilité des taux de change.

Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par ce qui suit :

- une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat de 19 M\$ et de 56 M\$, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2025 attribuable principalement à la hausse des bénéfices imposables et à l'incidence de l'impôt minimum mondial adopté au deuxième trimestre de 2024;
- des coûts de 46 M\$ comptabilisés au deuxième trimestre de 2025 au titre de la transaction avec Sunoco;
- une augmentation de la dotation aux amortissements de 18 M\$ et de 14 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025, en raison surtout i) d'une hausse de la dotation aux amortissements comptabilisée au deuxième trimestre de 2025 relativement à certains actifs qui ne répondent plus aux critères des actifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2025 en raison d'un changement dans la stratégie d'optimisation du portefeuille découlant de la transaction avec Sunoco, et ii) un volume accru d'actifs de location requis afin de soutenir la croissance interne.

## 10. INFORMATION SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Outre les secteurs opérationnels présentés à la rubrique 4 du présent rapport de gestion, Parkland communique sur une base volontaire la performance opérationnelle par secteur d'activité. Se reporter à la note 16 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information et un rapprochement de la marge brute ajustée et du BAIIA ajusté au résultat net. Les résultats de nos secteurs d'activité sont les suivants :

| (en millions de dollars,<br>à moins d'indication contraire)                                                                               | Vente au détail <sup>2)</sup> |       | Ventes<br>commerciales <sup>2)</sup> |       | Raffinage  |      | Siège social |      | Éliminations |      | Chiffres<br>consolidés |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------|--------------------------------------|-------|------------|------|--------------|------|--------------|------|------------------------|-------|
| Trimestres clos les 30 juin                                                                                                               | 2025                          | 2024  | 2025                                 | 2024  | 2025       | 2024 | 2025         | 2024 | 2025         | 2024 | 2025                   | 2024  |
| <b>Volume externe de carburant<br/>et de produits pétroliers<sup>1)</sup></b>                                                             | <b>2 721</b>                  | 2 646 | <b>3 372</b>                         | 3 320 | <b>632</b> | 425  | —            | —    | —            | —    | <b>6 725</b>           | 6 391 |
| Marge brute ajustée au titre du carburant<br>et des produits pétroliers                                                                   | <b>382</b>                    | 353   | <b>258</b>                           | 293   | <b>211</b> | 190  | —            | —    | <b>(7)</b>   | (8)  | <b>844</b>             | 828   |
| Marge brute ajustée au titre des produits<br>des établissements de vente<br>d'aliments, des produits des<br>dépanneurs et autres produits | <b>113</b>                    | 119   | <b>77</b>                            | 77    | —          | —    | <b>3</b>     | 3    | <b>(6)</b>   | (7)  | <b>187</b>             | 192   |
| <b>Marge brute ajustée</b>                                                                                                                | <b>495</b>                    | 472   | <b>335</b>                           | 370   | <b>211</b> | 190  | <b>3</b>     | 3    | <b>(13)</b>  | (15) | <b>1 031</b>           | 1 020 |
| <b>BAIIA ajusté<sup>3)</sup></b>                                                                                                          | <b>255</b>                    | 226   | <b>129</b>                           | 169   | <b>136</b> | 119  | <b>(12)</b>  | (10) | —            | —    | <b>508</b>             | 504   |

| (en millions de dollars, à moins<br>d'indication contraire)                                                                               | Vente au détail <sup>2)</sup> |       | Ventes<br>commerciales <sup>2)</sup> |       | Raffinage  |      | Siège social |      | Éliminations |      | Chiffres<br>consolidés |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------|--------------------------------------|-------|------------|------|--------------|------|--------------|------|------------------------|--------|
| Semestres clos les 30 juin                                                                                                                | 2025                          | 2024  | 2025                                 | 2024  | 2025       | 2024 | 2025         | 2024 | 2025         | 2024 | 2025                   | 2024   |
| <b>Volume externe de carburant<br/>et de produits pétroliers<sup>1)</sup></b>                                                             | <b>5 118</b>                  | 5 099 | <b>6 942</b>                         | 6 684 | <b>970</b> | 894  | —            | —    | —            | —    | <b>13 030</b>          | 12 677 |
| Marge brute ajustée au titre du carburant<br>et des produits pétroliers                                                                   | <b>722</b>                    | 673   | <b>486</b>                           | 600   | <b>362</b> | 237  | —            | (1)  | <b>(14)</b>  | (15) | <b>1 556</b>           | 1 494  |
| Marge brute ajustée au titre des produits<br>des établissements de vente<br>d'aliments, des produits des<br>dépanneurs et autres produits | <b>216</b>                    | 224   | <b>157</b>                           | 156   | —          | —    | <b>5</b>     | 5    | <b>(9)</b>   | (10) | <b>369</b>             | 375    |
| <b>Marge brute ajustée</b>                                                                                                                | <b>938</b>                    | 897   | <b>643</b>                           | 756   | <b>362</b> | 237  | <b>5</b>     | 4    | <b>(23)</b>  | (25) | <b>1 925</b>           | 1 869  |
| <b>BAIIA ajusté<sup>3)</sup></b>                                                                                                          | <b>464</b>                    | 422   | <b>227</b>                           | 337   | <b>215</b> | 86   | <b>(23)</b>  | (14) | —            | —    | <b>883</b>             | 831    |

<sup>1)</sup> À des fins de comparaison, certains montants inclus dans le volume externe de carburant et de produits pétroliers ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée. Les montants révisés pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 étaient les suivants : secteur Vente au détail (58 et 112 millions de litres, respectivement) et secteur Ventes commerciales (58 et 112 millions de litres, respectivement).

<sup>2)</sup> Le BAIIA ajusté pour tenir compte des frais de marketing de nos secteurs Vente au détail et Ventes commerciales s'est établi à 384 M\$ et à 691 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 (395 M\$ et 759 M\$, respectivement, en 2024).

<sup>3)</sup> À des fins de comparaison, certains montants de 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée en ce qui a trait à la répartition des coûts du secteur Siège social. Se reporter à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information.

La variation d'une période à l'autre des secteurs d'activité est attribuable aux facteurs suivants :

- Par rapport aux périodes correspondantes de 2024, le BAIIA ajusté du secteur Vente au détail a augmenté de 29 M\$ et de 42 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025 s'établissant à 255 M\$ et 464 M\$, respectivement. La hausse découle surtout i) d'une augmentation des marges unitaires sur le carburant, en raison de l'optimisation continue des prix et de l'approvisionnement et de la croissance des volumes de notre réseau d'établissements de vente au détail appartenant en propre à la société au Canada, ii) des résultats favorables dans le secteur International en raison de la solidité continue de nos activités principales, iii) d'une hausse du bénéfice de la coentreprise Isla dans le secteur International, et iv) de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur la marge



brute ajustée des secteurs International et États-Unis. Ces facteurs ont été atténués par le recul des volumes de carburant et la réduction des dépenses des consommateurs et de l'achalandage dans les dépanneurs attribuables aux tendances sectorielles générales aux États-Unis et à la diminution des marges unitaires sur le carburant dans un contexte hautement concurrentiel.

- Le secteur Ventes commerciales a dégagé un BAIIA ajusté de 129 M\$ et de 227 M\$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2025, soit des baisses de 40 M\$ et de 110 M\$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2024. Les diminutions sont principalement attribuables : i) à l'instabilité des marchés découlant des conflits mondiaux qui ont entraîné une volatilité des prix sur les marchés du secteur International, ii) à la baisse des marges unitaires en raison d'une concurrence accrue au chapitre des prix et de la réduction des opportunités d'arbitrage ferroviaire et régional aux États-Unis, iii) à la cession des activités commerciales de vente de propane au Canada, iv) aux pertes de crédit liées à certains clients commerciaux aux États-Unis, et v) à l'augmentation des charges d'exploitation et des frais de marketing, frais généraux et frais d'administration dans les secteurs États-Unis et International en raison de l'appréciation du dollar américain. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par i) l'amélioration de la performance des activités sur les marchés du secteur International attribuable aux contributions et aux volumes des contrats stratégiques, notamment avec des clients de gros récurrents et des clients des secteurs de l'énergie et maritime, ii) l'augmentation des marges unitaires découlant de l'optimisation continue des prix et de l'approvisionnement, et iii) l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur la marge brute ajustée des secteurs États-Unis et International. De plus, la diminution du BAIIA ajusté au premier semestre de 2025 est attribuable aux pertes réalisées au Canada en raison de la décision commerciale de liquider nos positions sur le marché de la conformité en Californie au premier trimestre de 2025, en raison des développements réglementaires aux États-Unis qui ont créé de la volatilité et intensifié les perturbations du marché.
- Les résultats des secteurs Raffinage et Siège social font l'objet d'une analyse à la rubrique 4 du présent rapport de gestion.

## 11. FACTEURS DE RISQUE

Parkland est exposée à un certain nombre de facteurs de risque du fait des objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés et de la nature de ses activités. Ces facteurs de risque sont décrits à la rubrique 11 du rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle. Ces facteurs de risque n'ont pas changé de façon significative depuis la date de publication de ces documents.

### Instruments financiers et risques financiers

#### Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net

Parkland utilise divers instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net pour réduire ses expositions aux fluctuations des prix des marchandises et des taux de change pour exécuter ses stratégies en matière d'exploitation et de croissance. Ces instruments financiers comprennent des swap, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés sur marchandises, des contrats de change à terme, des crédits d'émission, des quotas d'émission, des contrats à terme de gré à gré, des options, des swaps de taux d'intérêt, des options de remboursement anticipé et d'autres placements.

Le tableau qui suit présente l'incidence des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur sur les états consolidés du résultat net.

| (en millions de dollars)                                                          | Trimestres clos les 30 juin |      | Semestres clos les 30 juin |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------|----------------------------|-------|
|                                                                                   | 2025                        | 2024 | 2025                       | 2024  |
| Profit (perte) réalisé sur la gestion des risques et autres <sup>1), 2), 5)</sup> | (16)                        | 52   | (72)                       | (20)  |
| Profit (perte) latent sur la gestion des risques et autres <sup>1), 3), 5)</sup>  | 51                          | (56) | 48                         | (59)  |
| Profit (perte) sur la gestion des risques et autres                               | 35                          | (4)  | (24)                       | (79)  |
| Variation de la juste valeur des options de remboursement anticipé <sup>4)</sup>  | 55                          | (11) | 76                         | (24)  |
| Incidence sur les états consolidés du résultat net                                | 90                          | (15) | 52                         | (103) |

<sup>1)</sup> Les profits et les pertes sur la gestion des risques et autres découlent principalement des swap, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés sur marchandises, des contrats de change à terme, des swaps, des contrats d'option et à terme visant des crédits d'émission, des crédits et quotas d'émission détenus à des fins de transactions et des swaps de taux d'intérêt.

<sup>2)</sup> Le profit ou la perte réalisé sur les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés sur marchandises est compensé par les profits ou les pertes sur les produits physiques livrés et comptabilisés dans les ventes et produits des activités ordinaires et le coût des achats (soit la marge brute) de la période.

<sup>3)</sup> Le profit ou la perte latent sur les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés sur marchandises devrait être contrebalancé en grande partie par les profits ou les pertes réalisés sur les produits physiques au moment de la vente. Le profit ou la perte latent au titre des contrats à terme visant des crédits d'émission, des contrats d'option, des crédits et quotas d'émission détenus à des fins de transactions et les obligations d'émission connexes est réalisé lorsque les contrats sont réglés ou que les crédits et quotas sont achetés ou vendus et que les obligations connexes sont réglées.

<sup>4)</sup> Comptabilisée dans les autres (profits) et pertes. Voir la note 15 des états financiers consolidés annuels pour un complément d'information sur les options de remboursement anticipé.



<sup>9)</sup> À des fins de comparaison, certains montants ont été reclassés entre le profit (la perte) réalisé et latent sur la gestion des risques, sans que le BAIIA ajusté ou le résultat net n'ait changé, afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

### Couvertures de flux de trésorerie

Pour atténuer le risque découlant de la réévaluation de certains soldes de créances d'exploitation libellés en dollars américains dans les territoires où le dollar américain n'est pas la monnaie fonctionnelle et pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés aux intérêts et au capital des billets de premier rang 2024 en raison des fluctuations des taux de change au comptant, Parkland a conclu, respectivement, des contrats de change à terme en vue d'acheter et de vendre un montant fixe en dollars américains en échange d'un montant fixe en dollars canadiens à une date ultérieure et un swap de devises dans le cadre de l'émission des billets de premier rang 2024 (les « couvertures de flux de trésorerie »). Les profits de réévaluation découlant des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, la partie efficace étant reclassée de la réserve pour couvertures de flux de trésorerie aux états consolidés du résultat net. Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information sur les couvertures de flux de trésorerie.

### Couverture d'investissement net

Parkland a désigné certains soldes d'emprunt libellés en dollars américains comme une couverture d'investissement net visant à atténuer le risque de change lié aux établissements à l'étranger (la « couverture d'investissement net »). La partie efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un complément d'information sur la couverture d'investissement net.

### Autres risques

La notice annuelle, que l'on peut consulter sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)), présente une analyse circonstanciée des autres facteurs de risque visant Parkland et ses activités.

## 12. PERSPECTIVES

À la suite des excellents résultats opérationnels et financiers du deuxième trimestre de 2025, Parkland reste sur la bonne voie pour respecter ses prévisions à l'égard du BAIIA ajusté de 2025<sup>10</sup>, qui se situent dans une fourchette de 1 800 M\$ à 2 100 M\$, et ses prévisions de dépenses d'investissement de 2025<sup>10</sup>, qui se situent dans une fourchette de 475 M\$ à 525 M\$, établies précédemment. Dans le cadre de la transaction avec Sunoco, qui devrait être finalisée au quatrième trimestre de 2025, l'affectation du capital, les flux de trésorerie disponibles et l'effet de levier de Parkland ont été affectés par les coûts supplémentaires. Parkland s'attend à engager des coûts liés à la transaction et aux restrictions imposées à Parkland aux termes de la convention. Par conséquent, Parkland a retiré ses prévisions pour 2025 et ne fournira plus de mises à jour à l'égard des paramètres précédemment énoncés pour i) les flux de trésorerie disponibles par action, ii) le ratio de levier financier et iii) le programme de désinvestissement de Parkland visant la vente de ses actifs non essentiels pour la période allant de 2023 à 2025. De plus, afin de simplifier davantage les prévisions externes, Parkland a également retiré ses prévisions du BAIIA ajusté de 2025 pour le secteur Raffinage et ne fournira plus de mises à jour les concernant.

À mesure que nous travaillons à la clôture de la transaction, nous continuons à donner la priorité à la sécurité et à l'exécution opérationnelle, aux économies, à l'optimisation de l'approvisionnement, à l'exploitation des synergies des acquisitions antérieures et à la réduction de l'endettement. Les facteurs et les hypothèses qui ont permis l'établissement des prévisions à l'égard du BAIIA ajusté de 2025 et des prévisions de dépenses d'investissement de 2025, et les risques et incertitudes qui y sont liés, sont décrits aux sections 16 et 11, respectivement, du présent rapport de gestion.

## 13. AUTRES

### A. Environnement de contrôles

#### Contrôles internes à l'égard de l'information financière

D'après l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information de Parkland (les « CPCI ») et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF »), au sens du Règlement 52-109, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 30 juin 2025, la conception des CPCI et du CIIF était efficace en vertu des lignes directrices du Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission dans la publication intitulée Internal Control – Integrated Framework (2013).

<sup>10</sup> Mesure financière particulière. Se reporter aux rubriques 15 et 16 du présent rapport de gestion.

### **Modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, aucune modification n'a été apportée au CIIF de Parkland qui a eu, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le CIIF de Parkland. Tout système de contrôle interne, peu importe l'efficacité de sa conception, est assorti de limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que l'information financière est exacte et complète. En outre, les projections visant l'évaluation de l'efficacité pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles ne puissent plus convenir en raison de l'évolution de la conjoncture ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures se détériore.

## **B. Actions en circulation**

Au 30 juin 2025, le nombre approximatif d'actions ordinaires en circulation de Parkland s'établissait à 174,4 millions (173,9 millions au 31 décembre 2024), le nombre de ses options sur actions en cours, à 3,5 millions (3,0 millions au 31 décembre 2024), le nombre de ses unités d'actions liées au rendement et de ses unités d'actions restreintes en cours, à 2,1 millions (1,9 million au 31 décembre 2024) et le nombre de ses unités d'actions différées en cours, à 0,2 million (0,2 million au 31 décembre 2024). Les options sur actions se composent d'environ 2,2 millions d'options sur actions qui peuvent actuellement être exercées en échange d'actions ordinaires (1,9 million au 31 décembre 2024). Les options sur actions, les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes seront réglées en trésorerie à la date de clôture de la transaction avec Sunoco. Se reporter aux notes 9 et 14 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour de plus amples renseignements.

## C. Volume externe de carburant et de produits pétroliers

| (en millions de litres)                                     | Canada |       | International |       | États-Unis |       | Raffinage |      | Chiffres consolidés |       |
|-------------------------------------------------------------|--------|-------|---------------|-------|------------|-------|-----------|------|---------------------|-------|
| Trimestres clos les 30 juin                                 | 2025   | 2024  | 2025          | 2024  | 2025       | 2024  | 2025      | 2024 | 2025                | 2024  |
| Vente au détail <sup>1), 4)</sup>                           | 1 747  | 1 677 | 425           | 420   | 549        | 549   | —         | —    | 2 721               | 2 646 |
| Ventes commerciales <sup>1), 2), 4)</sup>                   | 1 522  | 1 462 | 1 267         | 1 293 | 583        | 565   | —         | —    | 3 372               | 3 320 |
| Raffinage                                                   | —      | —     | —             | —     | —          | —     | 632       | 425  | 632                 | 425   |
| Volume de carburant et de produits pétroliers <sup>3)</sup> | 3 269  | 3 139 | 1 692         | 1 713 | 1 132      | 1 114 | 632       | 425  | 6 725               | 6 391 |

| (en millions de litres)                                     | Canada |       | International |       | États-Unis |       | Raffinage |      | Chiffres consolidés |        |
|-------------------------------------------------------------|--------|-------|---------------|-------|------------|-------|-----------|------|---------------------|--------|
| Semestres clos les 30 juin                                  | 2025   | 2024  | 2025          | 2024  | 2025       | 2024  | 2025      | 2024 | 2025                | 2024   |
| Vente au détail <sup>1), 4)</sup>                           | 3 287  | 3 247 | 831           | 833   | 1 000      | 1 019 | —         | —    | 5 118               | 5 099  |
| Ventes commerciales <sup>1), 2), 4)</sup>                   | 3 211  | 2 915 | 2 598         | 2 577 | 1 133      | 1 192 | —         | —    | 6 942               | 6 684  |
| Raffinage                                                   | —      | —     | —             | —     | —          | —     | 970       | 894  | 970                 | 894    |
| Volume de carburant et de produits pétroliers <sup>3)</sup> | 6 498  | 6 162 | 3 429         | 3 410 | 2 133      | 2 211 | 970       | 894  | 13 030              | 12 677 |

<sup>1)</sup> Y compris l'essence et le diesel.

<sup>2)</sup> Le secteur d'activité d'usage commercial comprend les activités d'établissements d'approvisionnement par carte-accès, de services de livraison de carburant en vrac, de propane, de mazout et de lubrifiants, et d'autres services connexes à des clients des secteurs commercial, industriel, aéronautique et résidentiel, ainsi que des transactions liées à l'approvisionnement en carburant et à la vente de gros.

<sup>3)</sup> Le volume de carburant et de produits pétroliers reflète uniquement les volumes externes.

<sup>4)</sup> À des fins de comparaison, certains montants ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée; ces révisions n'ont eu aucune incidence sur les résultats consolidés. Les montants révisés pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 étaient les suivants : secteur Vente au détail (58 et 112 millions de litres, respectivement) et secteur Ventes commerciales (58 et 112 millions de litres, respectivement).

## D. Transactions avec des parties liées

Au 30 juin 2025, Parkland continuait de conclure des transactions avec des parties liées dans le cours normal des activités. Au 30 juin 2025, Parkland est tenue, aux termes d'un contrat, d'investir environ 30 M\$ (35 M\$ au 31 décembre 2024) dans ses participations dans des entreprises associées.

| (en millions de dollars)                              | Trimestres clos les |              | Semestres clos les |              |
|-------------------------------------------------------|---------------------|--------------|--------------------|--------------|
|                                                       | 30 juin 2025        | 30 juin 2024 | 30 juin 2025       | 30 juin 2024 |
| <b>Participation dans des entreprises associées</b>   |                     |              |                    |              |
| Produits tirés de la vente de carburant <sup>1)</sup> | 48                  | 68           | 138                | 164          |
| Coût des achats <sup>1)</sup>                         | 66                  | 64           | 135                | 136          |
| <b>Participation dans des coentreprises</b>           |                     |              |                    |              |
| Produits tirés de la vente de carburant <sup>2)</sup> | 223                 | 246          | 454                | 473          |

<sup>1)</sup> Comprend des transactions entre parties liées avec la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (« SARA »), dans laquelle Parkland détient une participation de 29 %.

<sup>2)</sup> Comprend des transactions entre parties liées avec la coentreprise Isla, dans laquelle Parkland détient une participation de 50 %.

Les soldes suivants liés aux transactions avec des parties liées sont en cours à la fin de la période de présentation de l'information financière :

| (en millions de dollars)                            | 30 juin 2025 | 31 décembre 2024 |
|-----------------------------------------------------|--------------|------------------|
| <b>Participation dans des entreprises associées</b> |              |                  |
| Dettes d'exploitation                               | 20           | 29               |
| Créances d'exploitation                             | 25           | 32               |
| <b>Participation dans des coentreprises</b>         |              |                  |
| Dettes d'exploitation                               | —            | 2                |
| Créances d'exploitation                             | 44           | 43               |

## E. Actifs classés comme étant détenus en vue de la vente

Dans le cadre de la stratégie d'optimisation du portefeuille de Parkland compte tenu de la transaction avec Sunoco, la direction s'est engagée à vendre certains actifs des secteurs Canada et États-Unis. Les actifs et les passifs connexes comprennent des actifs de vente au détail et commerciales (établissements d'approvisionnement par carte-accès, usines de stockage en vrac et entrepôts), partout au Canada et aux États-Unis.

Au 30 juin 2025, la valeur des actifs et des passifs connexes détenus en vue de la vente s'élevait respectivement à 115 M\$ et à 23 M\$ (respectivement 842 M\$ et 292 M\$ au 31 décembre 2024). Au cours du deuxième trimestre de 2025, certains actifs et passifs connexes des secteurs Canada et États-Unis, qui étaient classés comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2024, ne répondaient plus aux critères de comptabilisation des actifs détenus en vue de la vente en raison d'un changement de stratégie découlant de la transaction avec Sunoco et ont donc été reclassés dans leurs actifs et passifs respectifs aux états consolidés de la situation financière.

## F. Nombre de sites par modèle économique

|                                                                                                                     | 30 juin 2025         |                          |                             |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------------|-----------------------------|-------|
| Modèle économique                                                                                                   | Canada <sup>1)</sup> | États-Unis <sup>1)</sup> | International <sup>2)</sup> | Total |
| Établissements appartenant en propre à la société ou loués par la société et exploités par la société <sup>3)</sup> | 114                  | 123                      | 15                          | 252   |
| Établissements appartenant en propre à la société ou loués par la société et exploités par l'opérateur              | 8                    | —                        | 240                         | 248   |
| Établissements appartenant en propre à la société ou loués par la société et exploités par le détaillant            | 796                  | 68                       | —                           | 864   |
| Établissements dont l'opérateur est propriétaire-exploitant / opérateur visé par un contrat de consignation         | 1 183                | 469                      | 245                         | 1 897 |
| Établissements exploités par les franchisés <sup>4)</sup>                                                           | 196                  | —                        | —                           | 196   |
| Établissements d'approvisionnement par carte-accès                                                                  | 163                  | 46                       | —                           | 209   |
|                                                                                                                     | 2 460                | 706                      | 500                         | 3 666 |

|                                                                                                                     | 31 décembre 2024     |                          |                             |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------------|-----------------------------|-------|
| Modèle économique                                                                                                   | Canada <sup>1)</sup> | États-Unis <sup>1)</sup> | International <sup>2)</sup> | Total |
| Établissements appartenant en propre à la société ou loués par la société et exploités par la société <sup>3)</sup> | 107                  | 128                      | 15                          | 250   |
| Établissements appartenant en propre à la société ou loués par la société et exploités par l'opérateur              | 8                    | —                        | 234                         | 242   |
| Établissements appartenant en propre à la société ou loués par la société et exploités par le détaillant            | 794                  | 69                       | —                           | 863   |
| Établissements dont l'opérateur est propriétaire-exploitant / opérateur visé par un contrat de consignation         | 1 214                | 450                      | 243                         | 1 907 |
| Établissements exploités par les franchisés <sup>4)</sup>                                                           | 210                  | —                        | —                           | 210   |
| Établissements d'approvisionnement par carte-accès                                                                  | 165                  | 46                       | —                           | 211   |
|                                                                                                                     | 2 498                | 693                      | 492                         | 3 683 |

<sup>1)</sup> Le nombre d'établissements comprend les établissements classés comme actifs détenus en vue de la vente. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

<sup>2)</sup> Le nombre d'établissements ne tient pas compte de la participation de 50 % de Parkland dans la coentreprise Isla. Au 30 juin 2025, le nombre d'établissements de la coentreprise Isla pour les établissements appartenant à la société et les établissements d'opérateurs s'établit respectivement à 110 et 129 (respectivement 110 et 128 au 31 décembre 2024).

<sup>3)</sup> Compte tenu des établissements de vente d'aliments exploités par la société à l'égard desquels Parkland détient les stocks d'aliments. Au 30 juin 2025, Parkland exploite 114 établissements en son nom propre sous la bannière M&M Food Market (107 au 31 décembre 2024).

<sup>4)</sup> De plus, au 30 juin 2025, Parkland avait conclu des ententes avec 2 366 détaillants tiers (2 371 au 31 décembre 2024) visant la distribution et la vente de produits de M&M Food Market aux établissements des détaillants sous la marque « M&M Express ».

## 14. MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales méthodes comptables de Parkland et ses estimations comptables et jugements importants sont présentés dans les états financiers consolidés annuels. Il y a lieu de se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels et aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour un résumé des principales méthodes comptables et les estimations ou le renvoi aux notes où elles sont expliquées.

### Estimations comptables et jugements importants

Pour préparer les états financiers consolidés de Parkland, la direction doit avoir recours à des estimations et jugements qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, sur les informations fournies dans les notes et sur les passifs éventuels. Ces estimations et ces jugements peuvent être modifiés ultérieurement en fonction de l'expérience et de l'obtention de nouvelles informations. Les incertitudes en ce qui concerne ces estimations et ces jugements peuvent faire en sorte qu'il soit nécessaire d'apporter des ajustements significatifs à la valeur comptable des actifs ou des passifs qui auront une incidence sur les périodes futures. Se reporter à la rubrique « Estimations comptables et jugements importants » du rapport de gestion annuel pour obtenir des précisions sur ces estimations comptables et jugements importants. Depuis la date de notre rapport de gestion annuel, aucune modification significative n'a été apportée aux estimations comptables et aux jugements importants.

## 15. MESURES FINANCIÈRES ET MESURES NON FINANCIÈRES DÉTERMINÉES

La direction de Parkland a recours à certaines mesures financières afin d'analyser le rendement d'exploitation, l'endettement et les liquidités de l'entreprise. Parkland classe ces mesures à titre i) de total des mesures sectorielles, ii) de mesures financières et ratios financiers non conformes aux PCGR, iii) de mesures de gestion du capital, iv) de mesures financières supplémentaires et (collectivement, les « mesures financières déterminées ») selon les exigences du Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le « Règlement 52-112 ») et de son instruction générale connexe publiées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. De plus, Parkland utilise certaines mesures non financières qui n'entrent pas dans le champ d'application du Règlement 52-112.

### A. Mesures du résultat sectoriel et total des mesures sectorielles

Les mesures telles que le bénéfice (la perte) avant intérêts, impôts et amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté ») et la marge brute ajustée, y compris la marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers et la marge brute ajustée des établissements de vente d'aliments, des dépanneurs et des autres produits, sont des mesures du résultat sectoriel (et, collectivement, le « total des mesures sectorielles ») utilisées par le principal décideur opérationnel pour prendre des décisions concernant l'attribution des ressources aux secteurs opérationnels et pour évaluer leur rendement. Voir à la note 26 des états financiers consolidés annuels pour un complément d'information. Conformément aux normes IFRS de comptabilité, les ajustements et les éliminations effectués dans la préparation des états financiers de l'entité ainsi que les attributions relatives aux produits, aux charges, aux profits et aux pertes sont inclus dans l'établissement du résultat net sectoriel présenté seulement si le principal décideur opérationnel en tient compte dans son évaluation du résultat net du secteur opérationnel concerné. C'est pourquoi ces mesures ne seront probablement pas comparables au résultat net sectoriel présenté par d'autres émetteurs, qui peuvent les calculer de façon différente. Tout profit intersectoriel sur des transactions qui ne sont pas conclues avec des parties externes à la fin de la période de présentation de l'information financière est radié des résultats de chaque secteur.

#### BAIIA ajusté

Parkland estime que le BAIIA ajusté est la principale mesure de la performance opérationnelle de base sous-jacente des secteurs opérationnels. La direction recourt au BAIIA ajusté afin d'établir des objectifs pour Parkland (notamment les prévisions annuelles et les cibles de rémunération variable). Cette mesure permet de déterminer la capacité de Parkland à assurer le service de sa dette, à financer ses dépenses d'investissement et à verser des dividendes aux actionnaires. En plus des charges financières, de la dotation aux amortissements et de la charge (du produit) d'impôt, le BAIIA ajusté ne tient pas compte des éléments qui ne sont pas considérés comme étant représentatifs de la performance opérationnelle de base sous-jacente de Parkland, notamment : i) les coûts d'acquisition, d'intégration et autres coûts, ii) les profits et pertes latents sur a) le change, b) les actifs et les passifs liés à la gestion des risques et les autres actifs et passifs financiers, à moins qu'ils n'aient trait aux ventes physiques sous-jacentes de la période considérée et c) les crédits et quotas d'émission détenus à des fins de transactions dans les stocks et les obligations d'émission connexes, iii) les ajustements aux profits et pertes de change résultant de conventions de gestion centralisée de la trésorerie et d'activités de refinancement, iv) les profits et pertes de change réalisés sur les charges financières à payer en monnaies étrangères, et les profits et pertes réalisés sur les instruments liés à la gestion des risques compensatoires attribuables aux instruments de gestion du risque de change connexes, v) les variations de la valeur des options de remboursement anticipé, des provisions environnementales et de celles liées à la mise hors service d'immobilisations, vi) les pertes liées aux réductions de valeur des stocks auxquelles sont associés des dérivés compensatoires liés à la gestion des risques, au titre des profits latents, vii) la dépréciation des actifs non courants, viii) la perte sur modification de la dette à long terme, ix) l'incidence sur les résultats de la comptabilisation liée à l'hyperinflation, x) certains profits et pertes réalisés découlant des actifs et des passifs liés à la gestion des risques et autres actifs et passifs financiers ayant trait aux ventes physiques sous-jacentes d'une autre période, xi) les profits et pertes sur cessions d'actifs, xii) l'ajustement au titre de l'incidence des conditions de performance fondées sur le marché au titre

du règlement d'attributions fondées sur des actions et réglées en instruments de capitaux propres, xiii) les coûts liés à la transaction avec Sunoco, et xiv) les autres éléments d'ajustement. Le BAIIA ajusté de Parkland est également ajusté de manière à refléter la quote-part revenant à Parkland du BAIIA ajusté des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Se reporter à la rubrique 9B du présent rapport de gestion pour un rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net, qui est la mesure financière la plus directement comparable.

### Marge brute ajustée

Parkland a recours à la marge brute ajustée pour évaluer le résultat sectoriel et analyser le rendement des transactions d'achat et de vente ainsi que celui de la marge. La marge brute ajustée ne tient pas compte de l'incidence d'éléments de produits et de charges, qui ne sont pas considérés comme étant représentatifs de la performance de base sous-jacente des marges de Parkland, et pourraient avoir une incidence sur la qualité des marges, notamment i) les profits et pertes latents liés a) au change, b) aux actifs et passifs liés à la gestion des risques et aux autres actifs et passifs financiers, à moins que les ventes physiques sous-jacentes aient eu lieu, et c) aux crédits et quotas d'émission détenus à des fins de transactions dans les stocks et les obligations d'émission connexes, ii) les pertes liées aux réductions de valeur des stocks auxquelles sont associés des dérivés compensatoires liés à la gestion des risques au titre des profits latents, iii) certains profits et pertes réalisés découlant des actifs et des passifs liés à la gestion des risques et autres actifs et passifs financiers ayant trait aux ventes physiques sous-jacentes d'une autre période et iv) les autres éléments d'ajustement. La mesure financière la plus directement comparable correspond aux ventes et aux produits des activités ordinaires.

| (en millions de dollars)                                                                                                         | Trimestres clos les 30 juin |         | Semestres clos les 30 juin |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------|----------------------------|----------|
|                                                                                                                                  | 2025                        | 2024    | 2025                       | 2024     |
| Ventes et produits des activités ordinaires                                                                                      | <b>6 874</b>                | 7 504   | <b>13 687</b>              | 14 443   |
| Coût des achats                                                                                                                  | <b>(5 847)</b>              | (6 533) | <b>(11 695)</b>            | (12 555) |
| Profit (perte) réalisé sur la gestion des risques et autres <sup>1)</sup>                                                        | <b>(16)</b>                 | 52      | <b>(72)</b>                | (20)     |
| Profit (perte) de change réalisé                                                                                                 | <b>12</b>                   | (5)     | <b>10</b>                  | (13)     |
| Autres éléments d'ajustement de la marge brute ajustée <sup>1), 2)</sup>                                                         | <b>8</b>                    | 2       | <b>(5)</b>                 | 14       |
| Marge brute ajustée                                                                                                              | <b>1 031</b>                | 1 020   | <b>1 925</b>               | 1 869    |
| Marge brute ajustée au titre du carburant et des produits pétroliers                                                             | <b>844</b>                  | 828     | <b>1 556</b>               | 1 494    |
| Marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits | <b>187</b>                  | 192     | <b>369</b>                 | 375      |
| Marge brute ajustée                                                                                                              | <b>1 031</b>                | 1 020   | <b>1 925</b>               | 1 869    |

<sup>1)</sup> Les autres éléments d'ajustement de la marge brute ajustée pour le trimestre clos le 30 juin 2025 comprennent i) les profits et pertes réalisés découlant des actifs et des passifs liés à la gestion des risques et autres actifs et passifs, dont une perte de 12 M\$ (perte de 1 M\$ en 2024), liés aux ventes physiques sous-jacentes d'une autre période, ii) l'ajustement au titre des pertes de change liées aux conventions de gestion centralisée de la trésorerie de 4 M\$ (2 M\$ en 2024) et iii) les profits réalisés sur les instruments liés à la gestion des risques de néant (profit de 1 M\$ en 2024) liés aux swaps de taux d'intérêt, ces profits n'étant pas liés aux transactions de vente et d'achat de marchandises. Les autres éléments d'ajustement pour le semestre clos le 30 juin 2025 comprennent i) les profits et pertes réalisés découlant des actifs et des passifs liés à la gestion des risques et autres actifs et passifs, dont un profit de 1 M\$ (perte de 12 M\$ en 2024), liés aux ventes physiques sous-jacentes d'une autre période, ii) l'ajustement au titre des pertes de change liées aux conventions de gestion centralisée de la trésorerie de 4 M\$ (4 M\$ en 2024) et iii) les profits réalisés sur les instruments liés à la gestion des risques de néant (profit de 2 M\$ en 2024) liés aux swaps de taux d'intérêt, ces profits n'étant pas liés aux transactions de vente et d'achat de marchandises.

<sup>2)</sup> À des fins de comparaison, pour le semestre clos le 30 juin 2024, certains montants ont été reclassés entre le profit (la perte) réalisé et latent sur la gestion des risques, sans que la marge brute ajustée ait changé.

## Marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits

| (en millions de dollars)                                                                                                         | Canada |      | International |      | États-Unis |      | Siège social |      | Éliminations intersectorielles |      | Chiffres consolidés |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------|---------------|------|------------|------|--------------|------|--------------------------------|------|---------------------|------|
| Trimestres clos les 30 juin                                                                                                      | 2025   | 2024 | 2025          | 2024 | 2025       | 2024 | 2025         | 2024 | 2025                           | 2024 | 2025                | 2024 |
| Établissements de vente d'aliments et dépanneurs <sup>1)</sup>                                                                   | 69     | 69   | 6             | 6    | 26         | 31   | —            | —    | —                              | —    | 101                 | 106  |
| Autres services de vente au détail <sup>2)</sup>                                                                                 | 4      | 4    | 6             | 7    | 2          | 2    | —            | —    | —                              | —    | 12                  | 13   |
| Lubrifiants et autres <sup>3)</sup>                                                                                              | 21     | 19   | 20            | 19   | 36         | 37   | 3            | 3    | (6)                            | (5)  | 74                  | 73   |
| Marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits | 94     | 92   | 32            | 32   | 64         | 70   | 3            | 3    | (6)                            | (5)  | 187                 | 192  |

| (en millions de dollars)                                                                                                         | Canada |      | International |      | États-Unis |      | Siège social |      | Éliminations intersectorielles |      | Chiffres consolidés |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------|---------------|------|------------|------|--------------|------|--------------------------------|------|---------------------|------|
| Semestres clos les 30 juin                                                                                                       | 2025   | 2024 | 2025          | 2024 | 2025       | 2024 | 2025         | 2024 | 2025                           | 2024 | 2025                | 2024 |
| Établissements de vente d'aliments et dépanneurs <sup>1), 4)</sup>                                                               | 134    | 134  | 10            | 9    | 50         | 57   | —            | —    | —                              | —    | 194                 | 200  |
| Autres services de vente au détail <sup>2), 4)</sup>                                                                             | 6      | 7    | 13            | 14   | 3          | 3    | —            | —    | —                              | —    | 22                  | 24   |
| Lubrifiants et autres <sup>3), 4)</sup>                                                                                          | 39     | 41   | 48            | 42   | 70         | 72   | 5            | 5    | (9)                            | (9)  | 153                 | 151  |
| Marge brute ajustée au titre des produits des établissements de vente d'aliments, des produits des dépanneurs et autres produits | 179    | 182  | 71            | 65   | 123        | 132  | 5            | 5    | (9)                            | (9)  | 369                 | 375  |

<sup>1)</sup> Les produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs des secteurs Canada, International et États-Unis dépendent du modèle économique de chacun de ces secteurs et comprennent la vente d'aliments et de marchandises, les rabais des fournisseurs, les redevances et droits de licence et le revenu de location des détaillants sous forme de pourcentage des ventes des dépanneurs.

<sup>2)</sup> Les produits des activités ordinaires des autres établissements de vente au détail comprennent le revenu de location, les produits tirés des activités de marketing et d'autres produits divers liés à la vente au détail.

<sup>3)</sup> Les lubrifiants et autres comprennent les lubrifiants, les cargaisons, l'installation de réservoirs et de pièces, l'échange de bouteilles et des frais de débit, d'autres produits et services ainsi que les produits tirés de contrats de location simple non liés à la vente au détail.

## B. Mesures financières et ratios financiers non conformes aux PCGR

Certaines mesures financières et certains ratios financiers non conformes aux PCGR qui figurent dans le présent rapport de gestion permettent à la direction, aux investisseurs et aux analystes d'analyser le rendement d'exploitation, le rendement financier, l'endettement et les liquidités. Ces mesures financières et ratios financiers non conformes aux PCGR n'ont aucune définition normalisée et ne sont vraisemblablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérés isolément ou pris comme mesures de rechange aux indicateurs de la performance préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. À moins d'indication contraire, ces mesures non conformes aux PCGR sont calculées et présentées de façon uniforme d'une période à l'autre.

### Bénéfice (perte) ajusté et bénéfice (perte) ajusté par action

Le bénéfice (perte) ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et le bénéfice (perte) ajusté par action est un ratio financier non conforme aux PCGR, chacun représentant la performance opérationnelle de base sous-jacente des activités de Parkland au niveau consolidé. La mesure financière la plus directement comparable au bénéfice (perte) ajusté et au bénéfice (perte) ajusté par action est le résultat net.

Le bénéfice (perte) ajusté et le bénéfice (perte) ajusté par action représentent la performance des activités d'exploitation de Parkland, tout en tenant compte de la dotation aux amortissements, des intérêts sur les contrats de location et la dette à long terme, de la désactualisation et des autres charges financières, ainsi que des impôts sur le résultat. La société utilise ces mesures, car elle estime que le bénéfice (perte) ajusté et le bénéfice (perte) ajusté par action sont utiles pour la direction et les investisseurs pour évaluer la performance globale de la société étant donné qu'elles ne tiennent pas compte de certains éléments qui ne sont pas représentatifs des activités commerciales sous-jacentes de la société.

Le bénéfice (perte) ajusté ne tient pas compte des éléments qui ne sont pas considérés comme étant représentatifs de la performance opérationnelle de base sous-jacente de Parkland, notamment : i) les coûts d'acquisition, d'intégration et autres coûts, ii) les profits et pertes latents sur a) le change, b) les actifs et les passifs liés à la gestion des risques et les autres actifs et passifs financiers à moins qu'ils ne se rapportent aux ventes physiques sous-jacentes de la période considérée et c) les crédits et quotas d'émission détenus à des fins de transactions dans les stocks et les obligations d'émission connexes, iii) les ajustements aux profits et pertes de change résultant de conventions de gestion centralisée de la trésorerie et d'activités de refinancement, iv) les profits et pertes de change réalisés sur les charges financières à payer en monnaies étrangères et les profits et pertes réalisés sur les instruments liés à la gestion des risques compensatoires attribuables aux instruments de gestion du risque de change connexes, v) les variations de la valeur des options de remboursement anticipé, des provisions environnementales et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, vi) les pertes liées aux réductions de valeur des stocks auxquelles sont associés des dérivés



compensatoires liés à la gestion des risques au titre des profits latents, vii) la dépréciation des actifs non courants, viii) la perte sur modification de la dette à long terme, ix) l'incidence sur les résultats de la comptabilisation liée à l'hyperinflation, x) certains profits et pertes réalisés découlant des actifs et des passifs liés à la gestion des risques et d'autres actifs et passifs financiers se rapportant aux ventes physiques sous-jacentes d'une autre période, xi) les profits et pertes sur cessions d'actifs, xii) l'ajustement au titre de l'incidence des conditions de performance fondées sur le marché au titre du règlement d'attributions fondées sur des actions et réglées en instruments de capitaux propres et xiii) les coûts liés à la transaction avec Sunoco, et xiv) les autres éléments d'ajustement. Le bénéfice (perte) ajusté et le bénéfice (perte) ajusté par action de Parkland sont également ajustés de manière à refléter la quote-part revenant à Parkland du bénéfice (perte) ajusté des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Se reporter au tableau ci-dessous pour un rapprochement du bénéfice (perte) ajusté et du résultat net et pour le calcul du bénéfice (perte) ajusté par action.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                       | Trimestres clos les 30 juin |      | Semestres clos les 30 juin |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------|----------------------------|------|
|                                                                                                                                | 2025                        | 2024 | 2025                       | 2024 |
| Résultat net                                                                                                                   | <b>172</b>                  | 70   | <b>236</b>                 | 65   |
| Ajout/(déduction) :                                                                                                            |                             |      |                            |      |
| Coûts d'acquisition, d'intégration et autres                                                                                   | <b>46</b>                   | 46   | <b>75</b>                  | 76   |
| (Profit) perte de change latent                                                                                                | <b>(4)</b>                  | 4    | <b>(9)</b>                 | 7    |
| (Profit) perte latent sur la gestion des risques et autres <sup>1)</sup>                                                       | <b>(51)</b>                 | 56   | <b>(48)</b>                | 59   |
| Coûts liés à la transaction avec Sunoco                                                                                        | <b>46</b>                   | —    | <b>46</b>                  | —    |
| Autres (profits) et pertes                                                                                                     | <b>(70)</b>                 | (1)  | <b>(89)</b>                | 9    |
| Autres éléments d'ajustement <sup>1), 4)</sup>                                                                                 | <b>17</b>                   | 8    | <b>11</b>                  | 26   |
| Normalisation fiscale <sup>2)</sup>                                                                                            | <b>2</b>                    | (27) | <b>1</b>                   | (43) |
| Bénéfice (perte) ajusté                                                                                                        | <b>158</b>                  | 156  | <b>223</b>                 | 199  |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires<br>(en millions d'actions) <sup>3)</sup>                                             | <b>174</b>                  | 175  | <b>174</b>                 | 175  |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté<br>pour tenir compte de l'effet dilutif (en millions d'actions) <sup>3)</sup> | <b>177</b>                  | 177  | <b>176</b>                 | 178  |
| Bénéfice (perte) ajusté par action (\$ par action)                                                                             |                             |      |                            |      |
| De base                                                                                                                        | <b>0,91</b>                 | 0,89 | <b>1,28</b>                | 1,14 |
| Dilué                                                                                                                          | <b>0,90</b>                 | 0,88 | <b>1,27</b>                | 1,12 |

<sup>1)</sup> Les autres éléments d'ajustement pour le trimestre clos le 30 juin 2025 comprennent i) des profits et pertes réalisés découlant des actifs et des passifs liés à la gestion des risques et autres actifs et passifs, dont une perte de 12 M\$ (perte de 1 M\$ en 2024), liés aux ventes physiques sous-jacentes d'une autre période, ii) la quote-part de 8 M\$ (3 M\$ en 2024) de la perte de valeur, de l'impôt sur le résultat et d'autres ajustements des participations dans des entreprises associées et des coentreprises, iii) d'autres produits de 1 M\$ (3 M\$ en 2024), iv) l'ajustement des profits et des pertes de change de 4 M\$ (2 M\$ en 2024) résultant de conventions de gestion centralisée de la trésorerie, v) l'ajustement des profits réalisés sur les instruments liés à la gestion des risques de néant (1 M\$ en 2024) lié aux swaps de taux d'intérêt, ces profits n'étant pas liés aux transactions de vente et d'achat de marchandises. Les autres éléments d'ajustement pour le semestre clos le 30 juin 2025 comprennent i) des profits et pertes réalisés découlant des actifs et des passifs liés à la gestion des risques et autres actifs et passifs, dont un profit de 1 M\$ (perte de 12 M\$ en 2024), liés aux ventes physiques sous-jacentes d'une autre période, ii) la quote-part de 13 M\$ (7 M\$ en 2024) de la perte de valeur, de l'impôt sur le résultat et d'autres ajustements des participations dans des entreprises associées et des coentreprises, iii) d'autres produits de 3 M\$ (5 M\$ en 2024), iv) l'ajustement des profits et des pertes de change de 4 M\$ (4 M\$ en 2024) résultant de conventions de gestion centralisée de la trésorerie, et v) l'ajustement des profits réalisés sur les instruments liés à la gestion des risques de néant (profit de 2 M\$ en 2024) liés aux swaps de taux d'intérêt, ces profits n'étant pas liés aux transactions de vente et d'achat de marchandises. À des fins de comparaison, certains montants ont été reclassés entre le profit (la perte) réalisé et latent sur la gestion des risques, sans que le BAIIA ajusté ou le résultat net n'ait changé, afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

<sup>2)</sup> L'ajustement au titre de la normalisation fiscale a été appliqué au résultat net en ajustant les éléments qui étaient considérés comme des différences temporaires, notamment les coûts d'acquisition, d'intégration et autres, les profits et les pertes de change latents, les profits et les pertes latents sur la gestion des risques et autres, les profits et les pertes sur les cessions d'actifs, les variations de la juste valeur des options de remboursement anticipé, les changements d'estimations des provisions environnementales, les pertes liées aux réductions de valeur des stocks auxquelles sont associés des dérivés compensatoires liés à la gestion des risques au titre des profits latents et les dépréciations des actifs non courants et des coûts de transaction stratégiques. L'incidence fiscale a été estimée à l'aide des taux d'impôt effectifs applicables aux juridictions dans lesquelles les éléments concernés se produisent.

<sup>3)</sup> Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est calculé conformément à la méthode comptable de Parkland décrite à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels.

<sup>4)</sup> À des fins de comparaison, certains montants ont été reclassés entre le profit (la perte) réalisé et latent sur la gestion des risques, sans que le bénéfice (la perte) ajusté ait changé, afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée.

### Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action

Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action sont une mesure financière non conforme aux PCGR et un ratio financier non conforme aux PCGR, respectivement.

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation, la mesure financière la plus directement comparable, ajustées au titre d'éléments tels que i) la variation nette a) des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et b) les autres actifs et les autres passifs, ii) les dépenses d'investissement de maintien, iii) les dividendes reçus des participations dans des entreprises associées et des coentreprises, iv) les intérêts sur les contrats de location et la dette

à long terme et v) les paiements de capital des contrats de location. Nous avons recours aux mesures financières non conformes aux PCGR pour fixer des cibles (y compris des indications annuelles et les cibles de rémunération variable) et surveiller la capacité de Parkland de générer des flux de trésorerie à des fins d'affectation du capital, notamment les distributions aux actionnaires, l'investissement dans la croissance de l'entreprise et le désendettement.

Les flux de trésorerie disponibles par action sont un ratio financier non conforme aux PCGR obtenu en divisant les flux de trésorerie disponibles par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                             | Trimestres clos les  |                     |                 |                 | Période de<br>12 mois close le<br>30 juin 2025 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|-----------------|-----------------|------------------------------------------------|
|                                                                                                                                      | 30 septembre<br>2024 | 31 décembre<br>2024 | 31 mars<br>2025 | 30 juin<br>2025 |                                                |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation                                                                   | 406                  | 462                 | 286             | 502             | <b>1 656</b>                                   |
| Reprise : Variation des autres passifs et des autres actifs                                                                          | (68)                 | 80                  | 1               | (7)             | <b>6</b>                                       |
| Reprise : Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement en lien avec les activités d'exploitation <sup>1)</sup> | 21                   | (180)               | 53              | (87)            | <b>(193)</b>                                   |
| Ajout : Dépenses d'investissement de maintien                                                                                        | (71)                 | (96)                | (62)            | (70)            | <b>(299)</b>                                   |
| Ajout : Dividendes reçus de participations dans des entreprises associées et des coentreprises                                       | 3                    | 7                   | 5               | 6               | <b>21</b>                                      |
| Ajout : Intérêts sur les contrats de location et la dette à long terme                                                               | (85)                 | (87)                | (89)            | (83)            | <b>(344)</b>                                   |
| Ajout : Paiements de capital des contrats de location                                                                                | (69)                 | (76)                | (77)            | (74)            | <b>(296)</b>                                   |
| Flux de trésorerie disponibles                                                                                                       | 137                  | 110                 | 117             | 187             | <b>551</b>                                     |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions) <sup>2)</sup>                                                                |                      |                     |                 |                 | <b>174</b>                                     |
| Flux de trésorerie disponibles des DDM par action                                                                                    |                      |                     |                 |                 | <b>3,17</b>                                    |

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                             | Trimestres clos les  |                     |                               |                 | Période de<br>12 mois close le<br>30 juin 2024 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|-------------------------------|-----------------|------------------------------------------------|
|                                                                                                                                      | 30 septembre<br>2023 | 31 décembre<br>2023 | 31 mars<br>2024 <sup>1)</sup> | 30 juin<br>2024 |                                                |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation                                                                   | 528                  | 417                 | 217                           | 450             | 1 612                                          |
| Reprise : Variation des autres passifs et des autres actifs                                                                          | 7                    | (4)                 | 28                            | 3               | 34                                             |
| Reprise : Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement en lien avec les activités d'exploitation <sup>1)</sup> | (14)                 | 17                  | 55                            | (34)            | 24                                             |
| Ajout : Dépenses d'investissement de maintien                                                                                        | (52)                 | (93)                | (59)                          | (53)            | (257)                                          |
| Ajout : Dividendes reçus de participations dans des entreprises associées et des coentreprises                                       | 4                    | 3                   | 2                             | 8               | 17                                             |
| Ajout : Intérêts sur les contrats de location et la dette à long terme                                                               | (83)                 | (88)                | (85)                          | (88)            | (344)                                          |
| Ajout : Paiements de capital des contrats de location                                                                                | (57)                 | (71)                | (71)                          | (64)            | (263)                                          |
| Flux de trésorerie disponibles                                                                                                       | 333                  | 181                 | 87                            | 222             | 823                                            |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions) <sup>2)</sup>                                                                |                      |                     |                               |                 | 175                                            |
| Flux de trésorerie disponibles des DDM par action                                                                                    |                      |                     |                               |                 | 4,69                                           |

<sup>1)</sup> À des fins de comparaison, certains montants inclus dans la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement en lien avec les activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée.

<sup>2)</sup> Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est calculé conformément à la méthode comptable de Parkland décrite à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels.

## Ratio de distribution

Le ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR, qui s'entend des dividendes versés divisés par les flux de trésorerie disponibles. Il n'existe aucune mesure financière comparable pour le ratio de distribution. Ce ratio de distribution sert à indiquer la capacité de Parkland à générer des flux de trésorerie suffisants pour maintenir les dividendes trimestriels aux actionnaires.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire) | Trimestres clos les |                  |              |              | Période de 12 mois close le 30 juin 2025 |
|----------------------------------------------------------|---------------------|------------------|--------------|--------------|------------------------------------------|
|                                                          | 30 septembre 2024   | 31 décembre 2024 | 31 mars 2025 | 30 juin 2025 |                                          |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>             | 137                 | 110              | 117          | 187          | 551                                      |
| Dividendes                                               | 61                  | 61               | 63           | 63           | 248                                      |
| Ratio de distribution                                    |                     |                  |              |              | 45 %                                     |

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire) | Trimestres clos les |                  |                            |                            | Période de 12 mois close le 30 juin 2024 |
|----------------------------------------------------------|---------------------|------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------------------------|
|                                                          | 30 septembre 2023   | 31 décembre 2023 | 31 mars 2024 <sup>1)</sup> | 30 juin 2024 <sup>1)</sup> |                                          |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>             | 333                 | 181              | 87                         | 222                        | 823                                      |
| Dividendes                                               | 60                  | 60               | 61                         | 61                         | 242                                      |
| Ratio de distribution                                    |                     |                  |                            |                            | 29 %                                     |

<sup>1)</sup> À des fins de comparaison, certains montants inclus dans les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 31 mars 2024 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation de la période considérée.

## Rendement du capital investi (« RCI »)

Le RCI est un ratio financier non conforme aux PCGR. Ce ratio correspond au ratio du résultat d'exploitation net après impôt divisé par le capital investi moyen. Le résultat d'exploitation net après impôt décrit la rentabilité des activités de base de Parkland, compte non tenu de l'incidence du ratio de levier et de certains autres éléments de produits et de charges qui ne sont pas considérés comme représentatifs de la performance opérationnelle de base sous-jacente de Parkland. Le résultat d'exploitation net après impôt repose sur le BAIIA ajusté, défini à la rubrique 15A, moins la dotation aux amortissements, y compris l'amortissement pro forma des actifs classés comme détenus en vue de la vente, et la charge d'impôt estimative selon le taux d'imposition moyen prévu estimé en fonction du taux d'impôt prévu par la loi de chaque territoire où Parkland exerce des activités. Le capital investi moyen correspond au montant du capital affecté par Parkland représentant la moyenne de la dette et des capitaux propres d'ouverture et de clôture, y compris la dette au titre des passifs classés comme détenus en vue de la vente, ainsi que les capitaux propres, incluant les réserves de capitaux propres, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Nous avons recours à cette mesure non conforme aux PCGR pour évaluer l'efficacité de Parkland en matière d'investissement du capital.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                              | Trimestres clos les |                  |              |              | Période de 12 mois close le 30 juin 2025 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------|--------------|--------------|------------------------------------------|
|                                                                                                       | 30 septembre 2024   | 31 décembre 2024 | 31 mars 2025 | 30 juin 2025 |                                          |
| <b>RCI</b>                                                                                            |                     |                  |              |              |                                          |
| Résultat net                                                                                          | 91                  | (29)             | 64           | 172          | 298                                      |
| Ajout/(déduction) :                                                                                   |                     |                  |              |              |                                          |
| Charge (produit) d'impôt                                                                              | 17                  | (8)              | 8            | 39           | 56                                       |
| Coûts d'acquisition, d'intégration et autres                                                          | 61                  | 81               | 29           | 46           | 217                                      |
| Dotation aux amortissements                                                                           | 207                 | 210              | 202          | 220          | 839                                      |
| Charges financières                                                                                   | 96                  | 92               | 99           | 93           | 380                                      |
| (Profit) perte de change latent                                                                       | 1                   | (2)              | (5)          | (4)          | (10)                                     |
| (Profit) perte latent sur la gestion des risques et autres                                            | (48)                | 34               | 3            | (51)         | (62)                                     |
| Coûts liés à la transaction avec Sunoco                                                               | —                   | —                | —            | 46           | 46                                       |
| Autres (profits) et pertes                                                                            | (1)                 | 30               | (19)         | (70)         | (60)                                     |
| Autres éléments d'ajustement                                                                          | 7                   | 20               | (6)          | 17           | 38                                       |
| BAIIA ajusté                                                                                          | 431                 | 428              | 375          | 508          | 1 742                                    |
| Déduction : Dotation aux amortissements                                                               | (207)               | (210)            | (202)        | (220)        | (839)                                    |
| Déduction : Dotation aux amortissements pro forma des actifs classés comme détenus en vue de la vente | —                   | (7)              | (7)          | 14           | —                                        |
| BAII ajusté                                                                                           | 224                 | 211              | 166          | 302          | 903                                      |
| Taux d'imposition effectif moyen                                                                      |                     |                  |              |              | 21,0 %                                   |
| Déduction : Impôt et taxes                                                                            |                     |                  |              |              | (189)                                    |
| Résultat d'exploitation net après impôt                                                               |                     |                  |              |              | 714                                      |
| Capital investi à l'ouverture                                                                         |                     |                  |              |              | 9 362                                    |
| Capital investi à la clôture                                                                          |                     |                  |              |              | 9 201                                    |
| Capital investi moyen                                                                                 |                     |                  |              |              | 9 282                                    |
| Rendement du capital investi                                                                          |                     |                  |              |              | 7,7 %                                    |

| <b>Capital investi</b>                                                                          |                     |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                        |                     |              |
|                                                                                                 | <b>30 juin 2025</b> | 30 juin 2024 |
| Dettes à long terme – partie courante                                                           | <b>847</b>          | 213          |
| Dettes à long terme                                                                             | <b>5 618</b>        | 6 275        |
| Dettes à long terme au titre des passifs classés comme détenus en vue de la vente <sup>1)</sup> | <b>2</b>            | 52           |
| Capitaux propres                                                                                | <b>3 173</b>        | 3 138        |
| Déduction : Trésorerie et équivalents de trésorerie                                             | <b>(439)</b>        | (316)        |
| Total                                                                                           | <b>9 201</b>        | 9 362        |

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                 |                     |                  |              |              |                             |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------|--------------|--------------|-----------------------------|
|                                                                          | Trimestres clos les |                  |              |              | Période de 12 mois close le |
|                                                                          | 30 septembre 2023   | 31 décembre 2023 | 31 mars 2024 | 30 juin 2024 | 30 juin 2024                |
| <b>RCI</b>                                                               |                     |                  |              |              |                             |
| Résultat net                                                             | 230                 | 86               | (5)          | 70           | 381                         |
| Ajout/(déduction) :                                                      |                     |                  |              |              |                             |
| Charge (produit) d'impôt                                                 | 54                  | (15)             | (29)         | 20           | 30                          |
| Coûts d'acquisition, d'intégration et autres                             | 38                  | 42               | 30           | 46           | 156                         |
| Dotation aux amortissements                                              | 205                 | 222              | 206          | 202          | 835                         |
| Charges financières                                                      | 93                  | 89               | 91           | 99           | 372                         |
| (Profit) perte de change latent                                          | 1                   | —                | 3            | 4            | 8                           |
| (Profit) perte latent sur la gestion des risques et autres <sup>2)</sup> | (19)                | 28               | 3            | 56           | 68                          |
| Autres (profits) et pertes                                               | (37)                | 5                | 10           | (1)          | (23)                        |
| Autres éléments d'ajustement <sup>2)</sup>                               | 20                  | 6                | 18           | 8            | 52                          |
| BAIIA ajusté                                                             | 585                 | 463              | 327          | 504          | 1 879                       |
| Déduction : Dotation aux amortissements                                  | (205)               | (222)            | (206)        | (202)        | (835)                       |
| BAII ajusté                                                              | 380                 | 241              | 121          | 302          | 1 044                       |
| Taux d'imposition effectif moyen                                         |                     |                  |              |              | 19,9 %                      |
| Déduction : Impôt et taxes                                               |                     |                  |              |              | (208)                       |
| Résultat d'exploitation net après impôt                                  |                     |                  |              |              | 836                         |
| Capital investi à l'ouverture                                            |                     |                  |              |              | 9 191                       |
| Capital investi à la clôture                                             |                     |                  |              |              | 9 362                       |
| Capital investi moyen                                                    |                     |                  |              |              | 9 277                       |
| Rendement du capital investi                                             |                     |                  |              |              | 9,0 %                       |

| <b>Capital investi</b>                                                                          |         |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|
| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                        |         |       |
|                                                                                                 | 30 juin |       |
|                                                                                                 | 2024    | 2023  |
| Dettes à long terme – partie courante                                                           | 213     | 178   |
| Dettes à long terme                                                                             | 6 275   | 6 278 |
| Dettes à long terme au titre des passifs classés comme détenus en vue de la vente <sup>1)</sup> | 52      | —     |
| Capitaux propres                                                                                | 3 138   | 3 080 |
| Déduction : Trésorerie et équivalents de trésorerie                                             | (316)   | (345) |
| Total                                                                                           | 9 362   | 9 191 |

<sup>1)</sup> À des fins de comparaison, la dette à long terme au titre des passifs classés comme détenus en vue de la vente a été incluse dans le capital investi au 30 juin 2024, afin que sa présentation soit conforme à celle de la période considérée.

<sup>2)</sup> À des fins de comparaison, pour le trimestre clos le 31 mars 2024, certains montants ont été reclassés entre le profit (la perte) réalisé et latent sur la gestion des risques, sans que le BAIIA ajusté ait changé.

### Croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables de la société

La croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables de la société est un ratio financier non conforme aux PCGR et correspond à la croissance des ventes d'une période à l'autre des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs dans des établissements identiques de la société. Les effets de l'ouverture et de la fermeture de dépanneurs, des fermetures temporaires (y compris les fermetures pour les conversions Marché Express / On the Run), des agrandissements et des rénovations de magasins ainsi que des changements de modèles de service alimentaire des magasins au cours de la période ne sont pas pris en compte afin d'obtenir une mesure comparative sur les magasins comparables. La croissance des ventes des magasins comparables, qui est un indicateur couramment utilisé dans le secteur de la vente au détail, fournit des renseignements importants permettant aux investisseurs d'évaluer la solidité des marques et du réseau de vente au détail de Parkland, facteur qui, en dernier ressort, a une incidence sur la performance financière. La mesure financière la plus directement comparable aux ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables de la société correspond aux produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs dans les ventes et produits des activités ordinaires.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement des produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs des secteurs Canada et États-Unis et des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables, et le calcul de la croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables. Pour le secteur États-Unis, les indicateurs de croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables de la société sont présentés sur la base de devises constantes en utilisant le cours de change moyen respectif de la période considérée pour la période considérée et la période comparative.

#### Canada

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                                                                                              | Trimestres clos les 30 juin |       |                 | Semestres clos les 30 juin |       |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------|-----------------|----------------------------|-------|-----------------|
|                                                                                                                                                                                                       | 2025                        | 2024  | % <sup>1)</sup> | 2025                       | 2024  | % <sup>1)</sup> |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                                                                                            | 83                          | 82    |                 | 162                        | 160   |                 |
| Ajout :                                                                                                                                                                                               |                             |       |                 |                            |       |                 |
| Valeur au point de vente (« VPDV ») des biens et services vendus aux établissements de vente d'aliments et aux dépanneurs de la société exploités par des détaillants et des franchisés <sup>2)</sup> | 300                         | 303   |                 | 563                        | 579   |                 |
| Déduction :                                                                                                                                                                                           |                             |       |                 |                            |       |                 |
| Revenus de location et des redevances tirés des détaillants, des franchisés et autres <sup>3)</sup>                                                                                                   | (61)                        | (63)  |                 | (118)                      | (122) |                 |
| Ajustements aux produits des activités ordinaires des dépanneurs comparables <sup>4)</sup> (compte non tenu des cigarettes)                                                                           | (5)                         | (4)   |                 | (17)                       | (14)  |                 |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables (compte tenu des cigarettes)                                                                   | 317                         | 318   | (0,3) %         | 590                        | 603   | (2,1) %         |
| Déduction :                                                                                                                                                                                           |                             |       |                 |                            |       |                 |
| Ajustements aux produits des activités ordinaires des dépanneurs comparables <sup>4)</sup> (compte tenu des cigarettes)                                                                               | (98)                        | (108) |                 | (182)                      | (203) |                 |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables (compte non tenu des cigarettes)                                                               | 219                         | 210   | 4,2 %           | 408                        | 400   | 2,0 %           |

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                                                                            | Trimestres clos les 30 juin |       |                 | Semestres clos les 30 juin |       |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------|-----------------|----------------------------|-------|-----------------|
|                                                                                                                                                                                     | 2024                        | 2023  | % <sup>1)</sup> | 2024                       | 2023  | % <sup>1)</sup> |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                                                                          | 82                          | 79    |                 | 160                        | 149   |                 |
| Ajout :                                                                                                                                                                             |                             |       |                 |                            |       |                 |
| Valeur au point de vente (« VPDV ») des biens et services vendus aux établissements de vente d'aliments et aux dépanneurs de la société exploités par des détaillants <sup>2)</sup> | 305                         | 316   |                 | 581                        | 594   |                 |
| Déduction :                                                                                                                                                                         |                             |       |                 |                            |       |                 |
| Revenu de location des détaillants et autres <sup>3)</sup>                                                                                                                          | (63)                        | (64)  |                 | (122)                      | (119) |                 |
| Ajustements aux produits des activités ordinaires des dépanneurs comparables <sup>4), 5)</sup> (compte non tenu des cigarettes)                                                     | (16)                        | (15)  |                 | (28)                       | (26)  |                 |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables (compte tenu des cigarettes)                                                 | 308                         | 316   | (3,0) %         | 591                        | 598   | (1,3) %         |
| Déduction :                                                                                                                                                                         |                             |       |                 |                            |       |                 |
| Ajustements aux produits des activités ordinaires des dépanneurs comparables <sup>4), 5)</sup> (compte tenu des cigarettes)                                                         | (105)                       | (112) |                 | (200)                      | (213) |                 |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables (compte non tenu des cigarettes)                                             | 203                         | 204   | (0,7) %         | 391                        | 385   | 1,1 %           |

<sup>1)</sup> Les pourcentages sont établis d'après les montants réels et ils ont été arrondis.

<sup>2)</sup> La VPDV utilisée pour calculer la croissance des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables de la société n'est pas une mesure financière de Parkland et n'est pas prise en compte dans ses états financiers consolidés, car Parkland tire le revenu de location des détaillants sous forme d'un pourcentage du loyer établi d'après les ventes des dépanneurs. La VPDV est calculée d'après l'information obtenue par le réseau de points de vente des établissements de vente au détail de Parkland, y compris les données transactionnelles, notamment les ventes, les coûts et les volumes, qui sont assujetties à des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Nous utilisons également ces données pour calculer le revenu de location des détaillants sous forme d'un pourcentage du loyer établi d'après les ventes des dépanneurs, qui est comptabilisé à titre de produit dans nos états financiers consolidés.

<sup>3)</sup> Comprend le revenu de location des détaillants, sous forme d'un pourcentage du loyer établi d'après les ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs et les redevances des franchisés, et ne tient pas compte des produits tirés des GAB, les frais de licence du réseau de points de ventes et d'autres produits.

<sup>4)</sup> Cet ajustement ne tient pas compte des effets des acquisitions, de l'ouverture et de la fermeture de dépanneurs, des fermetures temporaires (y compris les fermetures pour les conversions Marché Express / On the Run), des agrandissements et des rénovations de dépanneurs ainsi que des changements de modèles de services d'alimentation des magasins, afin d'obtenir une mesure comparative sur les magasins comparables.

<sup>5)</sup> Compte non tenu des ventes tirées des acquisitions conclues au cours de l'exercice, car elles n'auront d'incidence sur l'indicateur que lorsqu'une période de un an se sera écoulée après leur conclusion, au moment où les ventes ou les volumes générés établissent la référence pour ces indicateurs.

## États-Unis

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                                | Trimestres clos les 30 juin |      |                 | Semestres clos les 30 juin |      |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------|-----------------|----------------------------|------|-----------------|
|                                                                                                                                         | 2025                        | 2024 | % <sup>1)</sup> | 2025                       | 2024 | % <sup>1)</sup> |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                              | 82                          | 91   |                 | 154                        | 168  |                 |
| Ajustement au titre de ce qui suit :                                                                                                    |                             |      |                 |                            |      |                 |
| Incidence du cours de change <sup>2)</sup>                                                                                              | —                           | 1    |                 | —                          | 6    |                 |
| Déduction :                                                                                                                             |                             |      |                 |                            |      |                 |
| Ajustements aux produits des activités ordinaires des dépanneurs comparables <sup>3)</sup> (compte non tenu des cigarettes)             | (5)                         | (10) |                 | (8)                        | (16) |                 |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables (compte tenu des cigarettes)     | 77                          | 82   | (5,3) %         | 146                        | 158  | (7,2) %         |
| Déduction :                                                                                                                             |                             |      |                 |                            |      |                 |
| Ajustements aux produits des activités ordinaires des dépanneurs comparables <sup>3)</sup> (compte tenu des cigarettes)                 | (6)                         | (7)  |                 | (26)                       | (28) |                 |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables (compte non tenu des cigarettes) | 71                          | 75   | (4,9) %         | 120                        | 130  | (7,0) %         |

| (en millions de dollars)                                                                                                                | Trimestres clos les 30 juin |      |                 | Semestres clos les 30 juin |      |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------|-----------------|----------------------------|------|-----------------|
|                                                                                                                                         | 2024                        | 2023 | % <sup>1)</sup> | 2024                       | 2023 | % <sup>1)</sup> |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                              | 91                          | 89   |                 | 168                        | 165  |                 |
| Ajustement au titre de ce qui suit :                                                                                                    |                             |      |                 |                            |      |                 |
| Incidence du cours de change <sup>2)</sup>                                                                                              | —                           | 2    |                 | —                          | 2    |                 |
| Déduction :                                                                                                                             |                             |      |                 |                            |      |                 |
| Ajustements aux produits des activités ordinaires des dépanneurs comparables <sup>3)</sup> (compte non tenu des cigarettes)             | (4)                         | (4)  |                 | (7)                        | (6)  |                 |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables (compte tenu des cigarettes)     | 87                          | 87   | (0,9) %         | 161                        | 161  | — %             |
| Déduction :                                                                                                                             |                             |      |                 |                            |      |                 |
| Ajustements aux produits des activités ordinaires des dépanneurs comparables <sup>3)</sup> (compte tenu des cigarettes)                 | (23)                        | (24) |                 | (44)                       | (46) |                 |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comparables (compte non tenu des cigarettes) | 64                          | 63   | — %             | 117                        | 115  | 0,8 %           |

<sup>1)</sup> Les pourcentages sont établis d'après les montants réels et ils ont été arrondis.

<sup>2)</sup> Cet ajustement ne tient pas compte de l'incidence du cours de change en utilisant le cours de change moyen de la période considérée pour la période considérée et la période comparative.

<sup>3)</sup> Cet ajustement ne tient pas compte des effets des acquisitions, de l'ouverture et de la fermeture de dépanneurs, des fermetures temporaires, des agrandissements et des rénovations de dépanneurs ainsi que des changements de modèles de services d'alimentation des magasins, afin d'obtenir une mesure comparative sur les magasins comparables.

#### Pourcentage de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs de la société

Le pourcentage de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs est un ratio financier non conforme aux PCGR que les secteurs Canada et États-Unis de Parkland utilisent pour analyser le rendement des établissements de services d'alimentation, des dépanneurs et des services d'administration en arrière-plan. Pour le secteur Canada, la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comprend la marge sur les produits et services vendus dans les établissements de vente d'aliments et les dépanneurs exploités par les détaillants et les franchisés et tient compte des marges des redevances de franchisage, des rabais des fournisseurs et des frais de licence et autres. Pour le secteur États-Unis, la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs comprend la marge sur les produits et services vendus dans les établissements de vente d'aliments et les dépanneurs exploités par Parkland. La mesure financière la plus directement comparable au pourcentage de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs est celle qui porte sur les produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs, qui fait partie de l'ensemble des ventes et des produits des activités ordinaires. Le tableau qui suit présente un rapprochement des produits tirés des dépanneurs et du coût des achats des secteurs Canada et États-Unis et de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs.



## Canada

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                                                                               | Trimestres clos les 30 juin |        | Semestres clos les 30 juin |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------|----------------------------|--------|
|                                                                                                                                                                        | 2025                        | 2024   | 2025                       | 2024   |
| Produits des activités ordinaires ajustés des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                                                     | <b>322</b>                  | 322    | <b>607</b>                 | 617    |
| Coût ajusté des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                                                                        | <b>(212)</b>                | (210)  | <b>(394)</b>               | (401)  |
| Marge brute ajustée des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                                                                           | <b>110</b>                  | 112    | <b>213</b>                 | 216    |
| Pourcentage de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs <sup>1)</sup>                                                                   | <b>34,2 %</b>               | 34,6 % | <b>35,1 %</b>              | 34,9 % |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                                                             | <b>83</b>                   | 82     | <b>162</b>                 | 160    |
| Ajout :                                                                                                                                                                |                             |        |                            |        |
| VPDV des biens et services vendus aux établissements de vente d'aliments et aux dépanneurs de la société exploités par des détaillants et des franchisés <sup>3)</sup> | <b>300</b>                  | 303    | <b>563</b>                 | 579    |
| Déduction :                                                                                                                                                            |                             |        |                            |        |
| Revenus de location et des redevances tirés des détaillants, des franchisés et autres <sup>2)</sup>                                                                    | <b>(61)</b>                 | (63)   | <b>(118)</b>               | (122)  |
| Produits des activités ordinaires ajustés des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                                                     | <b>322</b>                  | 322    | <b>607</b>                 | 617    |
| Coût des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                                                                               | <b>14</b>                   | 13     | <b>28</b>                  | 26     |
| Ajout :                                                                                                                                                                |                             |        |                            |        |
| Coût des biens et services vendus aux établissements de vente d'aliments et aux dépanneurs de la société exploités par des détaillants et des franchisés <sup>3)</sup> | <b>198</b>                  | 197    | <b>366</b>                 | 375    |
| Coût ajusté des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                                                                        | <b>212</b>                  | 210    | <b>394</b>                 | 401    |

<sup>1)</sup> Les pourcentages sont établis d'après les montants réels et ils ont été arrondis.

<sup>2)</sup> Comprend le revenu de location des détaillants sous forme d'un pourcentage du loyer établi d'après les ventes des dépanneurs, les redevances des franchisés, les rabais des fournisseurs et certains autres produits.

<sup>3)</sup> La VPDV des produits et services vendus aux établissements de vente d'aliments et aux dépanneurs exploités par les détaillants et les franchisés et les estimations connexes du coût de ces produits et services ne constituent pas des mesures financières pour Parkland et ne font pas partie de ses états financiers consolidés, car Parkland tire le revenu de location des détaillants sous forme d'un pourcentage du loyer établi d'après les ventes des dépanneurs. La VPDV est calculée d'après l'information obtenue par le réseau de points de vente des établissements de vente au détail de Parkland, y compris les données transactionnelles, notamment les ventes, les coûts et les volumes, qui sont assujetties à des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Nous utilisons également ces données pour calculer le revenu de location des détaillants sous forme d'un pourcentage du loyer établi d'après les ventes des dépanneurs, qui sont comptabilisées à titre de produits dans nos états financiers consolidés.

## États-Unis

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)                                                 | Trimestres clos les 30 juin |        | Semestres clos les 30 juin |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------|----------------------------|--------|
|                                                                                                          | 2025                        | 2024   | 2025                       | 2024   |
| Produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs               | <b>82</b>                   | 91     | <b>154</b>                 | 168    |
| Coût des ventes des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs                                 | <b>(56)</b>                 | (60)   | <b>(104)</b>               | (111)  |
| Marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs <sup>1)</sup>                       | <b>26</b>                   | 31     | <b>50</b>                  | 57     |
| Pourcentage de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs <sup>1), 2)</sup> | <b>32,3 %</b>               | 33,3 % | <b>32,6 %</b>              | 33,9 % |

<sup>1)</sup> La marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs et le pourcentage de la marge brute des dépanneurs du secteur États-Unis sont considérés comme des mesures financières supplémentaires. La composition de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs du secteur États-Unis est conforme à la définition de la marge brute ajustée présentée à la rubrique 15A. Le pourcentage de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs du secteur États-Unis correspond au coefficient de la marge brute des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs du secteur États-Unis et des produits des activités ordinaires des établissements de vente d'aliments et des dépanneurs du secteur États-Unis.

<sup>2)</sup> Les pourcentages sont établis d'après les montants réels et ils ont été arrondis.

## C. Mesures financières supplémentaires

Parkland utilise certaines mesures financières supplémentaires afin d'évaluer l'efficacité de ses objectifs stratégiques. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires que présentent d'autres émetteurs, qui peuvent les calculer différemment. Les mesures financières supplémentaires utilisées dans le présent rapport de gestion figurent dans le tableau suivant.

| Mesure financière supplémentaire             | Description                                                         | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Raison de son utilisation et description de son utilité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dépenses d'investissement de maintien</b> | Mesure des dépenses d'investissement d'activités liées au maintien. | <p>Les nouvelles immobilisations corporelles et incorporelles qui sont considérées comme des activités liées au maintien comprennent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les projets de révision et les autres projets de dépenses de maintien de la raffinerie de Burnaby;</li> <li>les mises à niveau des établissements de vente au détail, y compris les rénovations majeures principalement esthétiques (aussi appelées « rajeunissements »);</li> <li>les changements de marque ou d'image ou les rénovations visant les établissements de vente au détail, y compris la conclusion d'un contrat d'approvisionnement avec un nouveau détaillant indépendant;</li> <li>le remplacement de structures de béton, de pavé, de toiture, de mobilier et d'équipement;</li> <li>les mises à niveau ou remplacements des parcs de camions;</li> <li>les mises à niveau des systèmes informatiques ou des terminaux de points de vente.</li> </ul> <p>Le calcul est ajusté de façon à exclure l'entrée de dépenses d'investissement de maintien financées au moyen du financement de projet sans recours.</p> | <p>Parkland utilise les dépenses d'investissement de maintien comme mesure de performance clé pour surveiller les dépenses relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles affectées au soutien du niveau actuel d'activité économique, et maintenir à un niveau constant de capacité productive les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Parkland considère que la capacité productive correspond au volume des ventes de carburant et de propane, au volume des ventes des dépanneurs, au volume des ventes de lubrifiant, aux intrants agricoles et aux livraisons.</p> <p>Le classement des dépenses d'investissement dans la catégorie « croissance » ou la catégorie « maintien » est une question de jugement, car de nombreux projets d'investissement de Parkland possèdent des composantes appartenant aux deux catégories. Se reporter à la rubrique 8 du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure.</p> |

| Mesure financière supplémentaire                              | Description                                                                                                                                                                                  | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Raison de son utilisation et description de son utilité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dépenses d'investissement de croissance</b>                | Mesure des dépenses d'investissement d'activités liées à la croissance.                                                                                                                      | <p>Les nouvelles immobilisations corporelles et incorporelles qui sont considérées comme des activités liées à la croissance comprennent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la construction de nouveaux établissements de ventes au détail dans le cadre du programme « New-to-Industry »;</li> <li>la construction d'un nouveau bâtiment sur un emplacement existant;</li> <li>les dépenses d'investissement en TI dans le cadre de l'intégration des établissements acquis;</li> <li>l'acquisition d'un nouveau bien immobilier;</li> <li>l'intégration de nouveaux camions et de nouvelles remorques au parc automobile;</li> <li>l'ajout d'un nouvel équipement pour augmenter la taille et la capacité d'un établissement de vente au détail;</li> <li>l'acquisition de nouvelles relations clients;</li> <li>l'ajout de nouvelles infrastructures et de nouveaux réservoirs en soutien aux contrats conclus avec de nouveaux clients importants.</li> </ul> <p>Les acquisitions d'entreprises ne sont toutefois pas incluses dans les dépenses d'investissement de croissance.</p> <p>Le calcul est ajusté de façon à exclure la partie de l'entrée de dépenses d'investissement de croissance financées au moyen du financement de projet sans recours.</p> | <p>Parkland utilise les dépenses d'investissement de croissance pour surveiller les dépenses relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles qui accroissent le niveau actuel d'activité économique. Le classement des dépenses d'investissement dans la catégorie « croissance » ou la catégorie « maintien » est une question de jugement, car de nombreux projets d'investissement de Parkland possèdent des composantes appartenant aux deux catégories. Se reporter à la rubrique 8 du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure.</p> |
| <b>Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles</b> | Mesure des dépenses d'investissement qui comprend les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de croissance, y compris le financement de projet sans recours. | Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Parkland utilise les entrées nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles pour surveiller les entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles affectées au soutien du niveau actuel d'activité économique, fournir une plateforme de croissance et maintenir à un niveau constant de capacité productive les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation.                                                                                                                                                                                       |
| <b>Dépenses d'investissement</b>                              | Mesure des dépenses d'investissement qui comprend les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de croissance.                                                  | Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles qui sont ajustées de façon à exclure les entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles financées au moyen du financement de projet sans recours.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Parkland utilise les entrées nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles pour surveiller les entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles financées par Parkland et affectées au soutien du niveau actuel d'activité économique, fournir une plateforme de croissance et maintenir à un niveau constant de capacité productive les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation.                                                                                                                                                             |

| Mesure financière supplémentaire                                                                         | Description                                                                                                                                                                                                                                 | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Raison de son utilisation et description de son utilité                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation des 12 derniers mois (« DDM »)</b> | Mesure du montant de trésorerie généré par les activités de la société au cours des 12 derniers mois.<br>Ne s'applique pas aux exercices.                                                                                                   | Se reporter aux tableaux consolidés des flux de trésorerie de Parkland pour obtenir des précisions sur le calcul des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation.                                                                                                                                        | Les entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation DDM indiquent si une société est en mesure de générer des entrées de trésorerie suffisantes aux fins du maintien et de la croissance de ses activités. |
| <b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation des DDM par action</b>             | Mesure du montant de trésorerie par action généré par les activités de la société au cours des 12 derniers mois                                                                                                                             | Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation divisés par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour les DDM.                                                                                                                                                                                 | Cette mesure indique la performance d'exploitation en trésorerie par action de la société au cours des 12 derniers mois.                                                                                                      |
| <b>Dividendes DDM</b>                                                                                    | Mesure du montant des dividendes déclaré par la société au cours des 12 derniers mois. Ne s'applique pas aux exercices.                                                                                                                     | Se reporter aux états consolidés des variations des capitaux propres de Parkland pour obtenir le montant des dividendes déclaré.                                                                                                                                                                                                | Cette mesure indique la distribution des bénéfices d'entreprise, selon le nombre d'actions détenues dans Parkland, versée aux actionnaires au cours des 12 derniers mois.                                                     |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action</b>                                   | Mesure du montant de la trésorerie par action provenant des (affectée aux) activités d'exploitation de la société.                                                                                                                          | Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation divisés par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.                                                                                                                                                               | Cette mesure indique la performance d'exploitation en trésorerie par action de la société.                                                                                                                                    |
| <b>Dividendes par action</b>                                                                             | Mesure représentant les dividendes versés par action pour la période visée.                                                                                                                                                                 | Les dividendes par action représentent la somme des dividendes par action déclarés pour la période visée.                                                                                                                                                                                                                       | Il s'agit d'une mesure importante pour les investisseurs, car le montant versé à titre de dividendes se traduit directement en un produit pour les actionnaires.                                                              |
| <b>Liquidités disponibles</b>                                                                            | Cette mesure représente les liquidités facilement disponibles à court terme.                                                                                                                                                                | La mesure financière correspond à la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sans restriction, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie soumis à restriction, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie classés comme étant détenus en vue de la vente et des facilités de crédit inutilisées. | La direction a recours à cette mesure pour évaluer la capacité de Parkland à respecter ses engagements à court terme.                                                                                                         |
| <b>Débit de traitement du brut</b>                                                                       | Le débit de traitement du brut correspond à la quantité de pétrole brut qui est traitée et transformée en produits dans la raffinerie.                                                                                                      | Quantité de pétrole brut qui est traitée par les unités de distillation, exprimée en milliers de barils par jour.                                                                                                                                                                                                               | Le débit de traitement du brut fournit une information utile aux investisseurs pour évaluer la performance opérationnelle de la raffinerie.                                                                                   |
| <b>Débit de traitement de biocarburants</b>                                                              | Le débit de traitement de biocarburants correspond à la quantité de biocarburants, comme l'huile de canola et l'huile dérivée de graisses animales (suif), cotraitée à la raffinerie au moyen de l'infrastructure et du matériel existants. | Quantité de biocarburants cotraitée, exprimée en milliers de barils par jour.                                                                                                                                                                                                                                                   | Le débit de traitement de biocarburants fournit une information utile aux investisseurs pour évaluer notre réussite et notre capacité à fournir des carburants à faible teneur en carbone.                                    |
| <b>Mesures calculées en cents par litre</b>                                                              | Les mesures financières calculées en cents par litre (p. ex., la marge brute ajustée) correspondent à une mesure financière spécifique pour un litre de carburant et de produits pétroliers vendu dans le secteur pertinent.                | Mesure financière (p. ex., la marge brute ajustée) divisée par le volume de carburant et de produits pétroliers sectoriel pertinent pour obtenir la valeur en cents par litre.                                                                                                                                                  | Ces indicateurs en cents par litre sont utilisés par la direction afin de repérer certaines tendances se rapportant aux mesures financières, tout en éliminant les effets de la variabilité des volumes, le cas échéant.      |

| Mesure financière supplémentaire                | Description                                                                                                                                                     | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Raison de son utilisation et description de son utilité                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Prévisions à l'égard du BAIIA ajusté</b>     | Mesure représentant nos prévisions à l'égard du BAIIA ajusté.                                                                                                   | Cette mesure est calculée selon les données historiques et les estimations relatives aux conditions futures des intrants de façon à faire des prévisions éclairées qui permettent de prédire l'évolution des tendances futures.                                                              | Parkland a recours à cette mesure afin de présenter des prévisions aux actionnaires, aux investisseurs et aux analystes, détaillant le BAIIA ajusté que nous prévoyons atteindre au cours du prochain ou des prochains exercices.            |
|                                                 |                                                                                                                                                                 | Cette mesure est une mesure prospective dont le BAIIA ajusté est la mesure historique équivalente. Se reporter à la rubrique 15A pour en apprendre davantage sur la composition du BAIIA ajusté.                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Prévisions des dépenses d'investissement</b> | Mesure représentant nos prévisions à l'égard des dépenses d'investissement de maintien et de croissance, compte non tenu du financement de projet sans recours. | Cette mesure est calculée selon les données historiques et les estimations relatives aux conditions futures des intrants de façon à faire des prévisions éclairées qui permettent de prédire l'évolution des tendances futures.                                                              | Parkland a recours à cette mesure afin de présenter des prévisions aux actionnaires, aux investisseurs et aux analystes détaillant les dépenses d'investissement que nous prévoyons engager au cours du prochain ou des prochains exercices. |
|                                                 |                                                                                                                                                                 | Cette mesure est une mesure prospective dont les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de croissance, compte non tenu du financement de projet sans recours, sont la mesure historique équivalente présentée à la rubrique 8 du présent rapport de gestion. |                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Marge des dépanneurs</b>                     | La marge des dépanneurs correspond à la marge bénéficiaire brute générée par les activités des dépanneurs du secteur.                                           | Le montant de la marge brute ajustée des dépanneurs exprimé en pourcentage des produits des dépanneurs.                                                                                                                                                                                      | La marge des dépanneurs est utilisée par la direction pour mesurer la rentabilité des dépanneurs et fournit des informations utiles aux investisseurs pour évaluer la santé et la force du réseau de dépanneurs de Parkland.                 |

## D. Mesure de gestion du capital

### Ratio de levier financier

La principale mesure de gestion du capital de Parkland est le ratio de levier financier qui est utilisé à l'interne par les principaux dirigeants pour surveiller l'ensemble de la solidité financière de Parkland, la souplesse de la structure de son capital et sa capacité à assurer le service de sa dette et à respecter ses engagements actuels et futurs. Pour gérer ses obligations au titre du financement, Parkland peut ajuster les dépenses d'investissement ou les dividendes à verser aux actionnaires, ou encore émettre de nouveaux titres de capitaux propres ou de créance. Le ratio de levier financier correspond au ratio de l'endettement et du levier financier BAIIA et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS de comptabilité. Il est donc peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Le calcul détaillé du ratio de levier financier est comme suit :

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire) | 30 juin 2025 | 31 décembre 2024 |
|----------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Endettement                                              | 4 979        | 5 268            |
| Levier financier - BAIIA                                 | 1 468        | 1 481            |
| Ratio de levier financier                                | 3,4          | 3,6              |

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)  | 30 juin 2025 | 31 décembre 2024 |
|-----------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Dette à long terme                                        | 6 465        | 6 641            |
| Déduction :                                               |              |                  |
| Obligations locatives                                     | (1 104)      | (1 054)          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                   | (439)        | (385)            |
| Emprunt sans recours <sup>1)</sup>                        | (55)         | (30)             |
| Passif (actif) lié à la gestion des risques <sup>2)</sup> | 1            | (30)             |
| Ajout :                                                   |              |                  |
| Trésorerie sans recours <sup>1)</sup>                     | 35           | 31               |
| Lettres de crédit et autres                               | 76           | 95               |
| Endettement                                               | 4 979        | 5 268            |

<sup>1)</sup> Représente l'emprunt sans recours et les soldes de trésorerie sans recours liés au financement de projet.

<sup>2)</sup> Représente l'actif ou le passif lié à la gestion des risques associé à l'élément au comptant du swap de devises désigné dans une relation de couverture de flux de trésorerie afin de couvrir la variabilité des flux de trésorerie en capital des billets de premier rang 2024 découlant des variations des taux de change au comptant.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)     | Trimestres clos les  |                     |                 |                 | Période de<br>12 mois close le<br>30 juin 2025 |
|--------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|-----------------|-----------------|------------------------------------------------|
|                                                              | 30 septembre<br>2024 | 31 décembre<br>2024 | 31 mars<br>2025 | 30 juin<br>2025 |                                                |
| BAIIA ajusté                                                 | 431                  | 428                 | 375             | 508             | 1 742                                          |
| Rémunération incitative en actions                           | 6                    | 11                  | 8               | 7               | 32                                             |
| Reprise : incidence d'IFRS 16 <sup>1)</sup>                  | (84)                 | (91)                | (93)            | (90)            | (358)                                          |
|                                                              | 353                  | 348                 | 290             | 425             | 1 416                                          |
| Ajustement pro forma au titre des acquisitions <sup>2)</sup> |                      |                     |                 |                 | 6                                              |
| Autres ajustements <sup>3)</sup>                             |                      |                     |                 |                 | 46                                             |
| Levier financier - BAIIA                                     |                      |                     |                 |                 | 1 468                                          |

<sup>1)</sup> Comprend l'incidence des contrats de location simple avant l'adoption d'IFRS 16, précédemment comptabilisée dans les charges d'exploitation, ce qui concorde avec le point de vue de la direction à l'égard de l'incidence du résultat.

<sup>2)</sup> Tient compte des estimations du BAIIA pro forma antérieures aux acquisitions d'après les avantages, les coûts et les synergies prévus liés aux acquisitions.

<sup>3)</sup> Comprend les ajustements visant à normaliser le BAIIA ajusté pour tenir compte des événements non récurrents liés à la fermeture non prévue à la raffinerie de Burnaby, à l'achèvement de travaux de révision à la raffinerie de Burnaby et au BAIIA attribuable aux recharges pour véhicules électriques financées au moyen d'un financement de projet sans recours.

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)     | Trimestres clos les |                 |                      |                     | Période de                           |
|--------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|----------------------|---------------------|--------------------------------------|
|                                                              | 31 mars<br>2024     | 30 juin<br>2024 | 30 septembre<br>2024 | 31 décembre<br>2024 | 12 mois close le<br>31 décembre 2024 |
| BALIA ajusté                                                 | 327                 | 504             | 431                  | 428                 | 1 690                                |
| Rémunération incitative en actions                           | 6                   | 8               | 6                    | 11                  | 31                                   |
| Reprise : incidence d'IFRS 16 <sup>1)</sup>                  | (83)                | (80)            | (84)                 | (91)                | (338)                                |
|                                                              | 250                 | 432             | 353                  | 348                 | 1 383                                |
| Ajustement pro forma au titre des acquisitions <sup>2)</sup> |                     |                 |                      |                     | 11                                   |
| Autres ajustements <sup>3)</sup>                             |                     |                 |                      |                     | 87                                   |
| Levier financier – BALIA                                     |                     |                 |                      |                     | 1 481                                |

<sup>1)</sup> Comprend l'incidence des contrats de location simple avant l'adoption d'IFRS 16, précédemment comptabilisée dans les charges d'exploitation, ce qui concorde avec le point de vue de la direction à l'égard de l'incidence du résultat.

<sup>2)</sup> Tient compte des estimations du BALIA pro forma antérieures aux acquisitions d'après les avantages, les coûts et les systèmes prévus liés aux acquisitions.

<sup>3)</sup> Comprend les ajustements visant à normaliser le BALIA ajusté pour tenir compte des événements non récurrents liés aux fermetures imprévues de la raffinerie Burnaby et au BALIA attribuable aux recharges pour véhicules électriques financées au moyen d'un financement de projet sans recours.

## E. Mesures non financières

Outre les mesures financières définies dont il a été question plus haut, Parkland utilise un certain nombre de mesures non financières afin d'évaluer l'efficacité de ses objectifs stratégiques et de fixer les cibles de rémunération variable des employés, le cas échéant, comme indiqué ci-dessous. Comme il ne s'agit pas de mesures comptables, ces mesures non financières ne peuvent être comparées à des mesures conformes aux normes IFRS de comptabilité ni aux mesures analogues, mais calculées différemment, que présentent d'autres émetteurs.

| Mesure non financière                                                                     | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                   | Raison de son utilisation et description de son utilité                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Observations                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Croissance des ventes des magasins comparables en fonction du volume de la société</b> | La croissance des ventes des magasins comparables en fonction du volume de la société correspond à la croissance des ventes de carburant et de produits pétroliers des établissements actifs de la société. Les effets des acquisitions, de l'ouverture et de la fermeture de dépanneurs, des fermetures temporaires (y compris les fermetures pour les conversions Marché Express / On the Run), des agrandissements et des rénovations de magasins ainsi que des changements de modèles de service alimentaire des magasins au cours de la période ne sont pas pris en compte. | La croissance des ventes des magasins comparables en fonction du volume de la société est calculée en comparant le volume des ventes des établissements actifs pour l'exercice considéré à celui des établissements comparables de l'exercice précédent. | La croissance des ventes des magasins comparables, qui est un indicateur couramment utilisé dans le secteur de la vente au détail, fournit des renseignements importants permettant aux investisseurs d'évaluer la solidité des marques et du réseau de vente au détail de Parkland, facteur qui, en dernier ressort, a une incidence sur la performance financière. |                                                                                                                                     |
| <b>Taux d'utilisation du brut</b>                                                         | Le taux d'utilisation du brut correspond à la quantité de pétrole brut qui est raffiné par les unités de distillation comparativement au débit de traitement du brut.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Quantité de pétrole brut qui est traitée par les unités de distillation, exprimée en pourcentage de la capacité de distillation du brut de 55 000 barils par jour de la raffinerie de Burnaby.                                                           | Le taux d'utilisation du brut fournit une information utile aux investisseurs pour évaluer la performance opérationnelle de la raffinerie de Burnaby.                                                                                                                                                                                                                | Généralement, un taux d'utilisation plus élevé se traduit par une exploitation plus efficiente et des coûts par baril moins élevés. |

| Mesure non financière                                                                             | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Calcul                                                                                                                                                                                                                                    | Raison de son utilisation et description de son utilité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Observations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Taux d'utilisation composite</b>                                                               | Le taux d'utilisation composite correspond à la quantité de pétrole brut et de biocarburants en cotraitement qui est traitée par les unités de distillation et les unités de craquage catalytique fluide et d'hydrotraitement de diesel comparativement au débit de traitement nominal du brut.                                                                  | Quantité de pétrole brut et de biocarburants en cotraitement, exprimée en pourcentage de la capacité de distillation nominale de 55 000 barils par jour de la raffinerie de Burnaby.                                                      | Le taux d'utilisation composite fournit une information utile aux investisseurs pour évaluer la performance opérationnelle de la raffinerie de Burnaby.                                                                                                                                                                                                                                                             | Généralement, un taux d'utilisation plus élevé se traduit par une exploitation plus efficiente et des coûts par baril moins élevés.                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Débit de traitement du brut</b>                                                                | Le débit de traitement du brut correspond à la quantité de pétrole brut qui est traitée et transformée en produits dans la raffinerie de Burnaby.                                                                                                                                                                                                                | Quantité de pétrole brut qui est traitée par les unités de distillation, exprimée en milliers de barils par jour.                                                                                                                         | Le débit de traitement du brut fournit une information utile aux investisseurs pour évaluer la performance opérationnelle.                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Généralement, un débit plus élevé se traduit par une exploitation plus efficiente et des coûts par baril moins élevés.                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Débit de traitement de biocarburants</b>                                                       | Le débit de traitement de biocarburants correspond à la quantité de biocarburants, comme l'huile de canola et l'huile dérivée de graisses animales (suif), cotraitée à la raffinerie de Burnaby au moyen de l'infrastructure et du matériel existants.                                                                                                           | Quantité de biocarburants cotraités, exprimée en milliers de barils par jour.                                                                                                                                                             | Le débit de traitement de biocarburants fournit une information utile aux investisseurs pour évaluer notre réussite et notre capacité à fournir des carburants à faible teneur en carbone.                                                                                                                                                                                                                          | Un débit plus élevé atteste une intensification du cotraitement et témoigne de nos progrès soutenus en matière de développement de carburants et de technologies à faible teneur en carbone.                                                                                                                                                          |
| <b>Fréquence des accidents avec arrêt de travail et fréquence totale des accidents à déclarer</b> | La fréquence des accidents avec arrêt de travail et la fréquence totale des accidents à déclarer sont des mesures sectorielles de gravité des accidents qui dénombrent respectivement les accidents avec arrêt de travail et le total des accidents à déclarer durant une période donnée, par rapport au nombre normalisé d'heures travaillées par les employés. | La fréquence des accidents avec arrêt de travail et la fréquence totale des accidents à déclarer sont calculées en multipliant le nombre d'accidents par 200 000, puis en le divisant par le total d'heures travaillées par les employés. | Entre autres indicateurs importants, la fréquence des accidents avec arrêt de travail et la fréquence totale des accidents à déclarer fournissent des informations normalisées sur la fréquence des accidents. Elles nous permettent d'effectuer des améliorations continues, d'évaluer notre performance par rapport à celle de nos pairs du secteur et de fixer les cibles de rémunération variable des employés. | Les accidents avec arrêt de travail comprennent les accidents et les maladies professionnelles qui empêchent un employé d'effectuer son prochain quart de travail prévu. Les accidents à déclarer comprennent tous les cas de traitement médical, de fonctions modifiées et de temps d'absence du travail prescrits par un professionnel de la santé. |



## Glossaire

| Terme                                                               | Définition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Arrière-plan</b>                                                 | Terme utilisé dans le secteur de la vente au détail d'essence qui renvoie à la partie d'un établissement de vente au détail où la marchandise de dépanneurs et les services, tels que les lave-autos, sont vendus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Carburant à faible teneur en carbone</b>                         | Les carburants à faible teneur en carbone sont des matériaux qui, lorsqu'ils sont brûlés, produisent de l'énergie thermique moins polluante que les combustibles fossiles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                       | Les charges d'exploitation comprennent les salaires et avantages sociaux, les coûts de la main-d'œuvre liés aux chauffeurs et au personnel administratif, les coûts liés à l'entretien et à l'exploitation du parc de véhicules, les frais des services de livraison de tiers, les commissions sur le carburant versées aux détaillants, ainsi que les coûts liés à la propriété et à la maintenance d'immobilisations corporelles, comme les loyers, les frais de maintenance et de réparation, les coûts liés à l'environnement, aux services publics et aux assurances ainsi que les taxes foncières. |
| <b>Craquage catalytique fluide</b>                                  | Le craquage catalytique fluide est un processus chimique qui fait appel à un catalyseur et à la chaleur pour briser les longues chaînes d'hydrocarbures en chaînes plus courtes afin de produire de l'essence, du diesel et du gaz de pétrole liquéfié.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Établissements franchisés</b>                                    | Le modèle économique de franchise comprend des établissements de vente au détail de produits exploités par les franchisés. Parkland conclut des ententes à long terme avec les franchisés et un important réseau de fournisseurs aux fins de développement et de distribution, et afin de toucher des redevances et d'autres produits de la vente de produits.                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Frais de marketing, frais généraux et frais d'administration</b> | Les frais de marketing, frais généraux et frais d'administration sont d'ordinaire fixes et ne varient pas beaucoup en fonction du volume. Cette catégorie de frais représente les activités liées aux ventes, au marketing, à l'immobilier, aux finances, à l'exploitation, au crédit, au développement du réseau et aux infrastructures.                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Hydrotraitement de diesel</b>                                    | L'hydrotraitement de diesel est le processus par lequel on enlève le soufre et d'autres contaminants d'un flux de produit intermédiaire avant de les mélanger pour obtenir un produit de diesel raffiné fini.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Marge de craquage</b>                                            | Terme utilisé dans le secteur pétrogazier qui renvoie à l'écart général entre le prix du pétrole brut et le prix des produits pétroliers qui sont raffinés à partir du pétrole brut.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## 16. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

### Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient certains énoncés prospectifs. On reconnaît généralement ces énoncés prospectifs à l'emploi d'expressions telles que « croit », « s'attend à », « prévoit », « pourrait », « a l'intention de », « vise », « compte », « entend », « souhaite », « projette », « projeté », « estime », « continue », ainsi que des termes analogues. En particulier, le présent rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs portant sur les éléments suivants de Parkland :

- sa stratégie et ses objectifs d'affaires, et les attentes concernant ses activités;
- la transaction avec Sunoco, sa structure et ses détails, les approbations requises à cet égard ainsi que le moment et la réalisation de celle-ci;
- les attentes selon lesquelles Sunoco acquerra la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Parkland dans le cadre de la transaction avec Sunoco, ainsi que sa dette prise en charge;
- les attentes concernant l'inscription de SunocoCorp à la Bourse de New York;
- les attentes concernant le règlement des options sur actions, des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions restreintes à la date de clôture de la transaction avec Sunoco;
- la priorité qu'elle accorde à la sécurité et à l'exécution opérationnelle, aux économies de coûts, à l'optimisation de l'approvisionnement, à la réalisation des synergies découlant des acquisitions antérieures et au désendettement;
- les attentes quant au maintien de cap sur les fourchettes des prévisions à l'égard du BAIIA ajusté de 2025 et des prévisions de dépenses d'investissement de 2025;
- sa stratégie de durabilité qui englobe cinq priorités : promouvoir la santé et la sécurité au travail, accompagner la transition énergétique de la clientèle, réduire l'impact des activités de Parkland sur le climat, favoriser un milieu de travail diversifié et inclusif, et investir dans les communautés;
- son projet de construire un réseau de recharges ultrarapides pour VE partout au Canada;
- ses engagements envers la SSE et son incidence, notamment des améliorations durables à long terme quant à la fréquence des accidents avec arrêt de travail et à la fréquence totale des accidents à déclarer;
- ses sources de liquidités prévues pour financer les dépenses d'investissement, la charge d'intérêts, l'impôt sur le résultat, les dividendes, les rachats d'actions, le cas échéant, tous sur une base annuelle, les acquisitions futures, le cas échéant, et les engagements futurs;
- ses attentes en matière de gestion du capital et obligations au titre du financement, y compris la possibilité d'ajuster les dépenses d'investissement prévues et les dividendes à verser aux actionnaires prévus, les rachats d'actions et les émissions de nouvelles actions ou de nouveaux titres d'emprunt, le cas échéant;

- l'accès aux fonds aux termes de la facilité de crédit et les modalités de ce financement;
- ses attentes concernant le respect des clauses restrictives de la facilité de crédit;
- ses attentes et ses initiatives concernant les activités et les dépenses, et ses attentes relativement au financement de celles-ci;
- ses engagements contractuels visant l'acquisition d'immobilisations corporelles au 30 juin 2025 et les attentes relatives à ces engagements et les projets connexes, si ces projets sont menés à terme, ainsi que le calendrier, le financement et la durée de ces projets;
- ses attentes quant aux effets des variations saisonnières sur les flux de trésorerie;
- les conditions du marché et l'incidence de celles-ci, notamment en ce qui a trait aux prix des marchandises, aux taux d'intérêt, aux cours de change et au risque de change, et ses attentes concernant la gestion des risques liés aux swaps, aux contrats à terme normalisés et aux contrats à terme de gré à gré sur marchandises;
- sa stratégie d'optimisation du portefeuille compte tenu de la transaction avec Sunoco, y compris les intentions de la direction de vendre certains actifs des secteurs Canada et États-Unis.

Les énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion se fondent sur le point de vue actuel de la société en ce qui concerne des événements futurs en fonction de facteurs et d'hypothèses de nature significative. C'est pourquoi les lecteurs sont priés d'analyser soigneusement ces facteurs et de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont basés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses de nature significative, notamment ce qui suit :

- les conditions actuelles et prévues du marché;
- le cadre réglementaire qui régit les activités d'exploitation de Parkland;
- les tendances de consommation et les préférences des clients, notamment la consommation de produits pétroliers et les taux d'adoption des VE;
- les effets des conflits, des tensions géopolitiques, des conflits commerciaux et des perturbations de l'activité commerciale, et de l'imposition de tarifs à l'échelle mondiale sur les conditions économiques générales;
- l'incidence des changements climatiques et des événements et conditions météorologiques extrêmes sur les activités de Parkland;
- la capacité de Parkland à s'adapter à un cadre réglementaire en constante évolution;
- la capacité de Parkland à réaliser ses objectifs d'affaires, ses projets et ses stratégies, notamment sa stratégie en matière de durabilité et la stratégie d'optimisation du portefeuille compte tenu de la transaction avec Sunoco;
- la capacité de Parkland et de Sunoco à remplir les conditions préalables à la transaction avec Sunoco, y compris l'obtention des approbations réglementaires et l'inscription à la cote d'une bourse, et le moment de leur obtention;
- la capacité de Parkland à intégrer efficacement ses activités à celles de Sunoco à la suite de la transaction avec Sunoco;
- la capacité de Parkland à attirer de nouveaux clients dans les différents marchés dans lesquels elle exerce des activités;
- la capacité de Parkland à comprendre l'évolution des besoins des clients;
- la capacité de Parkland à bien intégrer les activités acquises dans ses propres activités;
- la capacité de Parkland à repérer et mettre en œuvre des initiatives internes relatives, le cas échéant;
- la capacité de Parkland à réaliser les synergies et les réductions de coûts grâce à la mise en œuvre des projets d'intégration, au pouvoir d'achat accru et à la renégociation des contrats, entre autres choses;
- la capacité de Parkland à approvisionner avec fiabilité la raffinerie de Burnaby en pétrole brut, en gaz naturel, en électricité et en biocarburants, et l'accès continu au pipeline Trans Mountain et son fonctionnement sans interruption;
- le prix et le volume de l'essence, du diesel, du propane, des lubrifiants, du mazout de chauffage et d'autres produits pétroliers;
- les marges de craquage par baril;
- l'état des marchés financiers, y compris les taux d'intérêt, l'inflation et les cours du change et leur incidence sur Parkland;
- la capacité des fournisseurs et d'autres contreparties à remplir leurs engagements contractuels;
- la capacité de Parkland à exercer des activités de manière sécuritaire et fiable;
- la capacité de Parkland à retenir les hauts dirigeants clés et les membres du conseil, et à cibler et recruter de nouveaux employés, le cas échéant;
- le niveau d'endettement futur de Parkland;
- la capacité de Parkland à générer des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation suffisantes pour s'acquitter de ses obligations actuelles et futures;
- les dépenses d'investissement futures de Parkland;
- l'accès aux fonds aux termes de la convention de crédit et d'autres sources de financement, ainsi que les modalités de ce financement;
- les sources et modalités de financement dans le cadre du programme d'investissement de Parkland à l'avenir;

- la capacité de Parkland à mettre en œuvre sa stratégie d'optimisation du portefeuille, notamment la capacité à trouver des acquéreurs et à conclure les cessions, le cas échéant, selon des modalités acceptables pour Parkland et en temps opportun;
- la capacité de Parkland à réaliser des acquisitions futures, le cas échéant, selon des modalités et à un moment acceptables pour Parkland;
- la capacité de Parkland à rester concurrentielle, ainsi que les autres facteurs mentionnés dans la notice annuelle.

De plus, les principales hypothèses sous-jacentes à nos prévisions du BAIIA ajusté de 2025, qui sont présentées à la rubrique 12 du présent rapport de gestion, comprennent ce qui suit :

- l'intégration continue des entreprises acquises, la réalisation des synergies et la progression des initiatives de croissance interne;
- les tendances du marché conformes aux attentes actuelles de Parkland;
- la performance attendue des entreprises de ventes au détail et de ventes commerciales de Parkland au cours de l'exercice 2025, qui est cohérente avec l'année précédente;
- un taux d'utilisation composite entre 90 % et 95 % à la raffinerie de Burnaby selon une capacité de traitement du brut de la raffinerie de 55 000 barils par jour et la réalisation des travaux d'entretien prévus, y compris le report à 2026 des travaux de révision précédemment prévus;
- la mise en œuvre de réductions continues des coûts dans l'ensemble de l'entreprise.

Les prévisions des dépenses d'investissement pour 2025 sont surtout tributaires de la hausse du BAIIA ajusté et supposent que les activités sous-jacentes ne feront l'objet d'aucun changement significatif et que la raffinerie de Burnaby ne fera pas l'objet de travaux de révision prévus.

Ces énoncés prospectifs comportent un grand nombre d'hypothèses, de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent notablement de ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment ceux dont il est question à la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion et dans la notice annuelle et qui portent sur les points suivants :

- la réalisation de la transaction avec Sunoco dans les conditions décrites dans l'entente, le calendrier de cette transaction et la réalisation des avantages qui en découlent;
- l'incidence de la transaction avec Sunoco sur la capacité de Parkland à réaliser ses objectifs d'affaires, ses projets et ses stratégies et, par conséquent, à atteindre ses fourchettes de prévisions à l'égard du BAIIA ajusté de 2025 et de prévisions de dépenses d'investissement de 2025;
- les conditions du marché en général;
- les conditions et les tendances microéconomiques et macroéconomiques, notamment les hausses de taux d'intérêt, l'inflation, l'imposition de tarifs et les fluctuations des prix des marchandises;
- la capacité à mettre en œuvre nos objectifs d'affaires, nos projets et nos stratégies et d'en concrétiser les avantages;
- la capacité à respecter nos engagements et nos cibles, notamment à l'égard de notre stratégie en matière de durabilité et des initiatives en matière de SSE;
- la capacité à réaliser les avantages découlant des avantages que nous offrons aux clients et de notre avantage en matière d'approvisionnement;
- la capacité à intégrer efficacement les acquisitions conclues et à réaliser les avantages, synergies et occasions prévus de celles-ci et, le cas échéant, des acquisitions futures;
- la capacité à trouver des acquéreurs et à conclure les cessions, le cas échéant, selon des modalités raisonnables pour Parkland et en temps opportun;
- la capacité à déterminer des cibles d'acquisition futures, le cas échéant, et à mobiliser les fonds nécessaires au financement des acquisitions futures;
- la capacité à mobiliser des capitaux à l'avenir en vue de soutenir et d'accroître nos activités, notamment l'émission d'actions ordinaires supplémentaires;
- l'efficacité des systèmes et programmes de gestion de Parkland;
- l'efficacité de la stratégie de gestion des risques de Parkland;
- les facteurs et risques liés aux prix et marges de vente au détail et aux marges de craquage;
- la disponibilité de stocks de produits pétroliers et les prix connexes;
- la volatilité des prix du pétrole brut et des produits raffinés;
- la concurrence au sein du secteur d'activité en Amérique du Nord et dans les Antilles;
- les répercussions sur l'environnement;
- le risque de crédit des contreparties;
- les risques liés à l'évolution du droit de l'environnement et de la réglementation, notamment l'incapacité de Parkland d'obtenir ou de conserver les permis requis;

- les risques liés aux litiges en suspens ou futurs;
- les obligations éventuelles non divulguées (y compris les obligations environnementales) relatives aux acquisitions réalisées;
- l'incapacité à atteindre les objectifs financiers, opérationnels et stratégiques et à exécuter les plans correspondants;
- la défaillance des contrôles et procédures internes;
- les cyberattaques et les atteintes à la protection des données;
- l'incidence des technologies nouvelles et émergentes;
- la disponibilité de sources de financement et de fonds d'exploitation.

La liste des facteurs susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les activités et les résultats financiers de la société sont analysés dans le rapport de gestion annuel et la notice annuelle ou d'autres documents d'information continue qui sont disponibles sous le profil de la société dans SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou sur le site Web de la société au [www.parkland.ca](http://www.parkland.ca).

Bon nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de Parkland ou de tout secteur opérationnel varient par rapport à l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Si l'un ou l'autre de ces risques ou de ces incertitudes se réalisait, ou si les hypothèses sous-tendant l'information prospective étaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer de manière significative de ceux figurant dans le présent rapport de gestion, comme ceux étant voulus, planifiés, prévus, recherchés, proposés, estimés ou attendus. C'est pourquoi les lecteurs sont priés d'analyser soigneusement ces facteurs et de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont formulés uniquement à la date du présent rapport de gestion, et la société n'a pas l'intention de les mettre à jour, sauf si la loi l'y oblige, et elle décline toute responsabilité à cet égard. Les énoncés prospectifs que renferme le présent rapport de gestion sont visés expressément par cette mise en garde.